

Revue d'Histoire

du Bas Saint-Laurent

Société d'histoire

VOLUME VI - No. 1 - JANVIER-AVRIL 1979

ARCHIVES REGIONALES
DE L'U.Q.A.R.



L'EST DU QUÉBEC AU 19^e SIÈCLE

- Le peuplement
- L'agriculture
- La forêt

LA VIEILLE TANNERIE DE LUCEVILLE



Revue publiée par la
Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent
Case postale 332
Rimouski, Québec

Le Conseil d'Administration

Claude Aubut
Jean-Guy Beaulieu
Richard Côté
Richard Dubé
Noëlla Jean Bouchard
Pierre Julien
Antonio Lechasseur
Jacques Lemay
Germain Thériault
Louis Trépanier

Composition montage et impression
Impressions des Associés, Rimouski

Maquette de la couverture
Bruno Santerre

janvier - avril 1979 volume VI numéro 1

Sommaire

INFORMATIONS: CE QUE DISENT LES MEMBRES QUAND ILS ONT LA PAROLE	1
ÉDITORIAL: UNE HISTOIRE RÉGIONALE POSSIBLE Antonio Lechasseur	2
L'EST DU QUÉBEC AU 19 ^e SIÈCLE	3
1- HISTORIQUE DU PEUPEMENT DU BAS SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE	4
2- L'EXPLOITATION AGRICOLE	9
3- L'EXPLOITATION FORESTIÈRE	22
4- EN ANNEXE... "LE RAPPORT TACHÉ"	31
Lucie Brien, Claude Aubut, Marie Côté, Richard Dubé, Louise Roy et Gilbert Turbide à la recherche, Richard Dubé à la rédaction.	
Publiée en collaboration avec le Ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, Service Création d'Emploi	
LA VIEILLE TANNERIE DE LUCEVILLE. UN TÉMOIN DES DÉBUTS DE LA MÉCANISATION MANUFACTURIÈRE Fernand Harvey	39
LE LOGO DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU BAS SAINT-LAURENT Bruno Santerre	

Informations

CE QUE DISENT LES MEMBRES QUAND ILS ONT LA PAROLE

Lors de la publication de notre dernier numéro, nous avons interrogé nos membres, sollicitant leur appréciation sur la **Revue** et leurs suggestions pour l'amélioration du produit. Sur près de 450 envois, on a reçus 54 réponses jusqu'à maintenant, c'est-à-dire près de 12% de répondants. Nous livrons ici les résultats de cette enquête.

Question 1: catégorie d'âge du répondant

1. 20 ans et - : 1 (1.9%)
2. 21-30 ans: 14 (25.9%)
3. 31-50 ans: 21 (38.9%)
4. 51-99 ans: 18 (33.3%)

Si l'on extrapole un peu et si l'on considère l'échantillon comme représentatif, on pourrait dire que 72.2% de nos lecteurs ont entre 31 et 99 ans. Les autres ont moins de 30 ans.

Question 2: la profession des membres

11 professeurs, 6 étudiants, 4 rentiers, 3 bibliothécaires, 3 prêtres, 2 gérants, 2 mères de famille. Pour un total de 57.2% des répondants. Restent 19 professions diverses (35.2%), 4 personnes n'ayant pas répondu (7.4%).

Question 3: les meilleurs numéros de la **Revue** en 1978

1. La culture: 12 (22.2%);
2. Les maisons d'enseignement: 14 (25.9%);
3. "Portraits de femmes": 12 (22.2%);
4. N'ont pas répondu: 16 (29.6%).

Question 4: Pour quelles raisons?

Quelques réponses pour chacun des numéros:

1. La culture:
 - "Il fit revivre une époque que je n'ai pas ou peu connue".
 - "Cette publication parlait de la vie culturelle de la région, ce qui est assez difficile de trouver dans des livres sur la région".
2. Les maisons d'enseignement
 - "Comme étudiant, je me sentais plus concerné".
 - "Les maisons d'enseignement ont fait naître de par la qualité d'enseignement et le cours dispensé diverses professions libérales et certains métiers dont l'Est du Québec avait besoin afin de se constituer une structure sociale et économique".
3. "Portraits de femmes"
 - "Chaque numéro m'a vivement intéressé. Mais le dernier, de façon spéciale; question de solidarité féminine. . ."
 - "La qualité comme d'habitude. . . Je connais ou les auteurs des articles, ou les dames dont on fait l'éloge et vous me rejoignez et le coeur et l'esprit."

Question 5: Pour ou contre les numéros thématiques

Oui: 43 (79.6%) Non: 5 (9.3%) N'ont pas répondu: 6 (11.1%)

Question 6: Que faut-il améliorer?

Trente cinq des 54 personnes ont répondu à cette question, en faisant pour la plupart plus d'un choix.

1. La qualité des articles: 7
2. Des sujets plus près des gens: 23
3. Le nombre d'articles: 9
4. Le format: 1
5. L'impression: 2 = 42 choix
6. Autres: quelques exemples: plus de photos, un plus gros et un plus petit caractère, plus de chroniques. . .

Question 7: Suggestions de sujets d'articles

- | | |
|---------------------------|--------------------------------|
| L'année de l'enfant | Les artisans |
| Mode de vie ancestral | Les municipalités |
| La toponymie | L'émigration aux Etats-Unis |
| Les croyances | La promotion économique |
| Le développement | L'aménagement du territoire |
| La colonisation | La culture |
| Les médias | Les métiers |
| Le patrimoine | Le folklore |
| L'économie | L'influence de la mer |
| Le tourisme | L'urbanisation |
| La pêche | Les arts |
| Les traditions populaires | Des biographies |
| Le journalisme | Histoire "active, prospective" |
| Les coutumes | La politique |
| Le Cap à l'Original | L'industrie du bois |
| Les ressources naturelles | La société |
| Le ski alpin | L'immigration |
| Les évêques | Les îles de la région |
| La démographie | Histoire de familles |
| La généalogie | La religion |
| Géographie régionale | Le festival d'automne |
| Construction de bateaux | L'éducation |
| L'agriculture | Le scoutisme |
| L'histoire de paroisses | Les églises |
| Les mentalités | Les années 1920 |
| Les moulins à farine | Anniversaires de paroisses |

Enfin, on demandait aux lecteurs qui pouvait être en mesure d'écrire ces articles. Quelques personnes nous ont suggéré des noms. Nous allons tenter de les contacter bientôt. Des répondants ont même manifesté de l'intérêt pour devenir collaborateurs éventuels.

En somme, cette enquête nous donne une certaine image de ce qu'est véritablement la Société d'Histoire. Beaucoup de gens sont intéressés à la **Revue** mais leur intérêt ne les pousse pas à donner leur avis sur la qualité du produit. Ceux qui ont répondu au questionnaire et nous l'ont retourné sont ceux qui trouvent le temps long entre la parution de chaque numéro. Ils sont prêts à donner leurs points de vue, à suggérer des sujets d'articles et des noms de collaborateurs. La majorité de nos lecteurs ont plus de 30 ans et impliqués, pour une grande part, dans le domaine de l'éducation. C'est une situation bien caractéristique de la ville de Rimouski.

Au sujet de la publication de la **Revue**, la grande majorité des répondants est en faveur de la préparation de numéros thématiques et croit que c'est par des "sujets plus près des gens" qu'on va rendre la revue plus populaire.

Cette enquête nous suggère donc de dépasser le plafond auquel la **Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent** est arrivée pour rejoindre une plus large clientèle sur l'ensemble du territoire bas-laurentien et dans tous les groupes sociaux. Espérons que nos efforts auront le résultat escompté.

Editorial

Une histoire régionale possible...

La Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent inaugure sa sixième année d'existence avec la publication de ce premier numéro qui met en évidence quelques aspects de la vie économique et sociale de la région du Bas Saint-Laurent aux 19e et 20e siècles. Nos lecteurs le savent déjà: ce n'est pas une chose facile que de préparer trois numéros par année. Même avec ces difficultés, les équipes qui se sont succédées à la rédaction ont toutes réussi, plutôt bien que mal, à cette tâche qui relève du défi.

Toutefois, la Revue d'histoire avait besoin d'un tout nouveau souffle si elle ne voulait pas sombrer dans la léthargie et dans "l'historiette", si communes à un grand nombre de revues d'histoire locale ou régionale. La formule de publier des numéros thématiques ne plaît pas à tous le monde; l'équipe de collaborateurs demande à être élargie; les administrateurs ont besoin d'une plus grande disponibilité et d'un dynamisme renouvelé.

Bien sûr, l'essentiel pour la Revue d'histoire c'est de répondre aux attentes des gens de notre milieu qui ont un besoin (avoué ou non) de prendre connaissance (et conscience) des grandes lignes maîtresses du développement, pour les uns, ou du sous-développement, pour les autres, de l'Est du Québec. Répondre à ce besoin est devenu l'objectif principal de l'équipe actuelle; cela nous impose une nouvelle façon d'envisager la préparation des numéros et l'orientation à leur donner. Jusqu'à maintenant, la Revue était restée muette sur les réalités fondamentales, dont les sources sont historiques, et qui confrontent le devenir collectif des gens qui habitent la région. L'histoire nous semble un élément nécessaire à la compréhension et à l'orientation des actions présentes et futures. Ainsi, les aspects culturels et religieux ont déjà longuement retenu l'attention de nos collaborateurs.

Le temps est venu de s'ouvrir aux réalités sociales, économiques et politiques, tout en ne négligeant rien des autres facteurs. A ceux qui croient que le lecteur moyen (drôle de concept !) ne trouvera pas à se repaître de ce menu, nous répondrons qu'il est plus lassant pour ce dernier de lire souvent la même chose, étudiée sous toutes les facettes, sous la plume de trois ou quatre auteurs différents, parfois dans le même numéro.

Ce choix que fait la présente équipe se traduit dans la réalité par la mise en oeuvre de certains projets qui permettront à la Société d'histoire et à la Revue de devenir plus "populaires", c'est-à-dire plus proches de la masse des citoyens du Bas Saint-Laurent, et peut-être ceux de tout l'Est du Québec.

Ainsi, il est prévu d'augmenter le nombre de nos collaborateurs et de nos lecteurs en puisant au sein des milieux et des groupes populaires, jusqu'ici complètement laissés de côté. Ceux qui ont une formation académique en histoire ont depuis longtemps été sollicités. La plupart restent de fidèles collaborateurs; quelques autres préfèrent laisser tomber prétextant la lourdeur de la tâche. Les portes leur sont toujours ouvertes.

Cela veut dire quelques dérogations à la formule de l'histoire-récit que l'on pratique habituellement mais cela n'exclut aucun type de collaboration. Dans cette perspective, le Conseil d'administration devient en quelque sorte l'historien-animateur au service de la population. Par son travail, il devra voir à l'analyse des besoins et à la proposition de sujets de discussion.

Dans la préparation de nos prochains numéros, nous souhaitons vivement mettre cette formule à l'essai et nous voudrions proposer dès maintenant des sujets susceptibles de faire l'objet de dossiers dans les numéros à venir. Pour la publication du mois de septembre, nous voulons étudier la "Grande Crise" de 1929 dans la région, ses manifestations concrètes et les traces qu'elle a laissées... Pour le mois de décembre, nous suggérons d'aborder l'histoire de l'enfant au Québec par le biais d'exemples régionaux. Ces sujets ne sont pas exclusifs mais ils représentent les points sur lesquels nous allons concentrer nos efforts. Donc, avis est fait aux intéressés.

Somme toute, cette réforme des structures de la Revue d'histoire ne soulève qu'un seul problème puisque nous la croyons parfaitement réalisable: la participation des premiers intéressés. Que ce soient les gens du milieu, les historiens amateurs ou de métier; c'est sur eux que retombe la responsabilité du maintien et du renouvellement de la Société d'histoire et de sa Revue. En tout cas, le présent Conseil d'administration est prêt à fournir son effort pour encadrer le mouvement.

Quand ce projet deviendra une réalité, nous pourrons parler, dans une certaine mesure, de la vitalité de l'histoire régionale dans le milieu et non plus d'une histoire régionale possible, hypothétique, à réaliser...

Antonio Lechasseur, président

L'Est du Québec au 19e siècle

L'équipe de recherche

Claude Aubut
Lucie Brien
Marie Côté
Richard Dubé
Louise Roy
Gilbert Turbide

Rédaction

Richard Dubé

Les textes que nous vous présentons dans le cadre de ce numéro de la *Revue d'Histoire du Bas Saint-Laurent* se veulent une synthèse du dossier qu'a monté un collectif de recherche sur l'histoire du Bas Saint-Laurent au 19e siècle. Nous espérons d'ailleurs recueillir les fonds nécessaires pour la publication à moyen terme d'un livre sur le sujet.

Le premier de ces textes traite des origines du peuplement dans le Bas Saint-Laurent-Gaspésie. C'est simple, léger et ça se lit bien.

Le deuxième texte porte sur le développement de l'agriculture dans l'Est du Québec au 19e siècle. C'est d'abord et avant tout une étude descriptive et statistique de cette activité économique qui vise à combler un vide total dans la connaissance que nous en avons pour la période.

Le suivant nous décrit comment les compagnies forestières et leurs agents, les "Barons du bois", se sont assurés la main-mise de l'exploitation forestière dans notre région au cours de cette première moitié du 19e siècle. Il s'agit ici d'une analyse inédite sur le sujet pour notre région.

Enfin, suite au souhait formulé par le comité de rédaction de la *Revue d'Histoire*, nous publions en annexe le Rapport Taché. Ce document, datant de 1850, est un des rares témoignages que nous possédions de cette période.

1. Historique du peuplement du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie

Tout comme la plupart des régions du Québec, c'est l'exploitation des ressources locales par l'entreprise privée étrangère qui provoqua le peuplement et le développement économique du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Commençons d'abord par la côte gaspésienne, fréquentée depuis plusieurs siècles par des navires norvégiens, islandais, bretons, normands, basques et j'en passe. Mais ce n'est vraiment qu'au 17^e siècle que des navires européens accostent régulièrement la rive gaspésienne pour y pratiquer la saison durant la pêche à la morue. L'établissement de postes de pêche sédentaire qui auront pour effet de retenir sur place à longueur d'année quelques centaines de Français, commencera au 18^e siècle.

La Conquête anglaise de 1759 allait chasser les commerçants français. Marchands britanniques et jersiais allaient les remplacer, les seconds avec plus de succès que les premiers, pour développer une véritable pêche industrielle et commerciale le long du littoral sud de la Gaspésie. Retenons surtout le nom des Robin qui instituèrent pendant un siècle le monopole du commerce de la pêche gaspésienne.

Cette industrialisation du commerce de la pêche ne pouvait se faire sans la présence permanente d'une main-d'oeuvre qui accepterait de pêcher et de préparer le poisson dans les établissements des commerçants. Les quelques dizaines de familles françaises qui demeurèrent sur place après la Conquête ne pouvaient suffire à la tâche. L'arrivée des Loyalistes vers 1758, n'améliorera guère la situation puisque bon nombre de ceux-ci se tournèrent vers l'agriculture.

La main-d'oeuvre dont on a besoin viendra de France et des Iles-de-la-Madeleine surtout, attirée en cela par la propagande des Robin. Ce sont des Acadiens à la recherche d'une région hospitalière qui, à la fin du 18^e siècle, s'amèneront en Gaspésie pour pêcher et travailler dans les établissements des Robin. Ces derniers feront venir aussi des Jersiais et des Guernésiens. Les "Québécois" n'apparaîtront véritablement dans le coin qu'au 19^e siècle.

Comment cette main-d'oeuvre en fut réduite à un état de dépendance totale face aux capitalistes étrangers, c'est ce que nous verrons plus loin dans le texte. Pour l'instant contentons-nous de nous rappeler que le peuplement de la Gaspésie est le fait

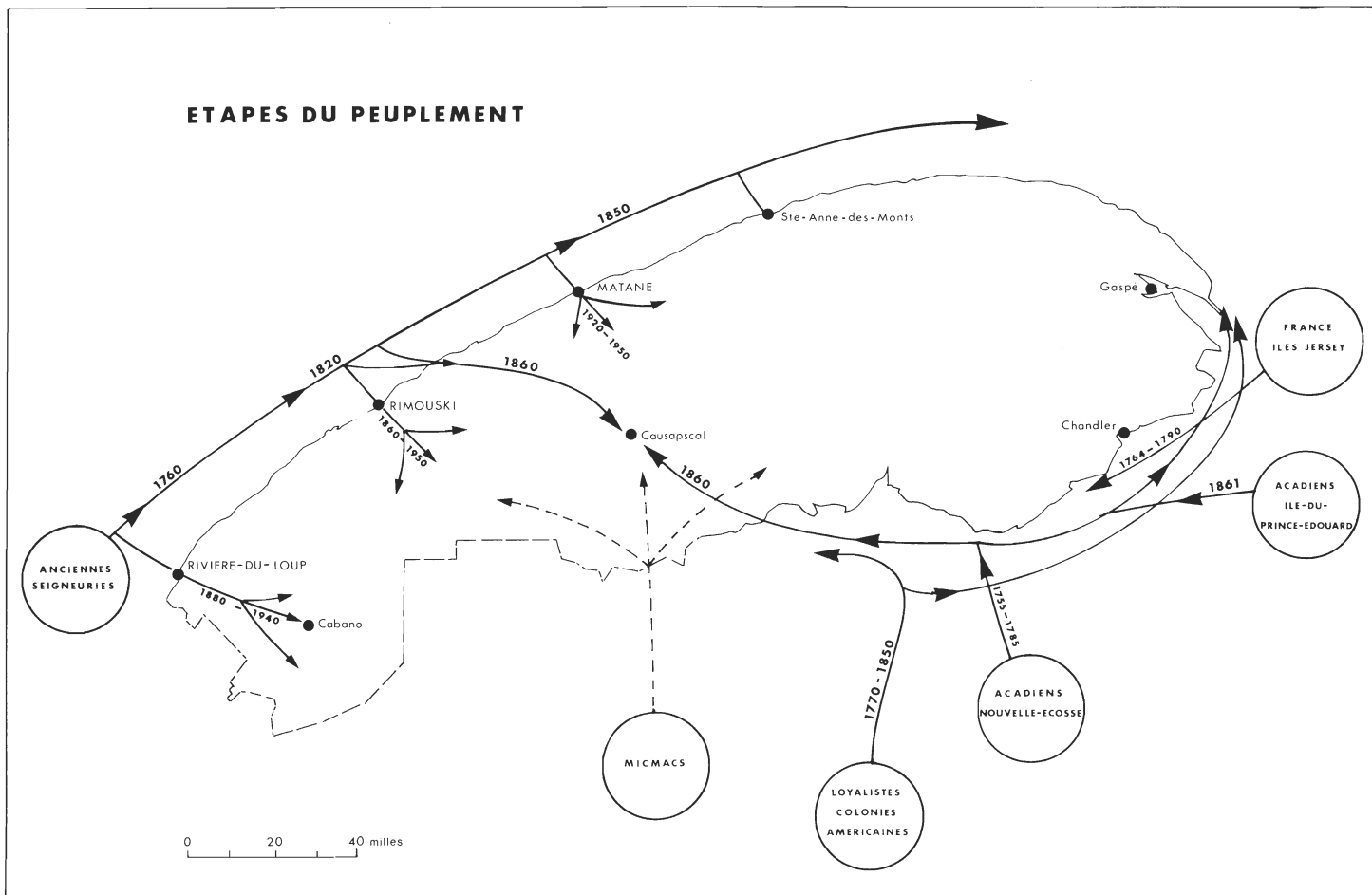


Amqui, 1908. [Madame Cléophas Cormier, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

de compagnies étrangères qui s'approprièrent des ressources maritimes de la région. De 1765, date de l'implantation de ces compagnies, à 1825, la population des côtes de Gaspé et de Bonaventure passa de quelques centaines d'habitants à plus de 6,000 résidents.¹

Le développement socio-économique du Bas Saint-Laurent ne date pour sa part que d'environ 150 ans. Au tournant du 18^e siècle, on dénombre aux alentours de 1,000 habitants le long du littoral s'étendant de Rivière-du-Loup à Rimouski. Plus à l'est, il n'y avait pratiquement personne. La plupart de ces gens vivaient de chasse et de pêche, l'agriculture s'avérant pour eux une activité secondaire. Ce qui provoquera dans les décennies suivantes le boom socio-économique de notre coin de terre, ce sera l'exploitation par la bourgeoisie commerçante britannique des immenses réserves forestières qu'abrite le territoire. Sans vouloir empiéter sur le contenu du texte suivant, mentionnons que c'est vers 1820 qu'un commerçant de bois comme William Price envoie ses agents pour acheter du bois coupé dans la région, bois revendu avec profit en Angleterre.

Dès la décennie suivante, cette classe marchande s'accapare des principaux moulins à scies existant dans la région, s'arrache nos réserves forestières dont elle deviendra propriétaire et entreprend d'exploiter sur une grande échelle cette ressource. Ces "Lumber Lords" n'eurent pas à attirer leur main-d'oeuvre dans leur secteur puisque déjà bon nombre d'habitants fuyaient les seigneuries



surpeuplées qui s'échelonnaient le long de la rive sud, particulièrement celles des actuels comtés de Kamouraska et de l'Islet. La présence d'une exploitation forestière florissante, axée de plus en plus sur le commerce colonial, devait favoriser l'intégration des colons. Dès 1827, la population du littoral bas-laurentien atteignait 8,000 habitants, réalisant ainsi un bond phénoménal. Les 24 années suivantes se caractérisent par une augmentation de la population de l'ordre de 350% (de 7,975 à 26,882).²

Si des commerçants ont pu provoquer ou accélérer le peuplement du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, ce n'était pas pour nous faire plaisir, mais bien pour tirer profit de l'exploitation et de la vente de nos ressources. Nous avons vu comment ils ont pu se trouver de la main-d'oeuvre; nous analyserons maintenant comment ils ont établi cette main-d'oeuvre et l'ont rendue dépendante des activités de la pêche et de la forêt.

Nous avons souligné au début de cet article que la compagnie Robin faisait venir sa main-d'oeuvre. Propriétaire d'une bonne partie du littoral gaspésien, cette compagnie morcelle ses terres et les vend au pêcheur. Celui-ci tout en s'endettant auprès de cette firme, reçoit une terre tout juste grande pour y pratiquer une agriculture de subsistance.³ Ne pouvant faire vivre sa famille avec sa terre, il se doit de pêcher pour le compte de Robin, comme pour les autres compagnies d'ailleurs. Ne disposant pas des

moyens financiers pour se payer les équipements dont il a besoin, il achète à crédit chez les compagnies qu'il rembourse en nature, avec de la morue fraîche, tout au long de la saison de pêche. Il ne sera payé qu'une fois le prix du poisson fixé sur les marchés. Il achètera de même à crédit les denrées (Robin possédant ses propres fermes), et tous les autres outils qu'il utilise durant la saison de pêche.

Le magasin Robin est son fournisseur, mais toujours à crédit, s'il avait payé comptant comme tout bon client, on lui aurait certes déduit entre 10 et 15% mais... C'est ainsi qu'à l'automne ce que la compagnie lui rembourse ne suffit pas à payer sa subsistance pour l'hiver. Il est donc obligé de recommencer à acheter à crédit jusqu'au mois d'août suivant. Les Robin avaient le monopole de l'exploitation du poisson, le monopole aussi des marchandises en circulation, et, comme complément à la perfection de leur système, ils avaient structuré une vie communale pour leurs "employed servants" (hommes de tous les métiers et presque tous d'origine jersiaise). Ils ne dépendaient ainsi aucunement des résidents de la côte.³

Ces commerçants étrangers s'assuraient donc d'une main-d'oeuvre totalement dépendante d'eux, renouvelable d'année en année, de génération en génération; main-d'oeuvre sous-payée, prisonnière

re d'un monopole qui s'articulait sur le système du troc, ne laissant ainsi aucunes chances aux pêcheurs de se libérer de leurs conditions de vie et de travail. L'activité agricole, faute d'âcres de terre, de bras, de soins, d'argent, se marginalise, accentuant ainsi la dépendance de l'habitant vis-à-vis la pêche et les compagnies qui la contrôle.

Les compagnies forestières qui exploitent les ressources du Bas Saint-Laurent n'agiront pas autrement. Exception faite des ouvriers spécialisés, généralement anglais, les "Lumber Lords" puisèrent leur main-d'oeuvre à même la région, ce qui coûte moins cher que d'avoir ses propres ouvriers et ce qui permet de les renvoyer quand ils ne font pas l'affaire.

Ce sont généralement des colons qui s'établissent sur une terre, de roches trop souvent, qui deviendront leur main-d'oeuvre. Le colon a besoin d'argent liquide pour acheter l'équipement qu'il utilise pour les travaux de la ferme, et il ne refuse pas l'offre monétaire des "Lumber Lords" pour aller couper du bois au chantier ou encore sur son propre lot. Comme résultat, tous les hommes de la famille se retrouvent au chantier de l'automne à la fin du printemps. S'ils font de la drave en plus, ce n'est qu'à la fin de mai qu'ils reviennent à la ferme.

Dans ces conditions, on comprend que les colons aient de la misère à améliorer le rendement de leur exploitation agricole. A la fin de l'été, les colons doivent repartir au chantier pour aller chercher l'argent qui leur permettra de survivre jusqu'à l'année suivante. Les conditions de vie et de travail n'étaient pas drôles au chantier:

...on a été dans des places voé-tu que c'était loin pour travailler dans l'bois. Y follait qu'on profite de la clarté, on partait, on marchait une heure une heure et demi de noirceur pour aller travailler, quand le jour commençait à prendre on arrivait à not'ouvrage... Si on partait de clarté on perdait une heure une heure et demi d'ouvrage, follait être rendu pour travailler de clarté. On marchait avec un fanal à travers du bois pour pas qu'on s'assomme après les arbres...

On avait seulement du lard, pis quand y restait des beens le matin on n'apportait, quand y en avait pas de reste on apportait du pain dans un poche pis du sirop dans une canisse et pis on mettait not' pain dans la neige ça gèle pas. On faisait du feu pis on mettait du lard salé après une aulne, on faisait des toasts quand y faisait trop frette on mangeait avec des mitaines, quand on voyait qu'on était pu capable de rien faire pis que ça voulait pu réchauffer assez, on mangeait pis on sacrait not' camp dans le bois, on allait travailler...⁵

Cette citation décrit des conditions qui préva-

laient dans la première moitié du 20e siècle. La réalité est plus dure encore au 19e, à preuve ce mémoire pour la discipline dans les chantiers, cité par Louise Dechêne:

Une amende de 5s. par jour pour jours chômés, maladie, etc. Les provisions qui seront données pour les chantiers seront du pain, des biscuits, du lard, du poisson et des pois. J'espère que tout le monde sera content de cette nourriture. Je n'ai promis rien de plus. Tout homme qui désobéira aux ordres ou ne donnera pas satisfaction sera congédié immédiatement et il n'aura pas un seul sou de ses gages. Vu qu'il aura manqué de remplir les conditions de son engagement. Je veux qu'il soit bien entendu que tout racommodage, soit de harnais, sleigh, mémoires, emmancher des haches, etc... seront faits le soir après la journée faite... Le temps de travail sera du petit matin jusqu'à la nuit. Il faudra que les hommes partent du chantier avant le jour afin d'être rendus à leur ouvrage aussitôt qu'il fera assez clair pour travailler et ils ne laisseront pas l'ouvrage avant qu'il fasse trop noir pour pouvoir continuer... Chaque homme fournira sa hache à ses propres frais.⁶

Après ce récit, pas besoin de vous spécifier qu'il n'y a pas de syndicat dans les chantiers.

Quand les chantiers se déplacent plus au sud, le long des rivières Neigette, Rimouski, Métis... dans la Vallée de la Matapédia ou ailleurs, les colons-travailleurs forestiers doivent suivre, sinon la grande majorité ne pourra survivre avec les fruits de leur terre.

La "ville" fournit aussi son contingent de sans-travail qui bénéficient de programmes de colonisation et des subsides qui en découlent pour s'établir à proximité d'un chantier pour pouvoir y tra-

Maison de colonisation 1908. [Madame Cléophas Cormier, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



vailler. La Vallée de la Matapédia s'est ainsi "colonisée".

On n'insistera pas ici sur l'accaparement du sol et des équipements par les compagnies forestières qui se sont établies dans la région. Le texte suivant s'en fait l'écho et nous vous y renvoyons.

Quand ce sont les autres qui viennent exploiter nos ressources, il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils demandent à nos travailleurs de le faire avec des gants blancs. Simple région périphérique faisant partie d'une simple colonie intégrée de force au commerce international, le Bas Saint-Laurent-Gaspésie ne pouvait espérer que l'exploitation de ses ressources soit planifiée. Les compagnies étrangères pratiqueront jusqu'à nos jours, une exploitation sauvage que des exemples rapportés ci-après étayeront.

Le premier de ces exemples a trait à la pêche au saumon dans les rivières de la Gaspésie et le long des côtes de Bonaventure. Les informations qui suivent sont tirées d'un rapport datant de 1843 et rédigé par un comité spécial d'enquête sur la pêche au saumon sur la rive sud du district de Gaspé.⁷ Dans ce rapport, on y apprend que ce sont les commerçants anglo-saxons, qui ont pour nom Pritchard, Ferguson, Busteed, Adams..., qui pratiquaient le commerce du saumon, poisson qu'ils revendaient sur les marchés internationaux. On le pêchait dans la plupart des rivières de la Gaspésie, surtout la Ristigouche, et dans la Baie des Chaleurs. Ces commerçants font appel à des Indiens de qui l'on achète une partie du saumon qu'ils prennent, ou à des blancs, qu'ils soient pêcheurs ou travailleurs forestiers.

On n'hésite pas à pêcher le saumon dans la saison du frai et à étendre des rets d'une rive à l'autre pour le capturer; on le pêche aussi le soir au flambeau pour l'effrayer et le faire quitter les endroits où il fraie. Autre pratique pernicieuse "...c'est de pêcher, le printemps, le peu de saumons qui sont restés dans les rivières pendant l'hiver, et qui s'en retournent vers la mer."

Cette pêche au saumon "contrôlée" par les commerçants anglais rapporte gros; dans le rapport on y fait mention... "Que la pêche au saumon était, autrefois, une source considérable de richesses pour la Province du Bas-Canada, mais surtout pour le district de Gaspé."

Les chiffres à l'exportation du saumon qui sont avancés dans ce rapport sont révélateurs: "Qu'il a été exporté du dit district, à une certaine époque, à une certaine année, 7,000 tierçons de saumon: tandis qu'aujourd'hui, la plus grande quantité qui en a été prise, dans le dit district, ne s'élève pas à plus de 500 quarts annuellement." De même un peu plus loin dans le rapport: "...mais il est constant qu'autrefois on en exportait plusieurs milliers de quarts, tandis que, depuis quelques années, on n'en exporte que quelques centaines de quart seulement."

Si un quart, mieux connu sous le nom de baril, peut contenir 31 gallons d'un quelconque liquide, on s'imagine aisément qu'il devait s'exporter des dizaines de milliers de saumons annuellement, sans compter ceux qui étaient consommés sur place. Et ça se passait avant 1843. Déjà à cette époque, on parlait d'extinction probable du saumon. On prônait des mesures pour assurer la survie de celui-ci et le maintien de sa mise en marché. Dire qu'aujourd'hui on en est à ensemençer les rivières...

Le rapport nous mentionne comme causes probables de la diminution du saumon, l'absence de réglementation spéciale (un inspecteur pour tout le district), l'utilisation de méthodes prohibées pour la pêche, la présence de radeaux de bois et de moulins à scie dans les rivières, mais il ne s'attaque pas au cœur du problème: le contrôle de l'économie et des institutions politiques par l'étranger qui dicte ses propres lois. La première c'est que cette colonie, le "Québec" appartient à la Grande Bretagne (de nos jours au Canada anglais et aux Américains), et la deuxième, son complément, que les ressources qui s'y trouvent et les profits qu'on en retire, leur appartiennent.

Et pour le saumon en conserve, consolez-vous, vous pouvez toujours acheter du "Made in Vancouver".

Les "Barons du bois" n'ont pas perdu leur temps eux aussi dans la région. Il s'est sorti du Bas Saint-Laurent 10 millions de madriers de pin et d'épinette entre 1828 et 1860.⁸ Des madriers de 12 pieds de long par 11 pouces de large et 21 pouces d'épaisseur sciés à partir de billots dont le diamètre standard sous l'écorce variait de 22 pouces à 16 pouces au fin bout pour le pin rouge, et 18 à 16 pouces pour l'épinette. Louise Dechêne mentionne la région baignée par la rivière Rimouski comme l'une des plus grosses talles de pin rouge au Québec. Affirmation que confirme nos données pour l'époque. Promenez-vous maintenant le long de la rivière Rimouski, le pin rouge s'y fait rare et le diamètre de l'arbre varie entre 6 et 10 pouces. De même le diamètre standard de l'épinette de nos jours varie entre 6 et 8 pouces.

Les "Barons du bois" n'étaient pas intéressés à faire de la coupe sélective, à protéger les repous-ses... A l'époque on repérait une talle, on la rasait et on recommençait plus loin. Ça n'a d'ailleurs pas tellement changé.

On assiste donc au 19^e siècle à un véritable pillage de nos ressources par des compagnies étrangères qui en retirent des profits énormes qui ne sont évidemment pas réinvestis dans le développement économique de la région.

Plus on pille les ressources d'une région plus celle-ci voit son activité économique et sa population croître. Le Bas Saint-Laurent-Gaspésie aura connu une augmentation de population de plus de



Tartinages. [Alphonse Richard, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

300% de 1820 à 1860, soit un pourcentage d'augmentation supérieur à tout autre au Québec. Ceci pour la simple raison que pour piller des ressources, ça prend de la main-d'oeuvre.

Mais ce type de développement économique ne repose que sur du vide. Si les compagnies étrangères pillent moins de ressources, si elles sont moins en demande, si le prix de vente diminue, pour quelques raisons que ce soient, y compris la diminution des ressources de la région, c'est le ralentissement de l'activité économique, le chômage, l'exode pour une bonne partie de la population. C'est pour cela qu'une région doit diversifier son activité économique, en se dotant particulièrement d'un secteur manufacturier qui peut produire et vendre des biens, et qui est plus susceptible de fournir de l'emploi. A moyen et à long terme, une économie diversifiée avantage une région. Ça n'a jamais été le cas pour la nôtre. Notre maigrelet secteur manufacturier ne reposait que sur la transformation primaire de nos ressources: moulins à scie pour transformer le bilot en madriers ou en planches, vigneaux pour sécher et établissements pour saler la morue. Voilà ce qu'était et ce qu'est pas mal encore notre secteur manufacturier.

Les causes principales de cet état de choses s'analyseront à l'intérieur d'une double réalité: celle de la colonie pour le Québec et de région périphérique pour l'est du Québec. On l'a dit le Québec a été colonisé par la France et l'Angleterre d'abord et avant tout pour les ressources qu'il possédait. La bourgeoisie commerçante de ces pays, de même que les Etats concernés, prennent les ressources du Québec à bon marché, les revendent chez-eux ou dans d'autres pays, en retirent des profits qu'ils réinvestissent dans le développement économique de leur pays et non du nôtre. Le Québec ne s'appartient ni politiquement ni économiquement. En voici un exemple. Sous le régime français, la Gaspésie possédait deux centres métropolitains. Voici pourquoi: "Le gouvernement de France lui-même approuvait cette façon de faire, à cause des

revenus qu'il en retirait. Voyez plutôt comment cela se passait. Percé, poste de pêche important, qui exportait annuellement des centaines de mille livres de poisson, ne pouvait en expédier une seule livre à Québec ou à Montréal directement. Tout le poisson était expédié en France, par de là être réexpédié de France à Québec et à Montréal, assurant ainsi aux seigneurs des cargaisons d'aller et retour pour leurs bateaux et au gouvernement, des droits d'importation et d'exportation."⁹

Les seigneurs de la côte de Gaspé sont d'abord et avant tout des armateurs français qui font le commerce de la morue. Leur objectif c'est de faire de l'argent, de remplir leurs navires de poissons, même si cela doit se faire au détriment des consommateurs de Québec et de Montréal. Quand aux taxes perçues pour le transport de la marchandise, elles s'en vont directement dans les coffres de la royauté française, il ne reste rien pour la Nouvelle-France.

Cet état de dépendance politique et économique ne facilite en rien le développement autonome d'une colonie. L'Est du Québec subit de même le joug d'un autre type de dépendance, s'établissant cette fois entre le centre de croissance d'une colonie et ses régions périphériques.

La zone s'étendant de Québec à Montréal aura pu bénéficier du commerce international pour s'assurer d'un certain démarrage économique. Mais pour maintenir une vitesse de croisière à ce niveau, ce centre de croissance devra agir tel un "colonialiste" qui s'accapare du contrôle des régions situées à sa périphérie. En cas de crise, elle se débarrasse de son excédent de population en les envoyant coloniser. Elle envoie sa bourgeoisie ou ses valets de la bourgeoisie anglo-saxonne pour s'accaparer de nos ressources, pour transformer celles-ci le cas échéant, pour nous vendre ses produits manufacturés. Ce centre de croissance a grand besoin d'argent, de capital pour continuer à croître et il le prendra là où il le peut. Ce faisant, il reproduit à une plus petite échelle les relations qui s'établissent entre la colonie du Québec représentée par son centre de croissance et le colonialiste qu'était la Grande-Bretagne (de nos jours, cette relation s'établit entre "the Canada" et les USA).

Vous vous souvenez de notre exemple précédent? Le deuxième, datant de 1850, et extrait d'un rapport d'enquête gouvernemental présidé par Jean-Charles Chapais, illustre notre dernier propos:

"... et que nous ne possédons aucune amélioration publique venant du gouvernement, n'ayant reçu depuis la date de son existence (pour les 6 comtés) à peu près 20,000 livres quand nous versons chaque année plus de 22,000 livres dans le coffre provincial, dont à peu près 5,000 au revenu territorial, 800 livres à celui sur les phares et 17,000 au revenu des douanes sans compter ce qui provient des autres sources".

Les 6 comtés dont il est fait mention ici sont situés dans l'Est du Québec et dans la région du Saguenay Lac St-Jean. Ils en sont à un certain stade de développement qui pourrait leur permettre d'espérer accroître et diversifier leur économie. Or, les compagnies étrangères et le centre de croissance ne partagent pas leurs vues comme nous venons de le constater.

Si la période 1820-1860 en fût une de forte croissance pour le Bas Saint-Laurent, à cause de la présence des intérêts étrangers qui pillent ses ressources et ont besoin de main-d'oeuvre et de services connexes, ce n'était que temporaire puisque l'économie de la région ne reposait sur rien de solide. Jean-Charles Taché demandait qu'on améliore un réseau routier déficient et qu'on rénove ou construisent les quais et ports qui relient la terre à la mer, la plus importante "route" de l'époque. Ses vœux ne seront que partiellement exaucés et encore avec de nombreux retards, tout bonnement parce que le réseau de communication est fonction de l'exploitation des ressources par les compagnies étrangères et non des désirs et des attentes de la population locale.

2. L'exploitation agricole

Au dix-huitième siècle, l'agriculture québécoise se porte relativement bien. L'abondance des terres assure au paysan québécois une réelle sécurité, tandis que la vente du blé sur le marché international lui procure une certaine aisance.

Mais à l'aube du dix-neuvième siècle, les données se modifient provoquant une crise agricole dont les effets seront de deux ordres: Exode d'une partie de la population et transformation de l'exploitation agricole. La perte du marché du blé, l'appauvrissement du sol et la surpopulation à l'intérieur des seigneuries en sont les principales causes.

En effet, l'agriculteur québécois par suite de sa méconnaissance des techniques agricoles alors en vigueur, surtout pour la rotation des terres, voit son sol s'appauvrir entraînant ainsi une baisse du rendement à l'acre et une diminution sensible de la qualité du froment. Parallèlement à ce phénomène, l'agriculture du Haut-Canada (Ontario) est en pleine expansion et son blé envahit le marché québécois.

En outre, la forte croissance démographique que connaît le Québec durant cette période entraîne un encombrement des anciennes seigneuries qui n'ont plus de terres à offrir aux nombreux fils d'agriculteurs. Dans certains cas, le refus de seigneurs de vendre certaines terres ne fait qu'aggraver la situation. On assiste alors à un morcellement des terres, solution impropre à régler un problème qui relève essentiellement d'une méconnaissance des techniques agricoles de la part de l'agriculteur québécois.

Comme conséquence de cette crise, l'agriculture québécoise se replie sur elle-même pour devenir autarcique. On abandonne rapidement la culture du blé pour celle de l'avoine, moins exigeante pour la terre. On produit aussi du seigle, de l'orge, du sarrasin, des pois et des patates, denrées qui, pour la plupart, sont de consommation locale.

Cette transformation se fait en fonction de l'ouverture du marché américain, industriel et urbain, futur grand demandeur de produits agricoles divers.

Quant à ceux qui ont dû délaisser leur terre, ils iront grossir le flot de ces gens à la recherche d'emplois à la ville ou dans les chantiers de coupe du bois. Beaucoup d'entre eux viendront coloniser des espaces périphériques comme le Saguenay et le Bas Saint-Laurent.

Les colons qui s'établissent de Rivière-du-Loup à Matane proviennent en majeure partie des comtés de Bellechasse, l'Islet-Montmagny et Kamouraska, eux aussi durement affectés par la crise agricole.

Pour la région, la période de 1820 à 1840 représente son premier véritable essor socio-économique.

LA PÉRIODE 1800-1850

Cette période en est une de peuplement et de mise en valeur du littoral bas-laurentien et gaspésien. Les trois comtés plus à l'ouest, l'Islet, Montma-



Charrue Selkie. [Adrien St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Le semeur. [Adrien St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

gny et Kamouraska, de peuplement plus ancien ont subi certaines transformations durant cette période.

Au début du dix-neuvième siècle, on produisait presque exclusivement des céréales et parmi celles-ci le blé venait de loin en tête pour l'apport du numéraire qu'il représentait. Joseph Bouchette précisait que "les voiliers anglais venaient se charger aux petits quais aménagés sur l'estuaire et il était, avec le sucre d'érable, le bois et un peu de poisson et du beurre, le principal article d'exportation".¹ On vendait de même un peu de bétail et de la volaille. Tout ce trafic se faisait par voie de mer, à l'exception du beurre que l'on convoyait l'hiver par les routes gelées.

Mais déjà durant cette période, on assiste à quelques changements significatifs, cette région subissant, elle aussi, les effets de cette réalité agricole du Québec.

Ainsi, la production du blé diminue considérablement dans ces comtés au profit de l'avoine, du seigle et de l'orge. Un comté comme Kamouraska qui produisait 117,000 boisseaux de blé en 1831, n'en produit guère plus que 7,000 en 1844, comparativement à 152,000 boisseaux d'avoine. Cette transition du blé à l'avoine est d'autant facile que cette région expédie une bonne part de son avoine de même que certains autres produits vers les chantiers du comté de Saguenay, récemment ouvert à la colonisation.

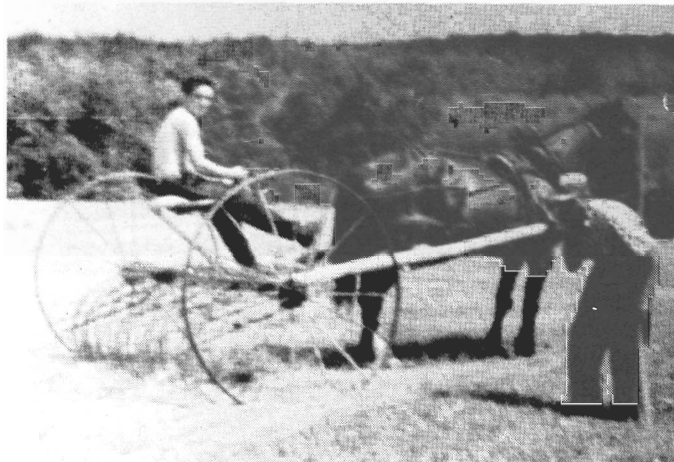
La culture de la patate s'intensifie durant cette période. Ainsi dans Kamouraska la production va doubler de 1831 à 1844, atteignant les 210,000 boisseaux.

Ces trois comtés ont été eux aussi victimes d'un encombrement des seigneuries provoquant un début de morcellement des terres (57 âcres par occupant de terre en moyenne pour Kamouraska en 1844, contre 72 pour la zone littorale s'étendant de Rivière-du-Loup à Matane), et une augmentation du nombre de locataires sur les terres (27% en 1844 pour Kamouraska). L'exode plus à l'est constitue une des solutions pour bon nombre d'habitants de cette région.

Quant à notre deuxième région qui recouvre les paroisses du littoral s'étendant de Rivière-du-Loup à Matane, elle n'aura pas eu à subir véritablement les contrecoups de la conjoncture du moment puisque déjà essentiellement peuplée au cours de cette période.

Ainsi, de 1827 à 1851, la population de cette région connaîtra une augmentation de 238%, comparativement à une croissance de 50% pour la première région étudiée.

Cette région du littoral bas-laurentien verra sa superficie en culture doubler de 1831 à 1851 par rapport au total occupé.



Le râteau. [Adrien St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

La culture céréalière occupe la plus grande partie de la superficie améliorée. Le blé est la céréale dominante en 1831; sa production représente plus de 60% de la récolte céréalière en boisseaux. Vingt ans plus tard, on produira dans la région autant d'avoine que de blé, phénomène imputable à la forte demande d'avoine pour les chantiers de la région du Saguenay.

La production de boisseaux de patates va plus que doubler de 1831 à 1851, atteignant les 200,000 boisseaux en fin de période.

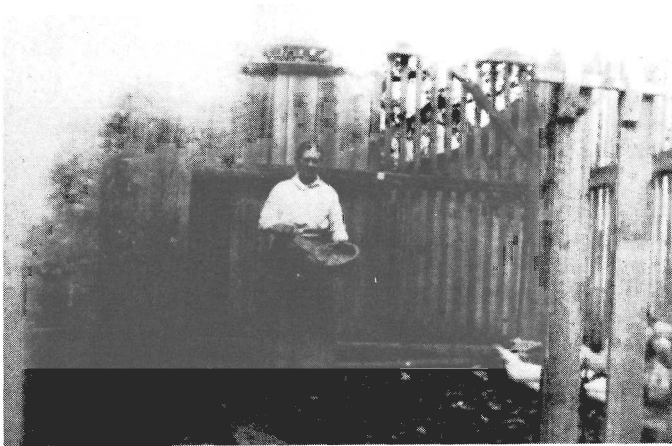
Tout comme pour la première région mentionnée, on cultive le seigle et l'orge, mais en moindre proportion que le blé et l'avoine.

Période de défrichements et de labours pour l'exploitant agricole de cette région, mais période de relative prospérité puisque la demande de produits agricoles est bonne.

La troisième région concernée, la Gaspésie, qui regroupe les districts de Gaspé et de Bonaventure de même que les Iles de la Madeleine, pratique une activité agricole d'appoint, c'est-à-dire complémentaire à celle de la pêche.

On ne sera donc pas étonné de constater que l'agriculture qu'on y pratique durant cette période est plus orientée en fonction de la consommation locale et régionale. Ainsi en 1831, la production de patates pour le seul comté de Bonaventure totalise 450,000 boisseaux, dont une partie est possiblement vendue sur les marchés des Maritimes.

Si en 1831 la récolte céréalière se partage équitablement entre les différents grains, vingt ans plus tard, l'avoine assure sa prédominance au détriment des autres grains mais aussi de la patate: chute de 250% de la récolte de cette dernière dans Bonaventure, comparativement à une augmentation de la récolte d'avoine qui passe de 4,000 boisseaux à 93,000 boisseaux.



Le poulailler. [Anne-Marie Marmen, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

LA PÉRIODE 1851-1871

Cette période pourrait être qualifiée d'âge d'or de l'agriculture du Québec au dix-neuvième siècle.

Durant ces vingt années, on assiste à un accaparement du sol et à sa mise en valeur, qui se traduit par une augmentation de la superficie "améliorée", emblavures et pâturages, par rapport au total occupé.

Cette mise en valeur du terroir agricole de l'Est du Québec s'explique en grande partie par la grande demande de produits agricoles sur les marchés régional, national et international.

L'accaparement du sol se traduit par une augmentation de 62% du nombre d'occupants de terre dans l'Est du Québec (16,282 en 1871), alors que pour la province cette augmentation est minime. Même constat pour la superficie occupée qui augmente de 59% dans le Bas Saint-Laurent et de 50% pour l'Est du Québec, comparativement à 36% pour la province.² La superficie moyenne occupée par exploitant passe de 64 acres à 95 acres en 1871 pour l'ensemble de l'Est du Québec, à près de 112 acres pour le Bas Saint-Laurent; cette moyenne est légèrement supérieure à celle de la province. Il est à noter que ces données statistiques incluent les possédants de terre de 10 acres et moins, occupants de "lopins de terre" qui ne sont pas agriculteurs mais, en règle générale, journaliers. Elles représentent 10% du total des occupants de terre dans la province et de 15 à 20% pour la plupart des comtés de l'Est du Québec, à l'exception des jeunes comtés de Rimouski et de Témiscouata qui n'en ont que 5%.

La moyenne d'acres par agriculteur s'en trouve donc sensiblement gonflée.

Cette variation à l'intérieur des "frontières" de l'Est du Québec s'explique par les effets de la crise agricole de la période précédente pour les comtés

Occupation du sol Total occupé, total amélioré Est du Québec: 1851-1871				
	Total occupé âcres	% augmen- tation	Total amélioré âcres	% augmen- tation
1851 Bas St-Laurent	583,912		203,129	
1851 Est du Québec	1,020,080		340,833	
1851 Pr. de Québec	8,113,408		3,605,167	
1871 Bas St-Laurent	927,390	59	432,242	113
1871 Est du Québec	1,543,010	50	645,050	89
1871 Pr. de Québec	11,025,786	36	5,703,944	58

de l'Islet, Montmagny et Kamouraska; pour la Gaspésie par l'aspect complémentaire de son activité agricole. Dans cette dernière région, la superficie moyenne occupée varie entre 50 et 75 acres alors qu'on y retrouve 45% des occupants de terre qui ne possèdent qu'entre 10 et 50 acres. Le district de Rimouski³ voit 75% de ses occupants de terre posséder entre 50 et 200 acres.

La mise en valeur du sol se caractérise par une augmentation de la superficie améliorée de près de 113% pour le Bas St-Laurent, soit le double de l'augmentation de la province.

On constate que la superficie améliorée augmente plus rapidement que la superficie occupée, phénomène imputable à une forte demande des produits agricoles qui se répercute par une augmentation des emblavures et des pâturages au détriment du total occupé. Cette agriculture extensive se fait l'écho d'un type d'agriculture dit "traditionnel", fondé sur des méthodes et des techniques de mise en valeur du sol très désuètes. On constate d'ailleurs qu'il n'y a pas d'amélioration du rendement à l'acre durant la période même si une telle affirmation s'avère risquée puisque des facteurs climatiques ou épidémiologiques peuvent influencer sur des données qui ne valent que pour deux années.

Superficie améliorée % de la superficie occupée, Est du Québec: 1851-1871		% emblavures et pâtura- ges par rapport au total occupé
1851 Bas St-Laurent		34.7
1851 Est du Québec		33.1
1851 Prov. de Québec		44.4
1871 Bas St-Laurent		46.6
1871 Est du Québec		41.8
1871 Prov. de Québec		51.7

Source: Recensement Canada 1871

Si les données précédentes pour l'Est du Québec sont légèrement inférieures à celles de la province, il faut se souvenir que la colonisation bat son plein dans notre région. D'ailleurs, les plus vieilles paroisses ont sensiblement le même pourcentage que la province.

L'agriculteur est d'autant plus intéressé à défricher qu'à améliorer son rendement à l'acre, qu'il peut soutirer de l'argent en vendant une partie de son bois coupé aux agents des compagnies forestières.

On continue encore à accorder préséance aux terres sous culture, d'autant plus que la conjoncture agricole est bonne. En 1871, seulement 37% de la superficie améliorée est en pâturage dans la province tout comme pour l'Est du Québec. Ce sont les terres ensemencées qui bénéficient surtout du pourcentage d'augmentation de la superficie améliorée par rapport à la superficie occupée.

Nous analyserons maintenant la production agricole de l'Est du Québec; mais auparavant nous ferons un rappel de la conjoncture agricole pour l'ensemble de la période, 1851-1871.

Selon Hamelin et Roby, l'agriculture québécoise s'intègre de plus en plus à l'économie américaine: "L'expansion économique, qui suit aux Etats-Unis la guerre du Mexique, la ruée vers l'or de la Californie et la colonisation de l'ouest ouvre le marché de la Nouvelle-Angleterre aux producteurs québécois".⁴

Le marché américain est grand demandeur de grains, particulièrement d'avoine et d'orge, de même que de viande de porc, de boeuf, de mouton et de volaille.

Les différentes villes en pleine croissance réclament elles aussi leur part de produits agricoles. L'ouest canadien, producteur presque exclusif de blé et de bétail, achète de l'avoine.

Parallèlement à cette "demande", le développement du réseau ferroviaire québécois et sa connexion au marché américain favorise la circulation des produits de l'agriculture québécoise. Pour Hamelin et Roby, l'agriculture québécoise passe... "de l'autarcie à l'économie du marché".

L'Est du Québec suivra ce mouvement, tout en conservant une certaine spécificité régionale, telle ce lien qui unit l'activité agricole aux activités de la pêche ou de l'exploitation forestière.

Ainsi tout comme pour la province, la production d'avoine va doubler afin de satisfaire les différents marchés. Le Bas Saint-Laurent en devient le plus gros producteur de l'Est du Québec.

La récolte d'orge et de seigle double de même sans qu'il soit possible de déterminer si une partie

de la production d'orge est vendue sur le marché américain. Joseph-Charles Taché dans son rapport de 1850, mentionne qu'à la fin des années quarante certaines paroisses exportent de l'orge vers Québec.⁵

La culture du sarrasin, connaît un boom durant cette période. Des 102,000 boisseaux récoltés en 1871, Bonaventure en produit 40% et le Témiscouata 25%. Cette denrée de consommation locale, bonne surtout pour faire du pin et des galettes, est récoltée principalement dans des régions de colonisation récente ou d'activité agricole secondaire. La récolte du pois double, représentant alors en 1871, 6% du total provincial.

Signe de vitalité, toute relative soit-elle, la production céréalière de l'Est du Québec va presque doubler durant ces vingt ans (86%), soit une croissance supérieure à celle de l'ensemble du Québec (56%).

Autre produit qui connaît une croissance accélérée, la patate dont la récolte en boisseaux triple pour la province (307%), et quadruple presque pour l'Est du Québec et le Bas Saint-Laurent (358 et 377%). Avec ses trois millions de boisseaux en 1871, l'Est du Québec totalise 17% de la production québécoise de patates. Pour la région, cette denrée ne sert pas seulement pour la consommation locale; en effet, la région exporte une bonne partie de sa production vers le marché de la Nouvelle-Angleterre, phénomène qui s'accroîtra au cours des décennies suivantes avec le développement du réseau ferroviaire. C'est le comté de Bonaventure, avec une récolte de 600,000 boisseaux pour l'année 1870-71 qui en est le principal exportateur.

La production de foin qui sert essentiellement à nourrir les bêtes va doubler durant cette période pour la province tout comme dans l'Est du Québec. Les villes et les chantiers en sont de gros consommateurs.



La tonte des moutons. [Alphonse Richard, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

Contrairement à l'ensemble de la province qui délaisse presque totalement la culture du blé (en 1871, la province produit sept (7) boisseaux d'avoine pour un (1) boisseau de blé), le grand district de Rimouski continue à faire du blé sa culture céréalière principale. De fait, ce district sera le ou l'un des plus importants producteurs de blé de tous les districts de la province jusqu'au début du vingtième siècle. Ce particularisme, propre non seulement au district de Rimouski, mais à l'ensemble du Bas Saint-Laurent, s'explique en partie par l'abondance de "terres améliorées", par la jeunesse du sol de la région et par l'apport important de numéraire que sa vente sur les marchés de Québec et de Montréal assure à l'agriculteur local.

De même l'échange et la vente du bétail s'accroissent, favorisées en cela par une demande tant provinciale qu'américaine.

**Produits de l'élevage
Animaux tués ou vendus
Est du Québec 1871**

	Bétail tué ou vendu	Moutons tués ou vendus	Cochons tués ou vendus	Livres de laine
Bas St-Laurent	7,395	33,422	26,523	207,752
Est du Québec	15,033	54,068	47,658	349,745
Prov. Québec	155,373	464,119	325,609	2,763,304

Source: Recensement Canada 1871

Six pour cent du bétail de même que des moutons tués ou vendus dans la province le sont dans l'Est du Québec, données comparables au pourcentage de population que représente l'Est du Québec dans la province (11%). Pour le cochon et pour la laine vendus, la proportion est supérieure atteignant les 15%. Dans l'ensemble, l'Est du Québec n'accuse pas de retard sur ce plan.



Sortie de la messe du dimanche. [Madame Cléophas Cormier, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

Il semble que l'Est du Québec, qui vendait déjà une partie de sa production de viande dans les chantiers, surtout pour le porc, ait pu en exporter vers le marché américain, demandeur de boeuf, de porc et de mouton.

Même chose pour la laine qui trouve preneurs... "par suite de la diminution de la production textile américaine occasionnée par la guerre civile..."⁶

Ainsi, on constate une intensification de l'élevage du mouton partout au Québec. Le district de Kamouraska, avec ses 11,800 moutons tués ou vendus en 1871, n'est dépassé dans ce domaine que par les districts de Stanstead (12,500) et de Beauce-Est (12,200).

Les districts de Témiscouata et de Kamouraska, situés à proximité du marché de la Nouvelle-Angleterre, recueillent respectivement 73,000 et 65,000 livres de laine. Ils deviennent les deux plus gros producteurs de laine du Québec sur un total de 82 districts.

Pas de retard sensible en ce qui concerne le total de vaches laitières dont le nombre augmente de près de 50% dans l'Est du Québec.

**Elevage
Nombre de vaches laitières,
Est du Québec 1851-1871**

	Vaches laitières	
	1851	1871
Est du Québec	30,158	44,067
Province de Québec	295,552	406,542

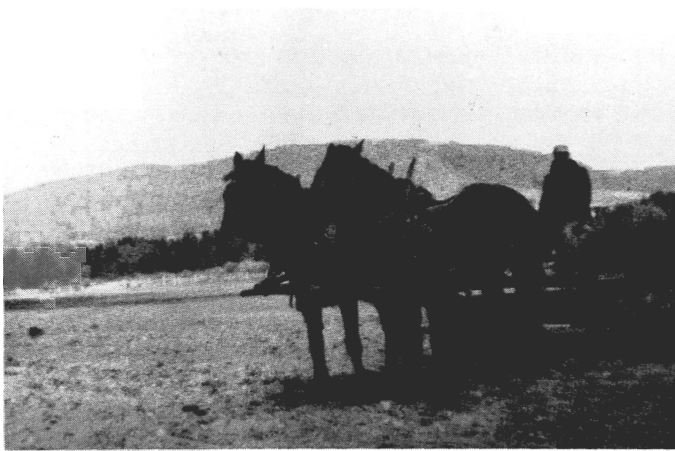
Source: Recensement Canada 1871

La fabrication domestique de beurre voit sa production doubler. Il n'y a pas comme tel de beurrieres et la consommation de beurre se veut surtout locale.

**Fabrication de beurre
Livres de beurre et pourcentage
d'augmentation - Est du Québec, 1851-1871**

	Lbs de beurre	% d'aug- mentation	
1851	Bas St-Laurent	649,719	
	Est du Québec	1,090,721	
	Prov. de Québec	9,610,036	
1871	Bas St-Laurent	1,859,795	186
	Est du Québec	2,932,626	169
	Prov. de Québec	24,289,127	153

Source: Recensement Canada 1871



Le rouleau. [Adrien St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

Quant au fromage, il demeure pratiquement inconnu dans la région. L'Est du Québec ne produit que 8,000 livres de fromage en 1871, ce qui est bien peu en regard des 500,000 livres obtenues dans la province.

En résumé, la période de 1851 à 1871 peut être qualifiée de temps prospère pour l'agriculture de la région tout autant que de la province. Axée sur les marchés, l'agriculture de la région approvisionne de grains et de bétail les chantiers, villes, "colonies" des Maritimes et de la Nouvelle-Angleterre.

Cette conjoncture favorable masque malgré tout certains problèmes inhérents à l'agriculture québécoise et spécifiques à notre région, problèmes qui apparaîtront au cours de la période suivante.

LA PÉRIODE 1871-1901

La conjoncture qui avait jusque là favorisé l'agriculteur québécois pendant la période précédente change de cap vers 1870. Le non renouvellement du traité de réciprocité en 1866 et l'intensification du courant d'échanges Est-Ouest aux Etats-Unis ferme pratiquement le marché américain aux agriculteurs québécois. L'Ouest canadien, avec l'Ontario en tête, inonde durant cette période le marché québécois de divers produits. La crise internationale qui a cours de 1873 à 1879 plonge définitivement l'agriculture québécoise dans le chaos.

Pour bon nombre d'habitants de la région, l'exode vers les manufactures de la Nouvelle-Angleterre ou les prairies du Middle West américain représente la seule solution.

Plus de 40,000 personnes quitteront la région de 1881 à 1901. Quant à ceux qui restent, ils vont tenter de transformer leur exploitation agricole. Mais les forces d'inertie demeurent très fortes et rendent la tâche malaisée aux élites locales et nationales.

Nous analyserons en premier lieu les divers maux qui affectent l'agriculture de la province et de la région.

Les premiers problèmes rencontrés ont trait à la préparation et à la mise en valeur de la terre. Ecoutons Bouchette qui décrit ce processus qui a cours dans notre région au dix-neuvième siècle:

Voilà donc nos colons à l'oeuvre; ils vont "faire la terre". Cela débute par une besogne joyeuse, l'abattage des arbres, effectué de préférence à l'automne. Les plus beaux troncs mis à part, tout le bois est laissé sur place et brûlé au printemps; le brûlé marque partout le début de l'exploitation. Au printemps 1806, les navigateurs de l'estuaire passant au large du Bic voyaient le ciel obscurci par la fumée des abattis qu'on y brûlait. Sur les cendres, du blé, de l'avoine, de l'orge, des navets étaient semés à la volée; un léger hersage et tout est dit, à moins qu'une gelée tardive ne vint ravager le pauvre champ. On fait ainsi en deux ans deux récoltes; puis on met en foin, qu'on fauche quatre ans de suite; après quoi le terrain, toujours hérissé de souches noircies, est utilisé deux ans comme pâturage. Alors huit années étant écoulées, on extirpe les souches et le champ est mis en labour; la terre est faite.⁷

L'auteur poursuit en nous expliquant la technique de rotation des sols:

Des terres en culture, on faisait deux parts à peu près égales. Une moitié des terres était labourée etensemencée, pour la presque totalité en céréales, durant trois années consécutives, tandis que l'autre moitié était en prés fauchés et en pâtures. Au bout de trois ans, on mettait la charrue dans les prés, tandis que les terres précédemment en labour devenaient prairie pour trois années nouvelles.⁸

Nous sommes donc en présence d'une agriculture forcément extensive dont le mode d'assolement s'avère d'ailleurs des plus primitifs.

En outre, on ne connaît que l'engrais de ferme strictement utilisé pour les terres de labour. Seuls les champs de patates disposent d'un fumier spécial, à base de fumier de mouton croyons-nous. Les engrais chimiques feront une bien modeste apparition au début du vingtième siècle. On cultive de même trop de grains et pas assez de fourrages verts qui permettaient à la terre de respirer.

Avec ce genre de restrictions, la terre ne peut que s'appauvrir rapidement d'autant que ces sols de schistes manquent de chaux. La culture intensive de céréales n'améliore pas les choses.

Certes, il y a bien un début de mécanisation avec l'arrivée dans la région vers 1874 de "faucheuses, moissonneuses, râteau-à-cheval, rouleaux et semoirs..."⁹ ! Cependant, ce phénomène ne se généralisera qu'au début du vingtième siècle.

OCCUPANTS DES TERRES 1871-1911

LOPINS DE	MOINS DE	10 ACRES	50 ACRES	100 ACRES	200 ACRES						
TERRE	%	10 ACRES	%	50 ACRES	%	100 ACRES	%	200 ACRES	%	et plus	%

Islet et Montmagny		71		604	20.5	359	12.5	701	23.8	853	29.0	424	14.4	
		81		807	23.6	537	15.7	903	26.4	804	23.5	368	10.7	
		91		1634	37.1	536	12.2	718	16.3	984	22.3	524	11.9	
		01	240	4.4	578	12.8	727	16.1	1484	33.0	1124	25.0	379	8.4
		11	202	6.6	487	13.5	507	14.1	1002	21.9	1004	28.0	343	9.5
Kamouraska		71		430	17.9	330	13.7	697	29.0	648	27.0	293	12.2	
		81		729	25.0	418	14.3	883	30.3	654	22.4	226	7.7	
		91		646	24.0	291	10.8	580	21.5	786	39.2	383	14.2	
		01	167	7.1	246	10.5	271	11.6	572	24.5	694	29.7	380	16.3
		11	94	4.2	205	9.2	266	11.9	584	26.3	725	32.5	353	15.8
Témiscouata		71		154	5.8	182	6.9	904	34.3	907	34.5	481	18.3	
		81		416	13.0	338	10.6	1081	33.9	910	28.5	438	13.7	
		91		947	29.1	191	5.4	735	21.0	1014	29.0	599	17.1	
		01	105	3.4	150	4.9	247	8.1	790	26.1	1094	36.1	638	21.0
		11	158	4.3	272	7.5	265	7.3	990	27.5	1275	35.4	638	17.7
Rimouski		71		66	2.0	317	9.6	1421	43.3	1052	32.0	424	12.8	
		81		224	5.5	411	10.1	1653	40.8	1265	31.2	489	12.0	
		91		635	14.1	434	9.6	1344	29.9	1392	31.0	685	15.2	
		01	233	4.8	177	3.6	427	8.9	1502	31.3	1664	34.7	790	16.4
		11	103	2.0	162	3.2	543	10.9	1450	29.2	1597	32.2	1097	22.1
Gaspé		71		384	13.9	1228	44.7	666	24.2	359	13.0	110	4.0	
		81		725	19.2	1702	45.1	791	21.0	409	10.9	140	3.0	
		91		768	17.9	2000	46.7	841	19.6	523	12.2	150	3.5	
		01	23	0.4	623	12.8	2527	52.0	941	19.3	546	11.2	194	3.1
		11	39	0.7	588	11.1	2967	56.1	1030	19.4	519	9.8	141	2.6
Bonaventure		71		348	15.2	933	40.7	629	27.4	279	12.1	99	4.3	
		81		330	11.5	949	33.2	898	31.4	497	17.4	180	6.3	
		91		417	12.7	902	27.4	944	28.7	744	22.0	273	8.3	
		01	32	0.9	210	6.1	1153	33.9	999	29.4	726	21.3	277	8.1
		11	25	0.6	444	10.9	1340	32.9	1163	28.6	845	20.7	249	6.1
Prov. Qué.		71		10510	8.9	22379	18.9	44410	37.6	30891	26.1	9896	8.3	
		81		19150	13.8	24564	17.8	47686	34.5	34723	25.1	11740	8.5	
		91		51057	29.1	22296	12.7	46118	26.3	40309	23.0	15216	8.6	
		01	10489	6.9	13660	9.0	20047	13.3	45813	30.4	44216	29.3	16374	10.8
		11	9990	6.2	15976	10.0	22209	13.9	49043	30.7	46109	28.8	16371	10.2

Pour l'instant, il ne favorise qu'un accroissement de l'émigration par l'élimination d'une partie de la main-d'oeuvre agricole.

La faible productivité du sol de l'Est du Québec s'explique donc aisément. Ainsi dans le district de Rimouski, le rendement à l'acre du blé était de 6.4 boisseaux en 1851, 7.8 en 1860, 9.2 en 1871, 9 en 1881, 9.1 en 1891 et 12.8 en 1901. Sol jeune déjà épuisé, semble-t-il. Les paroisses du littoral n'enregistrent d'ailleurs que peu de progrès pour le rendement à l'acre du blé.

Rendement à l'acre Boisseaux de blé à l'acre Paroisses du Bas Saint-Laurent, 1851-1871		
	Boisseaux de blé à l'acre	
	1851	1871
Saint-Fabien	8.8	11.0
Bic	10.6	9.2
Saint-Germain, Riki	8.4	9.9

Source: Recensement Canada 1871

Les paroisses de colonisation récente auront même un rendement supérieur à celles du littoral. Si en 1851, le district de Rimouski devançait la province pour le rendement à l'acre de l'avoine, (16.3 contre 15.1), ce n'est que partie remise puisque cinquante ans plus tard les rôles sont renversés.

Recensement à l'acre Boisseaux d'avoine, d'orge et de patates à l'acre - Comté de Rimouski, 1851-1901			
	Boisseaux à l'acres		
	Avoine	Orge	Patates
1851 Cté Rimouski	16.3	12.1	119.6
1851 Pr. de Québec	15.1	12.2	84.9
1901 Cté Rimouski	21.6	21.6	133.3*
1901 Pr. de Québec	24.8	24.3	180.6

* Pour 1891
Source: Recensements Canada 1871, 1901

L'Est du Québec semble accuser un certain retard dans l'application de nouveaux procédés d'assolement et de restitutions des sols. D'ailleurs, pour les années 1871, 1881 et 1891, on dénote une certaine stagnation dans le rendement à l'acre des divers grains pour l'Est du Québec. Il est facile de comparer la productivité du sol québécois pour la période en regard de celle de l'ouest: de 30 à 40 boisseaux à l'acre pour le blé.

Il existe d'autres signes de cette crise qui secoue l'agriculture dans l'Est du Québec.

Exploitants agricoles			
% d'augmentation 1844-1871, 1871-1901 Est du Québec			
	Occu- pants terre	% d'aug- mentation 1844-1871	% d'aug- mentation 1871-1901
B. St-Laurent	8,306	64	
1871 Est du Québec	16,282	62	
Pr. du Québec	118,086	3	
B. St-Laurent	10,147		22
1901 Est du Québec	22,091		35.6
Pr. de Québec	150,599		27.3

Source: Recensement Canada 1871, 1901

De 1844 à 1871, le nombre d'occupants de terre avait augmenté de 62% dans l'Est du Québec, et de 64% dans le Bas Saint-Laurent; trente ans plus tard, pour la période 1871-1901, le taux d'augmentation se réduit à 35% pour l'Est du Québec et 22% seulement pour le Bas Saint-Laurent.

En outre, si on soustrait de ces données les occupants de lopins de terre, plus nombreux que jamais et dont la profession principale n'a rien à voir avec l'agriculture, le taux d'augmentation se réduit à 24% pour l'Est du Québec et 11% pour le Bas Saint-Laurent (vallée de la Matapédia comprise); la moyenne provinciale se situant à 10% de croissance.

On peut parler d'une perte d'effectifs pour l'agriculture dans le Bas Saint-Laurent, d'autant plus évidente qu'au cours de cette période se peuple la vallée de la Matapédia et une bonne partie de l'arrière-pays bas-laurentien. On peut affirmer, sans risque de se tromper, que les paroisses du littoral sont les plus affectées par cet exode d'une partie de la classe agricole et de ces fils de cultivateurs qui n'auront pu se trouver de terres.

Les districts de Gaspé et de Bonaventure résistent mieux compte tenu du caractère complémentaire de l'activité agricole.

Parallèlement à cette stagnation-récession, on assiste à une hausse sensible de la superficie de l'exploitation agricole.

Cet accroissement de la superficie occupée, manifeste pour le Bas Saint-Laurent et à l'échelle provinciale, se réalise aux dépens de ceux qui ont

**Superficie occupée
Moyenne d'âres par occupant de terre
Est du Québec, 1871-1901**

	Total occupé	Moyenne d'âres par occupant
1871 Bas St-Laurent	927,290	111.6
1871 Est du Québec	1,542,910	94.7
1871 Prov. de Québec	11,025,786	93.3
1901 Bas St-Laurent	1,142,625	124.1
1901 Est du Québec	1,955,332	96.7
1901 Prov. de Québec	14,444,175	110.9

Source: Recensement Canada 1871, 1901

entre 10 et 100 âres de terre dont la part proportionnelle diminue de 1871 à 1901. Elle chute de 57% à 43% pour la province, et de 46% à 37% pour le Bas Saint-Laurent. Dans cette dernière région, il y a même diminution du nombre d'occupants de terre dans cette catégorie (perte de 242 occupants). Il y a une augmentation de 32% pour la catégorie de 100 à 200 âres et de 51% pour ceux qui possèdent 200 âres et plus.

On assiste à un phénomène de concentration des terres, les plus nantis profitant de l'exode des plus petits pour augmenter leur superficie. Le district de Bonaventure, à vocation agricole supérieure à celle du district de Gaspé, suit ce mouvement. Les comtés de l'Islet et de Montmagny, déjà saturés, ne connaissent pas de modifications sensibles.

Notons une fois de plus en passant que ces chiffres qui donnent la superficie moyenne occupée s'avèrent conservateurs. En effet, si nous éli-



L'arrivée du printemps sur la ferme. [Alphonse Richard, Lac-au-Sau-
mon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la
photographie ancienne." Collection de Normand Poirier, Lac-au-Sau-
mon.

minons ceux qui possèdent entre 1 et 10 âres et qui ne sont pas véritablement des cultivateurs de profession, la superficie moyenne des vrais cultivateurs s'en trouve augmentée.

La mauvaise conjoncture agricole alliée à une agriculture extensive — augmentation des emblavures et pâturages plutôt qu'amélioration des techniques de culture et du rendement à l'âre — empêche tout morcellement des terres qui ne ferait qu'accentuer l'exode de la population agricole. Le cultivateur qui veut survivre sur sa terre pendant ces années difficiles, se doit donc de posséder une assez grande superficie.

Autre signe des difficultés rencontrées par l'agriculteur durant cette période; la faible augmentation du total amélioré.

**Superficie occupée
% d'augmentation du sol occupé et amélioré
Est du Québec, 1851, 1871, 1901**

	Terres occupées âres	Terres améliorées, âres	% d'aug- 1851-71		% d'aug- 1871-1901	
			To	Ta	To	Ta
Bas St-Laurent	927,390	432,242	50	113		
Est du Québec	1,543,010	645,050	50	89		
Prov. Québec	11,025,786	5,703,944	36	58		
Bas St-Laurent	1,143,625	523,925			23	21
Est du Québec	1,955,332	808,017			27	25
Prov. Québec	14,444,175	7,439,941			31	30

Source: Recensement Canada, 1871-1901

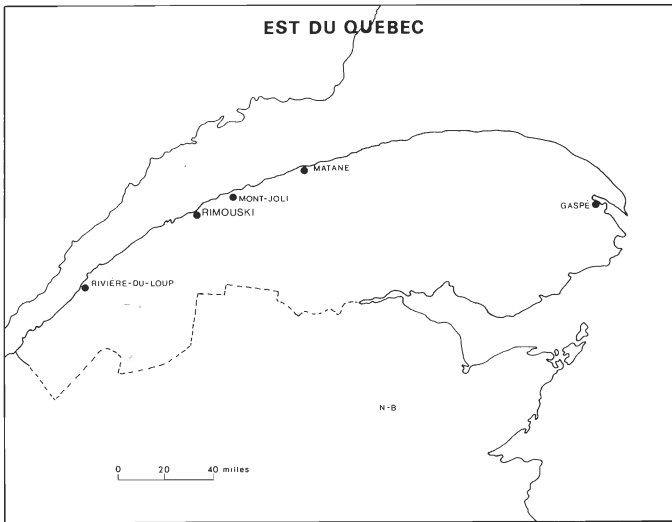
Malgré la vague de colonisation qui défriche des lambeaux du sol régional, l'exode hors des frontières de la région est beaucoup plus important et inévitable.

De même, la proportion de la superficie améliorée par rapport à la superficie occupée demeure statique de 1871 à 1901, signe d'un certain aténisme provoqué par la mauvaise conjoncture agricole.

**Superficie occupée
% de la superficie améliorée/total occupé
Est du Québec, 1851, 1871 et 1901**

	% de la superficie "Améliorée" par rapport au total occupé		
	1851	1871	1901
Bas St-Laurent	34.7	46.6	45.8
Est du Québec	33.1	41.8	41.3
Prov. Québec	44.4	51.7	51.5

Source: Recensement Canada 1871, 1901



Pendant cette dernière période, les terres en pâturage atteignent près de 50% du total amélioré, croissance imputable à la réorientation de l'agriculture québécoise en fonction de l'industrie laitière.

Durant la période, la récolte des moissons telles le maïs, l'orge, le blé, l'avoine, le seigle et le sarrasin, va presque doubler dans l'Est du Québec; augmentation liée uniquement à la récolte de l'avoine qui totalise 50% de la récolte en boisseaux de toutes les céréales.

L'avoine qui trouve encore preneurs sur les marchés provincial et international connaît une croissance de 191% en 1901 sur la récolte de 1871. Le sarrasin, denrée de consommation locale, connaît lui aussi une hausse de 70%. Toutes les autres céréales déclinent ou stagnent.

Le district de Rimouski récolte toujours plus de blé que les autres districts, indice d'une rentabilité certaine, mais sa part de la superficie en culture diminuera à partir des années 1880.

La récolte de foin va sans cesse augmentant, triplant même de 1871 à 1901. Autre denrée qui connaît un progrès constant, la patate. Malgré une mauvaise année, l'Est du Québec en recueille trois (3) millions et demi de boisseaux, dont un (1) million pour le seul comté de Bonaventure. Vingt et un pourcent de la récolte de patates de la province provient de l'Est du Québec.

Il ne faudrait pas oublier cependant que cette période en est une de transition pour l'agriculture québécoise qui se spécialise de plus en plus en faveur de l'industrie laitière. Réorientation qui rencontre l'accord de la plupart des élites de l'époque et qui s'appuie sur une argumentation semblable à celle de ce ministre de l'agriculture du temps que résume Hamelin et Roby:

a) L'industrie laitière met le cultivateur à l'abri des aléas de la température, car l'herbe croît à une température plus basse que les céréales, et les plantes fourragères résistent mieux que les céréales à la séche-

resse prolongée; b) L'Angleterre achètera de préférence dans le Québec, "car ses intérêts commerciaux sont plus intimement liés aux nôtres"; la vache canadienne "quand elle est bien choisie, et surtout bien soignée" peut rivaliser par la qualité et la quantité de son lait avec la plupart des races étrangères; d) le système de laiterie coopérative du Québec met les cultivateurs en mesure de concurrencer les producteurs étrangers sur le marché anglais; e) Le Saint-Laurent permet aux producteurs du Québec d'expédier leurs produits en Angleterre "quinze jours avant ceux de l'ouest des Etats-Uni"; f) Le Brésil, les Indes et le Japon offrent des perspectives illimitées.¹⁵

Malgré cette vision de l'avenir pour le moins utopique, le démarrage de l'industrie laitière québécoise s'effectue, et ce dès les années 1870.

**Elevage
Nombre de vaches laitières
Est du Québec, 1871-1901**

	Total	% d'aug. 1871-1901
1871 Est du Québec	44,067	
Prov. de Québec	406,542	
1901 Est du Québec	76,568	74
Prov. de Québec	767,825	89

Source: Recensement Canada 1871, 1901

Augmentation de près du double qui se répercute sur la production de livres de beurre domestique partout en province. On constate un progrès beaucoup moins rapide pour le fromage domestique; la part de l'Est du Québec pour les deux produits variant de 12 à 15%.

**Dérivés du lait
Livres de beurre et de fromage
Est du Québec, 1871-1901**

	Beurre LB	Fromage LB
1871 Bas St-Laurent	1,859,795	185
Est du Québec	2,932,626	3,825
Prov. de Québec	24,289,127	512,435
1891 Bas St-Laurent	2,453,576	12,132
Est du Québec	3,951,433	134,039
Prov. de Québec	30,113,226	4,260,941

Source: Recensement Canada 1871, 1891

Le comté de l'Islet produit d'ailleurs 80% du fromage domestique dont la production semble inconnue plus à l'Est.

En 1891, l'Est du Québec possédait 25 fromageries soit 4% du total provincial (617). Dix ans plus tard, notre région double le nombre de ses fromageries mais elles ne représentent toujours qu'un faible 6% de la part provinciale. Le district de Rimouski en compte 35 et on n'en retrouve aucune dans celui de Gaspé.

Par contre, les 65 beurreries recensées dans la région en 1901 représente 15% du total provincial. Vingt et une (21) sont situées au Témiscouata, vingt-et-une (21) dans l'Islet-Montmagny et dix-sept (17) pour le district de Rimouski. Les districts de Bonaventure et de Kamouraska, qui possèdent en tout une quinzaine de fromageries, n'ont aucune beurrerie.

Sur les 340 fabriques combinées de beurre et de fromage, huit (8) appartiennent à la région, soit six (6) dans Kamouraska et deux (2) dans l'Islet.

Dérivés du lait			
Valeur en dollars du beurre et du fromage fabriqués — Est du Québec, 1901			
	Beurre fabriqué livres	Fromage fabriqué livres	Val. totale des produits \$
1901 Bas St-Laurent	1,623,511	3,416,260	656,740
Est du Québec	2,539,768	4,014,226	896,795
Prov. de Québec	24,625,000	80,630,199	12,874,377

Source: Recensement Canada, 1901

L'Est du Québec produit 10% du beurre québécois, et de ce nombre, 40% sort des beurreries du Témiscouata. Par contre, notre région ne fabrique et ne vend que 5% du fromage de la province; les districts de Kamouraska et de Rimouski avec 80% de la production locale, en sont les principaux fabricants. Il y a une certaine cohérence entre les diverses régions de l'Est du Québec pour la production de beurre et de fromage; même si la Gaspésie ne fabrique qu'une part modeste de ces produits, le district de Bonaventure n'extrait que du fromage laissant le beurre au district de Gaspé. Même phénomène avec Kamouraska pour le fromage, et le Témiscouata pour le beurre. Seuls les districts de l'Islet, de Montmagny et de Rimouski équilibrent pour ainsi dire leur production.

La part de l'Est du Québec en 1901, pour la vente des produits concernés, se situe à 7% du total provincial; résultat relativement décevant quand l'on sait que l'Est du Québec abrite 10% de

la population du Québec, 15% des occupants de terre, 11% des terres améliorées et 10% des vaches laitières.

On accuse un certain retard vis-à-vis le reste de la province en ce qui a trait à l'implantation d'une industrie laitière. Recul imputable en bonne partie à l'importance que l'on accorde aux récoltes des champs dans la région; ainsi la valeur en dollars des produits laitiers du Québec, qui représente 45% de la récolte des champs, n'atteint que les 34% pour l'Est du Québec: Bonaventure (19%), Gaspé (26%) et Rimouski (32%) ont les plus basses moyennes. Soulignons que le district de Rimouski voit sa récolte des champs égaler 1,220,000 dollars, ce qui le place parmi les cinq (5) premiers des soixante-dix (70) districts de la province.

La valeur totale de la récolte des champs dans l'Est du Québec représente 11% du total provincial, en 1901, comparativement à 8% pour les produits laitiers; 5.5% pour les animaux vendus et 15% pour les viandes et produits de tous animaux abattus sur la ferme.

Les difficultés rencontrées par l'industrie laitière de la région sont nombreuses; problème de mentalité, le cultivateur de la région pratiquant une agriculture traditionnelle axée sur les céréales; les élites locales n'ont que peu d'audience auprès de la classe agricole de l'Est du Québec. Problème relié à l'activité économique de la région puisque l'évolution de l'agriculture est bien souvent déterminée par l'exploitation forestière ou la pêche; ainsi le cultivateur qui part pour le chantier l'hiver néglige de s'occuper de sa ferme, ce qui diminue sa production laitière et affecte la qualité de son cheptel et des produits de ce dernier. Problèmes de communications pour une région éloignée des grands centres et disposant d'un réseau ferroviaire incomplet et d'un réseau routier difficilement praticable l'hiver. Enfin, problème d'organisation pour cette industrie laitière qui s'articule autour de fabriques de rang trop petites, mal équipées, isolées, n'ayant qu'un faible capital pour améliorer la qualité et la quantité des articles produits.

Les élites du temps ont pourtant essayé de diagnostiquer et de résoudre les difficultés rencontrées par l'agriculture québécoise du dix-neuvième siècle. En 1850, une première enquête présidée par Jean-Charles Chapais fait le point sur la situation de notre agriculture:

Le sol est mal égoutté, la fertilisation est négligée, l'assolement des cultures est désuet, les prairies sont mauvaises, l'élevage des animaux est déplorable, les instruments perfectionnés sont rares, les sociétés d'agriculture "n'ont pas produit tous les résultats qu'on en attendait", dans bien des cas "leurs dépenses de gestion se chiffrent à des sommes exorbitantes", les expositions agricoles profitent beaucoup plus à nos meilleurs cultivateurs, capitalis-

tes et autres personnes possédant des terres en bon ordre, qu'à ceux qui ont réellement besoin d'instruction et d'encouragement.¹⁰

Les auteurs recommandent entre autres... "Un meilleur égouttement, plus d'engrais, succession méthodique des cultures sur la ferme, recours à l'élevage, sociétés d'agriculture à la portée de tous les cultivateurs..."¹¹

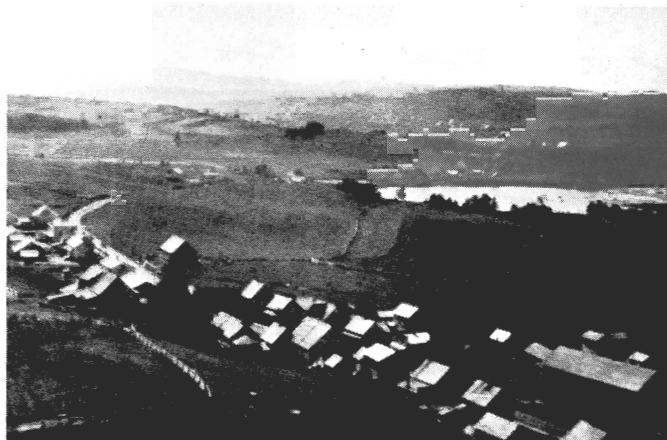
Tout au cours de cette deuxième moitié du dix-neuvième siècle, les instances politiques, les sociétés d'agriculture de comtés, les cercles agricoles de paroisse, les sociétés de colonisation et les écoles d'agriculture uniront leurs efforts aux agronomes et missionnaires agricoles, pour encadrer, former et informer l'agriculteur québécois (ce qui s'avère un échec), et pour l'orienter en cette fin de siècle vers l'industrie laitière ce qui constitue d'ailleurs un second échec puisque cette transformation de notre agriculture résulte d'abord et avant tout de facteurs structurels et conjonctuels. Ce n'est véritablement qu'au vingtième siècle que la classe agricole québécoise écoutera ses élites.

Quels sont donc ces facteurs qui déterminent la route à suivre pour l'agriculture de l'Est du Québec, et dans une moindre mesure de celle du Québec?

Il y a d'abord le type même d'agriculture hérité du Moyen Age français et pratiqué depuis lors tout au cours du dix-neuvième siècle; une agriculture très traditionnelle dont le mode d'assolement, des restitutions et de culture est archaïque; agriculture extensive qui, disposant d'une grande superficie, préfère augmenter ses emblavures et pâturages plutôt que d'améliorer la qualité et la productivité de sa terre et de ce qui y pousse; agriculture soumise à la demande, donc sensible à la conjoncture qui amène cette demande; agriculture qui réagit donc en retard mais toujours sans bouleverser ou remettre en question cette pierre d'assise traditionaliste qui la caractérise.

Autre facteur important, celui de la marginalisation et de la dépendance de l'agriculture vis-à-vis l'activité économique principale qui a cours dans les sous-régions de l'Est du Québec; l'exploitation forestière et la pêche.

Il ne faut pas se leurrer: dans le Bas Saint-Laurent, la marche du peuplement, donc du développement agricole, est fonction des déplacements de l'activité économique principale d'alors, l'exploitation forestière: Le littoral bas-laurentien de 1820 à 1850, la vallée de la Matapédia, la zone sud du Témiscouata et du district de Rimouski s'ouvrent dans les années subséquentes. Le cultivateur est dépendant de cette activité économique dans la mesure où il s'approprie le sol à proximité du chantier, parce qu'il y trouve un marché potentiel mais aussi un emploi rémunéré; il cultive un sol pas né-



Vue d'Amqui. [Léonard Larouche, Amqui]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

cessairement bon pour l'agriculture, et néglige sa ferme une bonne partie de l'année pour aller travailler au chantier et gagner le nécessaire dont il a besoin pour améliorer sa ferme. Il devient donc dépendant de l'activité forestière ne pouvant concilier les deux tâches avec succès. On se retrouve en présence d'une activité agricole qui se marginalise au profit de l'exploitation forestière et qui ne peut que rester traditionnelle parce que négligée par le cultivateur.

Même phénomène tout autour du littoral gaspésien où l'activité économique dominante est la pêche. Là aussi le capital étranger s'accapare les ressources dont il a besoin et établit sa main-d'oeuvre le long des côtes. Ainsi, l'agriculture devient dépendante d'une autre activité.

Dans les deux cas, l'argent non retiré de la vente de nos ressources ne nous appartient pas. Il n'est pas réinvesti dans la région, encore moins dans le développement agricole et manufacturier.

On conçoit que cette agriculture qui demeure traditionnelle soit dépendante de l'activité économique principale et des fluctuations de la demande en produits des marchés local, provincial et international.

Les effets de la conjoncture de ce dernier quart de siècle forceront donc l'agriculteur à transformer son exploitation agricole et à mettre l'accent sur une industrie laitière dont les produits sont de plus en plus en demande et où la concurrence est moins vive.

PRODUCTION DES MOISSONS
DANS L'EST DU QUEBEC: 1851, 1881, 1901

		Boisseaux Blé	Boisseaux Orge	Boisseaux Avoine	Boisseaux Seigle	Boisseaux Pois-Fèves	Boisseaux Sarrasin	Boisseaux Maïs	Total Céréales et Pois	Boisseaux Patates	Tonnes Foin
1851	Islet et Montmagny	67,912	17,337	203,844	17,236	10,795	58	3,142	320,364	144,788	8,451
	Bas St- Laurent	165,510	137,537	275,460	56,300	56,074	304	217	691,402	304,801	37,077
	Gaspésie	25,112	21,470	103,209	1,724	2,377	70	51	154,013	211,902	15,121
	Total Est du Québec	258,534	176,334	582,553	75,260	69,246	432	3,410	1,165,779	661,491	60,649
	Total Province	3,073,943	495,766	8,977,400	325,422	1,415,136	532,412	401,284	15,221,363	4,429,016	755,579
1881	Islet et Montmagny	78,980	40,862	312,552	17,530	11,190	17,030	728	478,872	572,982	34,365
	Bas St- Laurent	346,563	189,229	559,079	91,958	98,743	38,265	831	1,324,668	1,569,021	66,625
	Gaspésie	64,581	78,884	282,121	12,138	8,699	65,998	428	512,849	1,128,023	34,060
	Total Est du Québec	490,124	309,675	1,153,752	121,626	118,632	121,293	1,987	2,312,389	3,270,026	135,050
	Total Province	2,019,004	1,751,539	19,990,205	430,232	4,170,456	2,041,670	888,169	31,291,275	14,873,287	1,614,906
1901	Islet et Montmagny	59,213	59,067	781,247	4,092	6,893	62,741	300	973,553	537,808	46,714
	Bas St- Laurent	332,580	148,361	1,486,163	49,796	67,504	49,176	1,111	2,134,691	1,765,269	131,605
	Gaspésie	81,586	99,656	722,214	5,266	8,151	58,891	77	975,841	1,226,402	56,577
	Total Est du Québec	473,379	307,084	2,989,624	59,154	82,548	170,808	1,488	4,084,085	3,529,479	234,896
	Total Province	1,968,203	2,535,597	33,536,677	211,287	970,032	1,849,596	1,384,331	42,455,723	16,610,451	2,576,662

3. L'exploitation forestière

LA CONJONCTURE

Le développement socio-économique d'une colonie est généralement intimement lié au pillage de ses ressources par les pays colonialistes.

Sous le régime français le Québec n'assurait sa croissance qu'en vendant ses fourrures et son blé sur le marché français principalement. L'épuisement de ces deux ressources et la guerre de conquête qui nous attribua un nouveau maître, la Grande-Bretagne, provoqua l'exploitation d'une autre ressource: LE BOIS.

C'est une conjoncture internationale favorable en ce début du dix-neuvième siècle qui permit l'essor du commerce colonial du bois. L'Angleterre, grande consommatrice de bois pour ses chantiers navaux, se voit démunie de cette ressource par suite du Blocus napoléonien qui la prive des bois de la Baltique. En désespoir de cause les coûts de transport étant plus élevés pour le bois en provenance des colonies canadiennes, la Grande-Bretagne se retourne vers ses colonies pour leur réclamer ce bois dont elle a tant besoin.

L'abolition, en 1809, des droits d'entrée sur les bois coloniaux, se veut une mesure d'incitation au développement par la bourgeoisie anglo-saxonne du commerce colonial du bois. Les effets de cette mesure ne tarderont pas à se manifester, puisqu'en 1812, le volume des exportations de bois canadiens en Grande-Bretagne double celui des bois de la Baltique.

Cette croissance, que l'essor industriel britannique va accentuer, se poursuivra jusqu'en 1860, date de l'intégration du commerce du bois canadien aux intérêts et au marché américain.

LA MAIN-MISE DU CAPITAL ANGLO-SAXON SUR LE COMMERCE REGIONAL

Pour comprendre comment la bourgeoisie anglo-saxonne s'organise pour contrôler le commerce colonial du bois, nous étudierons l'ascension de l'un de leurs représentants au Québec, William Price.

Price agira d'abord comme gérant au Québec pour le compte d'une compagnie d'import-export, de 1810 à 1820. Il en acquerra une expérience importante comme marchand tout en apprenant les diverses techniques du commerce du bois.

Ce court stage lui apprend qu'il ne pourra réussir dans cette branche du commerce colonial qu'en s'associant avec des représentants de la haute finance britannique. En 1820 donc, quatre partenaires, deux banquiers et deux commerçants, vont s'associer pour former trois compagnies, chacun possédant "le quart des actions et des bénéfices dans chacun de ces établissements"¹. Les deux banquiers sont James Dowie et Nathaniel Gould de la compagnie londonienne Parker & Yeoman qui fournissent l'avance de capital et les contrats gouvernementaux ou de particuliers. Quant à nos deux commerçants, ce sont Peter MC Cutcheon, dit Mc Gill, qui pratique l'import-export dans le Haut-Canada, et William Price, de la compagnie du même nom, qui ne possède comme tout capital qu'une scierie.



Scierie en hiver. [Madame Léo St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection de Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Un chantier. [Alphonse Richard, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Un camp de bucheron. [Philippe Dallaire, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

Ces trois compagnies conservent toutefois une certaine indépendance "car chaque compagnie agit séparément, en son nom propre et comme simple correspondant, le plus souvent comme cosignataire, dans ses relations avec les deux autres."²

Dans la pratique William Price se finance en tirant des traites sur Gould et Dowie "pour environ la moitié de la valeur des bois (avance aux entrepreneurs et préparation). Une nouvelle somme est tirée au début de l'été pour le règlement final des achats et les frais de chargement. Gould et Dowie affrètent les navires, paient le fret, l'assurance, les droits d'entrée en Angleterre et toutes les dépenses au port d'arrivée avec les frais de consignation. Ce n'est qu'après la vente, dans le cours de l'hiver suivant, que les avances et déboursés sont rajustés."³

Voici des exemples de contrats réalisés par les agents de Price qui illustrent et font suite aux propos de Louise Dechêne: 29 octobre 1838'. Marché entre Calixte St-Laurent, cultivateur de Saint-Germain et Franklin John Gardner, agent de William Price, qui s'oblige (on parle ici de cultivateur) à lever d'ici le 20 mars 1839, le long de la rivière Rimouski, la quantité de 700 billots de pin blanc et rouge, bois marchand de 12 pieds et 8 pouces de long sur pas moins de 13 pouces aux petits bouts des billots. Marché fait pour la somme de 4 shillings et 8 pences courant pour chaque 19 pouces de bois marchand toisés aux petits bouts des billots.⁴

Les cultivateurs, qui, règle générale, reçoivent une avance hypothèquent certaines terres comme garantie du respect du contrat. Il arrive de même qu'ils engagent des journaliers pour la coupe du bois. Pratique que confirme ce contrat datant du 31 octobre 1838: Louis Ouellet, journalier de Saint-Germain de Rimouski, s'engage à couper pour Georges Fraser, cultivateur de Rimouski, 500 billots marchands de bois de pin blanc et rouge de



Le colleur. [Armand Perreault, Amqui]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

12 pieds 8 pouces de long et de 13 pouces de petits bouts, autour du lac Malpaise.⁵ Ce cultivateur était lié par contrat avec un agent de William Price.

Les agents de Price passent aussi contrat avec des entrepreneurs de la région de même qu'avec des propriétaires de moulins à scie. Ce sera le cas avec Marc Morisset et James Cameron, agent de Price: "Marc Morisset s'engage de faire et scier à son moulin situé à Rimouski la quantité de 1200 madriers et plus s'il le peut de 12 pieds de long sur 9 pouces de large et 3 pouces d'épaisseur. Ceci pour la somme de 6 louis pour chaque 100 madriers, pour 1200 la somme de 72 livres courant."⁶

D'autres intermédiaires sont engagés par Price et ses agents pour descendre les madriers du moulin jusqu'au quai d'embarquement, transport qui s'effectue dans des cages ou à bord de chalands. Les navires de Gould & Dowie, et ceux de Price par la suite, viennent chercher la cargaison.

On comprendra aisément pourquoi les marchands de bois ont besoin de beaucoup de capital avancé par leurs banquiers pour financer la coupe, le sciage et le transport local du bois. Cet argent ainsi immobilisé n'est récupéré que l'année suivante.

De 1820 à 1830, William Price se comportait comme un simple marchand de bois. Mais cette époque est maintenant révolue; Price, tout comme d'autres barons du bois, décide de s'appropriier le sol, donc de la matière première, et des équipements.

L'APPROPRIATION DES RESSOURCES

L'appropriation du territoire bas-laurentien par la bourgeoisie anglo-saxonne fait suite à la guerre de la Conquête de 1763. Dans les décennies

suivantes nombre de seigneuries délaissées par leurs anciens propriétaires passeront aux mains d'anglo-saxons: Fraser à Rivière-du-Loup, Campbell à Bic et McNider à Métis en constituent des exemples. Ces seigneurs avaient établi le contact avec des commerçants de bois, favorisant ainsi leur venue dans la région.

Ainsi en 1825, Archibald Campbell louera sa seigneurie du Bic à William Price pour une période de 27 années, avec droits de coupe, de constructions de moulins à scie et d'expédition de bois. Un an plus tard c'est le seigneur et ami personnel de Price, McNider, qui loue à ce dernier une partie de sa seigneurie Peiras. Price achètera par la suite la seigneurie de Métis (1850) et celle du Lac Métis en 1876. McNider souhaite exploiter son domaine forestier de concert avec Price et désire faire de Métis un poste maritime considérable. Si le premier voeu se matérialisa rapidement, Price possédant dans les années trente scieries sur la rivière Métis, le deuxième avorta faute d'investissements.

Les "Barons du Bois" préfèrent toutefois acheter ou louer des concessions forestières, limitées à bois de la couronne, ne payant ainsi qu'un faible droit de coupe de même qu'une rente foncière. En pratique ils n'hésitent pas à contourner la loi, comme le souligne Louise Dechêne: "Lorsque Price s'intéresse à une forêt, il y envoie d'abord des éclaireurs qui repèrent les pinèdes, font bûcher une clairière et posent un écriteau à son nom, ce qui lui donne un droit de préemption. Il s'agit alors de ne rien ébruiter avant d'être prêt à faire chantier, car si les concurrents ne sont pas alertés, il est inutile de prendre un permis de coupe. Ceux-ci s'intéressent-ils au même territoire, Price paie alors les droits de coupe pour la quantité minimum exigée par la loi" ⁷

Seule la recherche du profit dicte la conduite de nos marchands de bois, et pour y parvenir tous les moyens sont bons. Certains lecteurs pourraient supposer que ces "Barons" paient cher leurs droits de coupe. Détrompez-vous; en 1871 les droits de coupe ne coûtaient que la dérisoire somme de huit (8) dollars en moyenne du mille carré au Québec, comparativement à cent-size (116) dollars en Ontario. Le gouvernement québécois, lié aux intérêts de la haute finance anglo-saxonne, évite de les indisposer. . .

En peu de temps les "Lumber Lord" vont se "payer" de véritables empires: La Compagnie Price Brothers possédait en 1872, 815 milles carrés de concessions forestières dans le Bas Saint-Laurent. Cette année-là, les compagnies forestières possédaient 1,279 milles carrés de concessions dans le district de Rimouski, et 2,126 milles carrés en Gaspésie. ⁸

La décennie suivante voit l'arrivée des compagnies américaines qui s'implantent dans la vallée



Le godendard. [Alphonse Richard, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Charroiyage du billots. [Madame Léo St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Bassin chauffé pour sciage en hiver. [Anthime Bérubé, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

de la Matapédia: La King Brothers (1881), la Martin & Lebel (1883), la Shelle Mc Pherson (1890), la John Fenderson co. (1896), la St.Lawrence Lumber (1902) et la Dominion Lumber en 1904.

L'APPROPRIATION DES EQUIPEMENTS

Parallèlement à cet affermage de notre territoire, les "Barons du Bois" font main basse sur les équipements reliés à l'exploitation forestière: Outillages, bâtiments et moulins à scie. Ces équipements appartenaient jusque là à la classe marchande locale.

Le mode d'appropriation est classique; on investit dans les équipements des marchands de la région avec qui on commerce, on leur avance des fonds pour qu'ils puissent mener à terme la coupe et le sciage du bois, et on attend patiemment qu'ils soient à tel point endettés qu'ils ne puissent rencontrer leurs paiements. Comme garantie pour les avances de fond qu'ils reçoivent, les marchands locaux vont hypothéquer leurs équipements et certaines terres. Ainsi un contrat passé entre William Price et Michel Larrivée stipule que ce dernier s'engage à couper un nombre suffisant de billots de pin jaune de première qualité, près de la rivière du Sud-Ouest, pour scier à son moulin 50,000 madriers; ce "à ses propres frais, labeurs et dépenses". Le même jour les deux hommes passent contrat pour la coupe, le sciage et le transport de madriers de pin jaune situé dans les cantons de Matane et McNider, le long de la rivière Tartigou. Larrivée déclare avoir reçu 3,000 livres d'avance de Price. En contrepartie Michel Larrivée hypothèque pour plus de 1,200 acres de terre qu'il possède dans les cantons Matane et McNider et hypothèque de même son moulin à scie. Trois ans plus tard Larrivée doit 6,000 livres à Price. Trop endetté, Larrivée doit vendre à Price un moulin à scie qu'il possède sur la rivière du Sud-Ouest. . . Price s'engage à rembourser une dette de 300 livres contractée par Larrivée auprès de la famille Drapeau.

Cette passe, William Price l'avait déjà réussie puisqu'en 1830 il avait acheté de Michel Larrivée ses scieries de Métis et de Rimouski.

Louise Dechêne souligne que. . ." lorsque William Price achète une scierie, son propriétaire est généralement endetté envers lui et, dans ce cas le prix de vente ne correspond pas à la valeur de l'établissement." ⁹

D'autres compagnies forestières imitent le geste de Price. En 1843, Charles Campbell, marchand de bois de la région, trop endetté envers la compagnie Filstone-Lemesurier, leur accorde le droit d'occuper jusqu'au 30 avril 1882 la grande rivière Matane avec les moulins à scie, écluses et



L'office. [Adrien St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

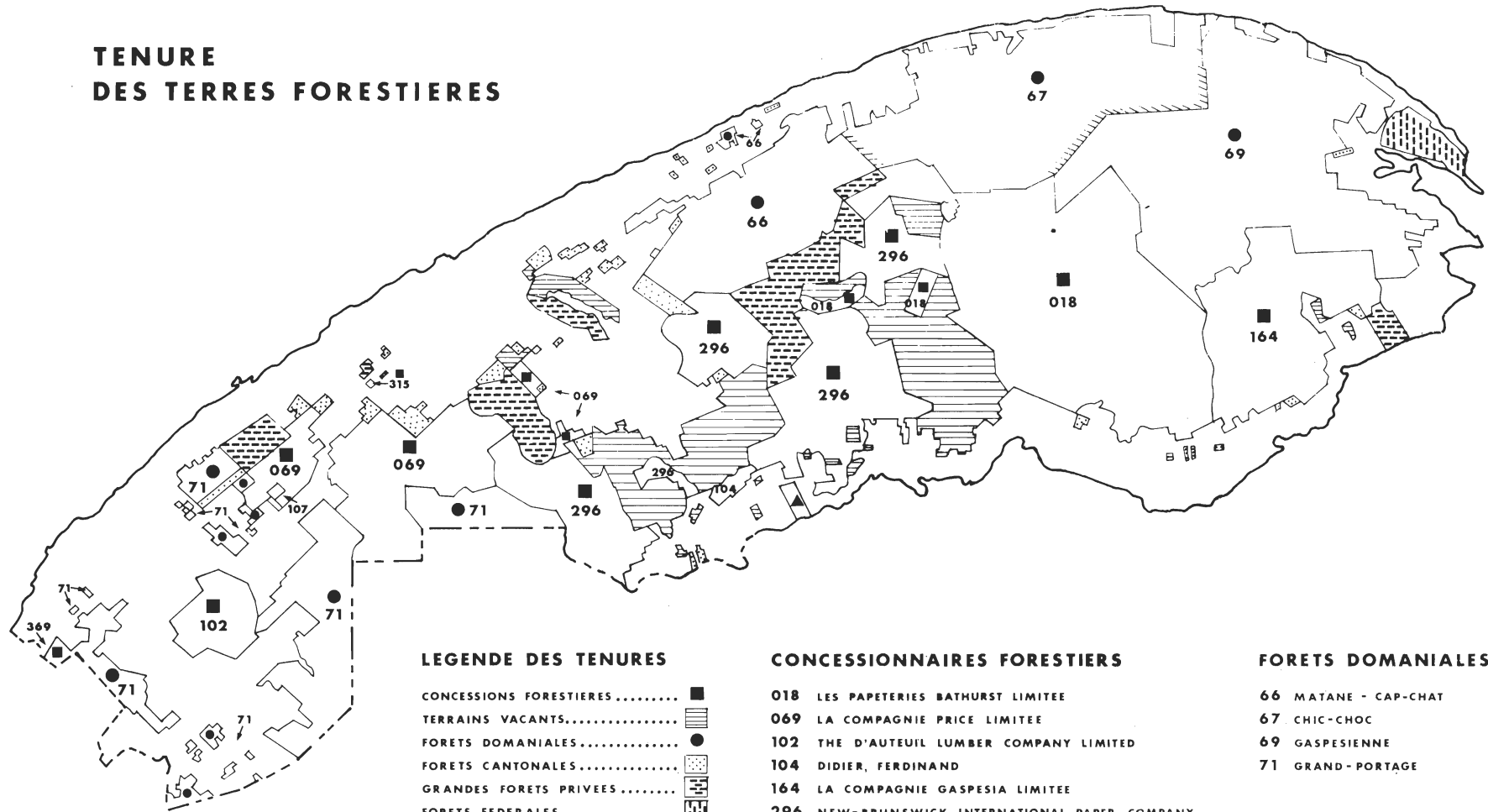


La batch. [Joseph Laliberté, cssp, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



La cookerie. [Adrien St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

TENURE DES TERRES FORESTIERES



LEGENDE DES TENURES

- CONCESSIONS FORESTIERES..... ■
- TERRAINS VACANTS..... ▨
- FORETS DOMANIALES..... ●
- FORETS CANTONALES..... ▩
- GRANDES FORETS PRIVEES..... ▧
- FORETS FEDERALES..... ▩
- RESERVES INDIENNES..... ▲
- ZONES URBAINES ET AGRICOLES... □
- (comprenant les petites forêts privées)
- LIMITE DE TENURE... - - - - -

CONCESSIONNAIRES FORESTIERS

- 018 LES PAPETERIES BATHURST LIMITEE
- 069 LA COMPAGNIE PRICE LIMITEE
- 102 THE D'AUTEUIL LUMBER COMPANY LIMITED
- 104 DIDIER, FERDINAND
- 164 LA COMPAGNIE GASPESIA LIMITEE
- 296 NEW-BRUNSWICK INTERNATIONAL PAPER COMPANY
- 315 PINEAU JR, ALPHONSE
- 369 SOUCY INC., F. F.

FORETS DOMANIALES

- 66 MATANE - CAP-CHAT
- 67 CHIC-CHOC
- 69 GASPESIENNE
- 71 GRAND-PORTAGE

0 20 40 60 milles

Source: Ministère des Terres et Forêts du Québec



Le forgeron au chantier. [Joseph Lepage, Lac-au-Saumon]. Tiré du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

autres équipements. Un an plus tard c'est un certain Simon Chalifour, marchand de Sainte-Luce, qui cède ses droits sur un moulin à scie (avec terres, magasins, bâtiments et bateaux inclus), à cette même compagnie Filstone-Lemesurier.

En vingt ans, de 1830 à 1850, les "Lumbers Lords" s'approprient les principales scieries de la région. Pour un, William Price possédait des scieries à Rimouski et Métis (1830), à Grand Métis (1836), à Trois-Pistoles et l'Isle Verte (1841 à 1843), à Matane (1845), à Bic (en 1845 et 1849), et une dernière à Cap-Chat en 1850. La majorité de ces scieries ont été achetées par Price. Évincée du commerce colonial du bois, l'entreprise locale se cantonne désormais à l'intérieur des limites régionales.

Abandonnée par un pouvoir politique à la solde de la haute finance anglo-saxonne, non intégrée à un circuit économique axé sur le commerce colonial et exigeant un investissement important, la classe marchande canadienne-française ne peut endiguer les assauts de ces "Barons du Bois" qui veulent tout et le plus tôt possible.

L'APPROPRIATION DE LA MATIÈRE PREMIÈRE: COUPE ET EXPORTATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

On dénombreait durant la première moitié du 19^e siècle trois catégories de bois d'exportation. Venait au premier rang le bois équarri, longtemps le plus important en termes de volume et de valeur; Le pin blanc et le pin rouge sont les bois les plus utilisés dans cette catégorie; on en tirait de 2 à 3 pièces de 20 pieds et plus de longueur, de 60 à 80 pieds cubes.¹⁰ La région de l'Est du Québec abritait plusieurs pinèdes: le pin blanc disséminé sur le territoire, et le pin rouge que l'on retrouvait en abondance le long des rivières Saint-Maurice, Saguenay et Rimouski. En 1838, les billes standard de pin blanc ou rouge coupés dans la région ont un diamètre minimum de 13 pouces

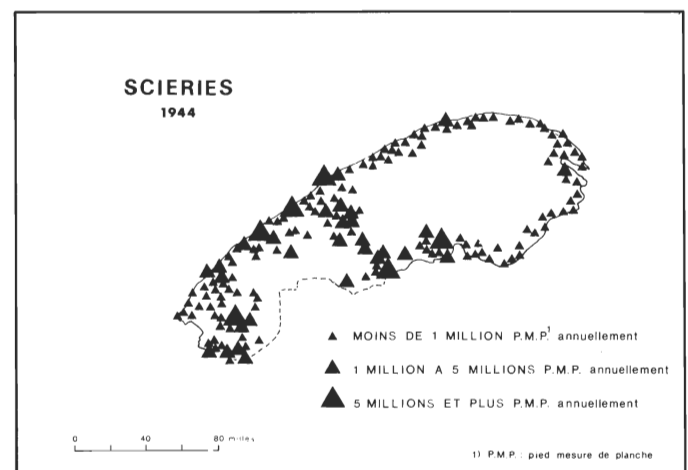
sous l'écorce et aux petits bouts. D'autres essences sont aussi équarries: le merisier, le frêne, l'érable et l'orme pour la construction navale surtout; du noyer blanc qui sert à la fabrication de grands leviers pour la manoeuvre de pièces d'artillerie, et du frêne que l'on transforme en avirons. Avec le cèdre et le mélèze on fera des dormants (traverses de chemin de fer).

Les douves et cercles constituent l'essentiel de la deuxième catégorie: ". . . on les fabrique à partir de merrains, pièces de chêne de 6 pouces d'épaisseur laissés après l'équarrissage ou taillés dans des arbres imparfaits."¹¹ Les merrains ou planches sont utilisés dans la tonnellerie. On fait aussi des bardeaux, de cèdre ou de pruche, et des lattes de pin rouge ou d'épinette qui servent au secteur de la construction.

En dernier lieu, l'on retrouve le bois de construction qui concurrencera et devancera, au fil des années, le bois équarri. Il s'agit essentiellement d'une pièce de madrier ou "deal" obtenu à partir de billes de pin blanc ou rouge. Avec l'épuisement progressif des pins, l'épinette les remplacera. Un bon pin blanc de 22 pouces de diamètre, il y en avait beaucoup dans la région, fournit 24 madriers de 12 pieds de long par 11 pouces de large et 2½ pouces d'épaisseur. Un diamètre médiocre ne fournissait que 6 madriers. Les billes de pin rouge abattus dans la région en 1829 ont un diamètre moyen sous l'écorce de 16 à 20 pouces, les petits bouts de 13 pouces. Il en va de même pour l'épinette.

L'exploitation du bois de pulpe avec ses moulins de pâte et papier, date de la deuxième moitié du 19^e siècle. Pratiquement toutes les essences sont fauchées. Dans le Bas Saint-Laurent ce n'est que dans les années soixante-dix et quatre-vingt que ce type d'exploitation s'implante. Le premier moulin de pâte et papier, situé à Rivière-du-Loup, date de 1881.

Dans cette dernière partie nous tenterons de quantifier l'exportation de nos produits forestiers.





Messe dans les chantiers. [Joseph Laliberté, cssp, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



L'eau courante dans les chantiers. [Joseph Laliberté, cssp, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Le godendard ou gadendard. [Bertrand St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

Compte tenu d'un manque partiel de données statistiques et du caractère irrégulier de celles-ci il nous faudra analyser qu'une seule des catégories de bois d'exportation, celle du bois de construction.

Nous nous limiterons à l'étude de la période 1825-1860, laquelle marque l'implantation d'une exploitation forestière à l'échelle capitaliste et qui donnera lieu à l'extermination de certaines essences comme le pin.

Dès 1820, William Price exportait du bois équarri et des madriers originant des forêts et des scieries du Bas du Fleuve, énoncé que confirme Louise Dechêne. Des barges et des goëlettes envoyaient les chargements au port du Québec, duquel ils étaient expédiés principalement en Angleterre. Il nous est impossible d'en déterminer le volume annuel mais il est certain que le boom du commerce du bois n'a pas encore eu lieu.

Cependant, dès 1825-26, le commerce prend son essor, passant de 42 chargements de navires à 75 chargements annuellement et ce, dès 1828.

William Price, pour un, charge annuellement une bonne dizaine de navires dans les années subséquentes pour le seul axe Rimouski-Métis. Sachant que chaque navire, jaugeant de 350 à 400 tonneaux, peut contenir 3,000 madriers (12'X"X2'1/2") par 100 tonneaux nous obtenons une production annuelle de 120,000 madriers de pins blanc et rouge chargés au quais de Rimouski et de Métis. Notons que ces données s'avèrent incomplètes puisqu'elles n'incluent pas la production à l'exportation des autres marchands de bois de la région. En outre, les exportations de bois équarris, et de douves, qui représentent de 10 à 50% du total des exportations de bois, ne sont pas comptabilisées ici.

En 1842, William Price déclarait effectuer 50 chargements de navires dans le Bas du Fleuve, soit une cargaison de 500,000 madriers. Sachant que la valeur totale de la production de madriers pour la région comprise entre Trois-Pistoles et Métis représente 55% de la valeur totale de la production de tout le Bas du Fleuve, nous pouvons évaluer la production de notre région à 275,000 madriers en 1842 (il s'agit toujours ici des stocks de bois de Price).

Price expédie un demi-million de madriers, en 1844, et 700,000 l'année suivante. La part de notre région atteint les 300,000 madriers par année durant cette période. Malgré une chute des prix pour les trois années suivantes, Price fait scier autant de billots que les années précédentes, mais il n'en expédiera que la moitié laissant le reste dans ses établissements. Nous avons des données pour l'exportation de madriers de la région en 1848.

**Etat de la douane établie à Rimouski
Nombre de navires et exportation de pièces
de madriers Bas St-Laurent 1848**

Endroits de charge	Navires	Pièces de madriers
Rivière-Blanche	7	50,589
Matane	5	52,200
Tartigou	3	36,391
Mitis	2	22,894
Bic	4	48,944
Rimouski	2	28,669
Trois-Pistoles	6	64,897
Isle-Verte	4	41,412
Rivière-du-Loup	2	25,258
Sault-au-Cochon	5	45,191
TOTAL	40	415,395

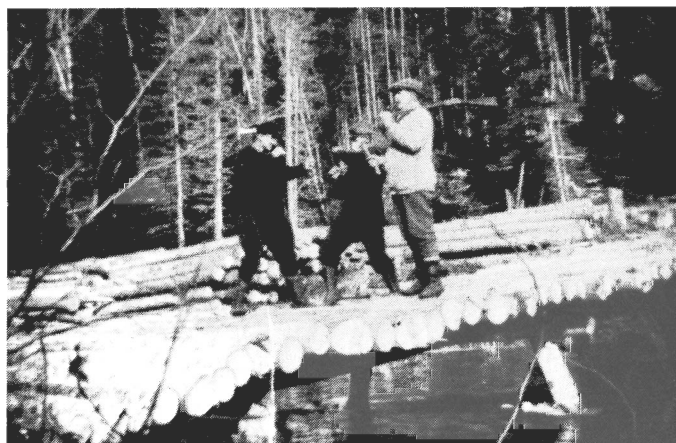
Sources: AJAL PC - 1849

Les marchands de bois auront donc expédiés plus de 400,000 madriers malgré cette mauvaise conjoncture. Quatre cents mille madriers mis bout à bout couvrent une superficie de 950 milles de long par 11 pouces de large et 2,5 pouces d'épaisseur. . .

Selon Louise Dechêne, "1849 marque la renaissance du commerce du bois canadien. La production du Price atteint 1,248,000 madriers et restera à ce niveau pendant les années qui suivent."¹² de cette production provient de la rive sud, soit un volume de 400,000 madriers chargés par les navires de Price en majeure partie dans le Bas Saint-Laurent.

Les données, même partielles, recueillies dans les AJLBC pour la décennie cinquante confirment cette stabilité de la production par rapport à l'année 1849. Ainsi, pour la seule année 1854 les ports de Rimouski et de l'Isle-Verte chargeaient respectivement 335,000 et 239,000 pièces de madriers. Les années suivantes respectent cette production.

En extrapolant à partir des données que nous avons, il nous est possible d'évaluer le volume minimum de l'exportation de madriers du Bas Saint-Laurent durant la période 1828-1860.



Pont sur chevalet. [Philippe Dallaire, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Charroyage du bois avec auto-neige. [Joseph Laliberté, cssp, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

**Exportation de madriers
Extrapolation, volume probable de madriers
exportés, Bas Saint-Laurent, 1828-1860**

Années	Cargaison Annuelle	Volume Minimum	Cargaison Annuelle	Volume Probable
1828 à 34	125,000	875,000	200,000	1,400,000
1835 à 41	200,000	1,400,000	300,000	2,100,000
1842 à 43	275,000	500,000	400,000	800,000
1844,47	300,000	1,200,000	400,000	1,600,000
1848	415,000	415,000	500,000	500,000
1849	400,000	400,000	600,000	600,000
1850 à 60	400,000	4,400,000	600,000	6,600,000
TOTAL		9,190,000		13,600,000

Sources: Les données pour la période nous révèlent qu'il s'est exporté neuf (9) millions de pièces de madrier dans la région du Bas-Saint-Laurent. Ce chiffre est un minimum qui pourrait facilement être à 13 millions de madriers.

Au tournant du dix-neuvième siècle la Grande-Bretagne se cherche du bois. Déjà propriétaire de la colonie du Québec qui possède d'immenses réserves forestières, elle n'aura qu'à y envoyer ses agents pour supplanter la bourgeoisie commerçante locale: accaparement du sol et des équipements, exploitation sauvage et systématique des essences forestières, fruits des profits retirés de la vente de celles-ci, voilà le sort que réservaient au Bas Saint-Laurent les représentants du capital anglo-saxon en ce début de siècle.



Une photo de groupe. Joseph Laliberté, cssp, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

A la sciote. [Alphonse Richard, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



4. En annexe... le Rapport Taché

En guise de complément d'information et vu l'immense intérêt de ce texte, nous publions ici le célèbre rapport¹ que Joseph-Charles Taché adressa au gouvernement du Canada sur la situation économique du Bas Saint-Laurent en 1850. Taché était alors député du comté de Rimouski et l'une des figures dominantes sur la scène politique de son temps. Il a d'ailleurs fait l'objet d'un article dans un numéro précédent de la Revue (volume I numéro 3). Ce texte n'est connu que de quelques chercheurs et nous voulons, tout en le rendant accessible, le faire connaître compte tenu qu'il est en quelque sorte l'une des premières analyses sérieuses sur le développement de la société bas-laurentienne au coeur du 19^e siècle. Peut-on y voir une filiation avec les volumineux rapports du B.A.E.Q. Il y a peut-être entre les deux une suite logique, du moins matière à réflexion.

Rimouski, 26 décembre 1850

Monsieur,

Je vous transmets ci-dessous les renseignements que vous m'avez demandés sur le bas St. Laurent, renseignements que je donne aussi complets que le tems m'a permis de les faire, je vais d'abord répondre aux questions que vous m'avez posées sur la navigation du fleuve; ensuite je vous ferai part des statistiques que j'ai pu me procurer; puis je vous donnerai l'explication des trois plans dont vous m'avez prié de vous envoyer les desseins que j'annexe à ce rapport, et je terminerai par ce que j'ai à vous dire sur la construction de nos débarcadères.

Je répète vos questions avant que d'y répondre.

1^{re} Question — Quelles sont les causes les plus fréquentes de naufrages dans le St. Laurent ?

Réponse. — Les causes les plus fréquentes de naufrages sont, sans aucun doute, l'incurie des capitaines de vaisseaux, le manque de phares et signaux en quelques points de la côte, et le défaut d'organisation de la profession des pilotes. Je ne parle que des causes soumises à notre contrôle. Je donne comme plus grande preuve de mon premier avancé, le fait qu'il ne se fait pas un naufrage de nos petits bâtiments côtiers contre cinq des vaisseaux d'outre-mer, bien que ces navires soient plus propres à résister à la tempête et mieux fournis de moyens de se guider, et que le nombre des arrivages et départ de goélettes côtières au port de Québec, soit plus grand que celui des gros vaisseaux. C'est en vain qu'on dira que nos petits bâtiments peuvent se mettre à l'abri dans des havres inaccessibles aux grands navires, car la plupart de nos havres peuvent recevoir les vaisseaux de toutes grandeurs comme vous avez pu vous en convaincre vous-même; en outre, en rivière, ces vaisseaux peuvent tenir à l'ancre en pleine côte dans les coups de vents que de petits bâtiments ne peuvent endurer ainsi. Il est de fait, que bien rarement les capitaines ne font usage de la sonde en bas du Bic, et c'est à cette précaution indispensable dans un tems obscur, que sont dûs la plupart des naufrages, qui pour le plus grand nombre arrivent plus bas que Rimouski, c'est-à-dire après avoir traversé les endroits les plus dangereux de la navigation intérieure.

J'aurai l'occasion de vous parler de la seconde cause que j'ai assignée dans la réponse suivante relative aux phares.

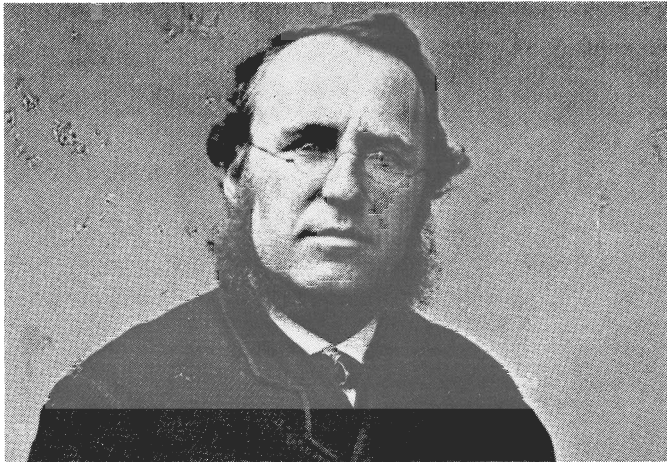
Un mot maintenant sur le manque d'organisation de la profession des pilotes. Aujourd'hui il n'existe presque aucun règlement à ce sujet; les pilotes à la vérité sont surveillés et condamnés à l'amende ou démis de leurs fonctions lorsqu'on a quelque chose à leur reprocher, ou qu'un accident est arrivé par leur faute; mais en dehors de cela il n'existe rien. Les pilotes vont au-devant des vaisseaux dans des embarcations particulières, soit chaloupe ou goélette, et cinglent ainsi vers le bas du fleuve et jusque dans le golfe, exposés à toutes sortes de misères et de dangers, ce qui fait que souvent ils sont épuisés de fatigues et de veilles

avant de mettre le pied sur le pont des navires qu'ils ont à diriger. Un autre mal qui résulte de cette mauvaise pratique c'est que, stationnés tous ensemble dans un endroit où le fleuve a une largeur de vingt à vingt-cinq lieues, les vaisseaux passent par un tems sombre ou la nuit, montent inaperçus et souvent se trouvent engagés dans les endroits dangereux du fleuve sans pilotes; la même chose arrive dans tous les gros vents de nord-est qui amènent un grand nombre de vaisseaux, et forcent quelque fois les petits bâtiments pilotes à se réfugier dans les havres. C'est ce qui explique pourquoi avec un nombre plus que suffisant de pilotes, beaucoup de navires tous les ans parcourent une partie du havre de Québec sans pilote et sont souvent obligés d'avoir recours à des habitants de la côte pour les conduire, et ces cas sont si nombreux qu'on a trouvé nécessaire de qualifier ces personnes ainsi employées d'un nom classique, ainsi on dit, "un tel navire a été piloté par un **assistant**." Tant que ce système durera les pilotes et le commerce y perdront et notre navigation sera défectueuse. Les pilotes, de toute nécessité, devraient être incorporés, et on devrait choisir par exemple entre l'Isle Verte et l'Isle aux Basques, au Bic et à l'Isle Saint Barnabé et au Cap Colombier sur la côte nord, où des goélettes d'un fort tonnage équipées à même les fonds de la corporation, se tiendraient croissant avec un nombre suffisant de pilotes en disponibilité, de cette façon un navire qui aurait échappé une croisière ne pourrait les passer toutes sans trouver un pilote et ce pilote parfaitement reposé serait en état d'entrer de suite dans l'accomplissement de ses rudes et fatigantes fonctions. Les capitaines de vaisseaux laissant les limites du pilotage, trouveraient en outre à ces stations des hommes capables de leur donner des renseignements dont ils ont souvent besoin. Encore une fois, tant qu'on n'adoptera pas quelque chose de semblable, le commerce et la classe de pilotes en souffriront.

Bien entendu que quelque soient les précautions prises et quelque soient l'habileté et l'attention des maîtres de navires et des pilotes, il y aura toujours quelques naufrages; mais les causes que j'ai énoncées détruites, le nombre en serait diminué, car vous le savez la navigation du St.-Laurent est moins dangereuse que beaucoup d'autres soumise à autant et plus de naufrages et où le commerce, néanmoins, paie des assurances maritimes trois à quatre fois moindres. D'où vient cela? me demandiez-vous à la vue de notre beau fleuve; - probablement de la difficulté qu'ont les hommes de se débarrasser d'un préjugé.

2^{me} question — Quels sont les endroits où vous croyez nécessaire qu'il soit érigé des phares ?

Réponse — Les deux premiers endroits où, suivant moi, et d'après l'avis des pilotes il serait important d'établir des phares sont, la pointe du petit Métis au de la batture de Manicouagan au nord, deux endroits tristement célèbres en sinistres. Ces deux points également dangereux sont situés a-peu-près vis-à-vis l'un de l'autre, en sorte que par un grand vent et des nuits sombres les vaisseaux font côte à l'un en voulant éviter l'autre, ce sont les carybde et sylla de notre grand fleuve. Il y aura toujours avantage à avoir des phares distribués sur les deux rives surtout dans le bas



Joseph-Charles Taché, député du comté de Rimouski de 1847 à 1857. Archives nationales du Québec.

du fleuve, car les brumes dans ces endroits où la distance d'un bord à l'autre est très considérable ne couvrent jamais toute l'étendue, mais occupe tantôt le nord, tantôt le sud, en sorte qu'un navire pourrait ne pas apercevoir une lumière placée à une couple de lieues, tandis qu'il distinguerait parfaitement une autre lumière sur l'autre rive à plusieurs lieues; néanmoins en thèse générale le côté sud sera toujours préférable pour l'érection de phare parce que la sonde peut toujours prendre le fond à une grande distance du rivage, le lit du fleuve ayant une pente graduelle jusqu'à une profondeur de 50 à 100 brasses par un élargissement moyen de deux lieues, tandis que sur la côte nord on ne peut trouver le fond qu'en arrivant sur les rochers. Le phare de Manicouagan pour remplir le but devrait être un phare flottant, ce qui, suivant plusieurs pilotes, rencontrera des difficultés, mais rien n'est plus facile que de construire un phare sur la pointe du Petit Métis.

Les autres phares qu'il serait nécessaire d'ériger, seraient, un sur le Cap-Rosier dans le district de Gaspé, un sur le Pot-à-l'Eau de Vie, un sur la Grosse-Ile de Kamouraska et un sur les Ilets de Belle-Chasse.

Il semble qu'un canon d'un très fort calibre placé sur l'un des Ilets Caribou, serait aussi d'une grande utilité, car il se fait nombre de naufrages dans les environs de cet Ilet et surtout sur la pointe aux Anglais, située à une demi-lieue en bas. Il y a des établissements aux Ilets-Caribou.

Il n'y a pas de doute, que quelques autres lumières seront plus tard jugées utiles; mais celles que je viens d'indiquer paraissent devoir suffire pour le moment. On ne devrait pas négliger cet important objet, surtout depuis que l'expérience nous a prouvé que les naufrages dans le Saint-Laurent ont diminué en raison de l'augmentation du nombre des phares.

3me Question. — Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'établir des hâves de refuge?

Réponse. — Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'établir des hâves de refuge, qui d'ailleurs coûteraient infiniment plus qu'ils en vaudraient: c'est le large qu'il faut aux navires dans la tempête et toute nos idées d'améliorations de la grande navigation du St. Laurent doivent être dirigées dans ce sens. Dans les cas assez rares où des vaisseaux se trouvent désemparés, alors les hâves fournis par la nature et les quais des débarcadères qu'on se propose de construire peuvent leur offrir des asiles. C'est le lieu de vous faire ressouvenir de la remarque que je vous fis à bord du Doris et de la justesse de laquelle vous avez pu vous convaincre par vous même, sur les incorrections de nos cartes marines relativement à ces hâves qui ne sont pas assez connus et étudiés.

4me Question. — Pensez-vous que l'usage de vapeurs pour remorquer les vaisseaux dans le Bas-Saint-Laurent puisse être avantageux?

Réponse. — Il n'y a pas l'ombre d'un doute que l'établissement d'un ligne de remorqueurs d'une grande force, depuis la Pointe des Monts, jusqu'à l'endroit où la marée fait sentir d'une manière régulière les courants de montant et de baissant, c'est-à-dire à un point quelconque en haut de l'Ile Verte, ne puisse devenir d'une immense utilité surtout dans la saison des calmes longs et fréquents, et que par ce moyen on ne fasse faire trois voyages

d'outre-mer qui, aujourd'hui n'en font que deux et passent quelquefois deux semaines à parcourir la distance que je viens d'indiquer. On sent que comme conséquence naturelle, le prix du fret en serait diminué.

Chiffre probable de la population des deux Rives du Bas-Saint-Laurent à l'exception du district de Gaspé.

Le dernier recensement général que nous avons, date de 1844 en sorte qu'il est impossible d'établir le chiffre actuel de la population du Bas-Canada, autrement que par des calculs; voici ceux que j'ai adoptés pour trouver le montant de la population cherchée: je pose d'abord la population donnée par le recensement de 1844. Je dis ensuite que les six-comtés dont il s'agit ne perdant pas de population, par l'émigration à l'étranger, leur accroissement et l'excédent du nombre des naissances sur le nombre des décès durant la période écoulée de six années, plus l'émigration qui du dehors arrive vers ces comtés. J'explique ces différentes propositions, puis je les réduirai en chiffres et de là, je répartirai sur chaque comté sa part globale de population.

Je prends le recensement de 1844 tel qu'il est, bien qu'il soit en toute probabilité de beaucoup au-dessous de la vérité; parce qu'il est la seule base sur laquelle il soit possible de fonder un calcul rationnel.

J'ai dit que les comtés du Bas-Saint-Laurent n'émigrent pas à l'étranger; en effet le comité nommé en 1849 pour s'enquérir de l'état de l'émigration, n'a pu, après de laborieuses recherches constater l'absence que de 555 personnes de tous âges sorties de ces six comtés, et ce chiffre est plus que balancé par le nombre qui n'est pas porté au total de la population dans le recensement de 1844.

J'ai dit que la population actuelle de ces comtés, est la population de 1844 plus, l'excédent des naissances sur les décès, plus, l'immigration venue de ces comtés. Je porte le chiffre de cette immigration à 7,000 âmes, — ce chiffre qui pourrait surprendre ceux qui ne sont pas à même de voir les progrès étonnants de cette immigration qui se dirige vers le Saguenay et le bas du comté de Rimouski, ne surprendra plus quand on saura que dans la paroisse de Rimouski, qui n'est pas celle qui augmente proportionnellement le plus, prise pour exemple, le nombre de naissances pour 1850, s'élève à 232, tandis qu'il ne s'élevait qu'à 150 en 1844. C'est sur de pareilles données que je suis arrivé à déterminer par le chiffre approximatif de l'immigration, en disant par exemple: le nombre de naissances en 1844, était la population la même année comme le chiffre des naissances pour 1850, est à la population probablement actuelle; ainsi on a pour la paroisse de Rimouski la population suivante: — 159: 2799::232: x = 4417, population cherchée.

N'ayant pas de retour général des naissances et décès pour les années 1848-49 et 1850, j'ai pris l'excédant des naissances sur les décès en 1847, comme la moyenne entre 1844 et 1850, maintenant je réduis en chiffres—.

CÔTÉ SUD DU FLEUVE

Noms des Comtés	Population en 1844.	Excédant des Naissances en 1847.
Bellechasse	14549	295
L'Islet	17003	549
Kamouraska	17465	545
Rimouski	17630	819

CÔTÉ NORD

Montmorenci	8434	176
Saguenay	13475	345
Grand total	88556	2726
Donc population en 1844		88,556
Excédant des naissances de 1847 pris comme moyenne et multiplié par 6, nombre d'années écoulées		16,374
Montant de l'immigration pour les 6 années		7,000
Donne population actuelle		111,930

Ce calcul approximativement exact, appliqué à tous ces comtés pris ensemble ne l'est plus, si on l'adopte aux différents com-

tés pris séparément; car la presque totalité de l'immigration venant du dehors, en outre d'un certain nombre d'émigrants venant des comtés de Belle Chasse, l'Islet et Kamouraska, s'est dirigée vers le Saguenay et le Bas-Rimouski, où des paroisses ont surgi depuis le dernier recensement. Pour arriver à connaître le chiffre de la population pour chaque comté en particulier, je pose d'abord la population de 1844, à laquelle j'ajoute l'excédant des naissances sur les décès pendant les six années, en prenant l'année 1847 comme moyenne et j'obtiens le résultat suivant:—

Noms des comtés	Population de 1884.	Excédant des naissances	Population d'après ce calcul
Bellechasse	14549	1770	16319
L'Islet	17003	3294	20297
Kamouraska	17465	3270	20735
Rimouski	17630	4914	22544
Montmorenci	8434	1056	9490
Saguenay	13475	2070	15545
Total			104930

Mais comme je viens de le dire, le résultat ci-dessus pêche en ce que les deux courants d'émigration mentionnés ne sont pas mis en ligne de compte. Pour ce faire, j'ai procédé d'abord par supputation sur la distribution du chiffre des émigrants, d'après des connaissances qui me sont personnelles et des renseignements reçus de mes amis. Puis en établissant des proportions du nombre des naissances à la population, connue d'une époque, avec le nombre des naissances à la population cherchée d'une autre époque, d'où j'ai déduit la progression jusqu'à 1850. Cela fait, j'ai pris la moyenne de ces calculs et supputations, et je suis arrivé aux chiffres suivans qui sont la figure de la population probable actuel de chacun des comtés dont on parle. J'ai laissé au comté de Montmorenci le chiffre obtenu plus haut, parce que ce comté ne reçoit ni n'envoie d'émigration.

Noms des Comtés	Population en 1850
Bellechasse	16000
l'Islet	19700
Kamouraska	19610
Rimouski	25330
Montmorenci	9490
Saguenay	21800
Total	111930

Remarquons que dans la population du comté du Saguenay, n'est pas comprise la nombreuse tribue des sauvages Montagnais.

Voici maintenant la population probable de chaque paroisse sur le bout du fleuve, la différence entre ce chiffre et celui de la population de chaque comté est le montant de la population des paroisses qui se trouvent situées en arrière des établissemens riverains.

CÔTÉ SUD EN DESCENDANT

Comté de Bellechasse	Beaumont	1350
	St. Michel	2250
	St. Valier	1870
	Berthier	1060
Comté de l'Islet		750
	St. Thomas	3900
	Iles aux Grecs	
	Cap St. Ignace	2720
	l'Islet	3450
Comté de Kamouraska	St. Jean Port Joli	3480
	St. Roch des Aulnets	3400
	St. Anne	3000
	Rivière Ouelle	3500
Comté de Rimouski	St. Denis	2000
	Kamouraska	2800
	St. André	3350
	Partie de Rivière du Loup	1100
	Partie de la Rivière du Loup	2000
Comté de Saguenay	Kakouna et St. Arsène	3600
	l'Islet	2600
	Trois-Pistoles	3100

St. Simon	1400
St. Fabien	1000
Bic	1100
Rimouski	4000
Ste. Luce	1800
Ste. Flavie	1700
Métis et township	1500
Matane et township	1530

CÔTÉ NORD

Comté de Montmorenci	l'Islet d'Orléans, 5 paroisses	4590
	Ange Gardien	1000
	Château Richer	1300
	Ste. Anne	900
	St. Joachim et St. Féréol	1700
Comté de Saguenay	Petite rivière	500
	Baie St. Paul	3100
	l'Islet aux Coudres	800
	Eboulements	2100
	Malbaie	3300
	Territoire du Saguenay	10000

Les paroisses qui s'étendent en arrière des établissemens de la rive, et dont la population n'est pas inscrit plus haut, sont au sud du fleuve en descendant, Saint-Gervais, St. Lazard, Ste. Geneviève, St. Charles, St. François, St. Pierre, St. Paschal et Ste. Hélène; — au nord, les paroisses de Ste. Agnès, St. Irénée et St. Urbain.

Autour de l'église de chaque paroisse se groupe un village qui, peu-à-peu s'agrandit avec la population. Les plus considérables de ces villages sont ceux de Saint-Michel, St. Thomas, les plus grands de tous, l'Islet, Kamouraska, la Rivière du Loup, l'Islet Verte et Rimouski, pour la côte sud, et ceux de la baie St. Paul et la Malbaie sur la rive nord.

Territoire compris dans les comtés de Bellechasse, l'Islet, Kamouraska, Rimouski, Montmorenci et Saguenay.

L'aire contenu dans les limites de ces six comtés forme à peu près la cinquième partie de tout le territoire canadien, et sur cette immense étendue de terrain presque partout de bon sol, et avantageusement situé, — 1,343,160 arpens à peu-près, sont la propriété des citoyens, sur quoi environ 391,755 arpens sont tous les ans semés, le reste demeure en bois, en pâturage ou en repos.

Heureusement qu'il n'y a pas ici de ces grands propriétaires de terres, incultes, et il faut espérer que le gouvernement qui, possède ces terres ne permettra pas qu'elles soient accaparées par les spéculateurs et monopoleurs. Aucune partie de ce vaste territoire n'est totalement improductive, tout ce qui n'est pas occupé par la population agricole est exploité pour le commerce du bois ou celui des pelleteries, et cette dernière industrie pour le territoire seul du Saguenay y emploie une population de plus de 3,000 âmes.

Le sol est partout d'une bonne qualité, en beaucoup d'endroits excellent et dans beaucoup de localités, d'une fertilité presque sans égal. Dans le bas du fleuve, la terre tire de la mer une nouvelle richesse, dans les plantes marines que la tempête amène au rivage et qui produisent un des meilleurs engrais. En général, le pays est accidenté de côtes et de petites collines, il se montre des montagnes; mais peu considérables et on peut dire qu'il n'y a presque pas de terre non susceptible de culture.

Nul pays au monde n'est plus magnifiquement arrosé, et il est impossible de trouver ailleurs un nombre égal de pouvoir d'eau. Les bois les plus communs sont l'érabie, l'orme, le frêne, le mérisier, le bouleau, le hêtre, le cèdre, le pin, l'épinette, le sapin, le peuplier et le tremble pour les hautes futaies; les arbustes que l'on rencontre le plus souvent sont les cérisiers à grappe, la saule, le cornier et l'aune.

Les terres neuves produisent jusqu'à vingt minots de blé par arpent, quelquefois même plus dans quelques localités; après quelques années de culture le produit moyen est de dix minots par arpents ou à peu-près douze **winchester bushels** par acre, mais cette production est loin d'atteindre à la capacité productive du sol. Il se forme depuis quelques années des établissemens sur les excellentes terres de la couronne, et bon nombre de townships sont en progrès de défrichemens, notamment ceux d'Ixworth et Stonebridge, dans le comté de Kamouraska, et ceux de Wilworth, Viger, des Sauvages, Macpés, Neigette, McNider, Matane et St. Denis, dans le comté de Rimouski, sans parler des nombreux défrichemens du Saguenay.

La valeur des terres est difficile à assigner, car en général nos habitans ne vendent point, mais lèguent à leurs enfants, qui il faut se fonder en cela sur le prix des ventes, qui se font d'ordinaire sous de mauvaises circonstances, prix qui varient d'ailleurs suivant le tems et n'atteignent presque jamais la valeur réelle; une terre de deux arpents sur quarante en bois debout se vend de 15 à 25 louis, la terre mise en valeur se vend d'ordinaire £400 l'arpent et quelquefois beaucoup plus. L'habitation sur le bord du fleuve ajoute toujours à la valeur des terres pour les jouissances qu'elle procure, car avant tout, le canadien, et surtout le canadien du bas du fleuve vise à être heureux, puis comme offrant des endroits de chasse et de pêche et les engrais de la mer apporte dans les varecs et autres plantes marines.

IMPORTANCES ET PRODUCTIONS DU BAS DU FLEUVE

Il suffit d'avoir parcouru par terre l'une ou l'autre rive du Saint-Laurent et d'avoir vu la manière de vivre de nos cultivateurs pour savoir qu'ils sont producteurs à un haut montant. Rien n'est plus beau que la longue rangée de maisons blanches qui se déroule aux yeux du voyageur qui visite nos endroits, et si l'axiome suivant des staticiens est vrai, savoir: "qu'il y a un rapport direct incontestablement prouvé par les chiffres entre les lumières morales de l'esprit et la lumière du jour qui pénètre dans les maisons; en sorte que toutes les fois qu'en traversant un pays, on voit les maisons bien serrées, ayant beaucoup de portes et de fenêtres, on peut en conclure que l'instruction est répandue et que la civilisation est avancée". Si cet axiome est vrai, et il semble qu'il n'est pas possible d'en nier la vérité, la population de nos campagnes est une des plus civilisées et des plus éclairées, bien que l'instruction qui consiste à savoir lire et écrire soit moins répandue parmi la génération que dans bien d'autres pays américains; mais c'est une erreur de croire que la civilisation et l'éducation soient aux populations, dans un rapport exact avec le nombre des personnes sachant lire et écrire, surtout chez une population comme la nôtre possédant à un éminent degré ce caractère de socialité et cet esprit communicatif si propre à la diffusion des lumières.

Je dis ceci parce que ce document devant devenir public et être publié en langue anglaise sera une réponse aux mille et un mensonges débités intentionnellement et avec une persistance et une malice infernales par certains journaux et certains personnages; et j'en appelle à vous sur la courtoisie et la bonne éducation de nos habitans; loin de moi l'idée de vouloir établir un contraste avec aucune autre population du Haut-Canada; ce n'est pas nous qui refuserons justice à vos braves yeomen après nous l'être assis à leur table hospitalière et avoir reçu d'eux l'expression de leur bienveillance.

Je viens aux chiffres. — Dans les calculs suivans, j'ai pris pour base la population comme généralement adoptée dans les statistiques.

La superficie occupée est en moyenne de 12 arpents
 La superficieensemencée de 3½ do
 Production moyenne en grains de toutes espèces par habitant, de 20 minots
 La superficieensemencée était en moyenne pour 1844 de 4¼ do

Le grand nombre de nouveaux établissemens a réduit cette dernière moyenne à 3½ à peu près pour 1850. La moyenne de 4½ demeure la même ou à peu près pour les comtés de Montmorenci, Bellechasse, Ilet et Kamouraska, et réduit d'autant la moyenne pour les comtés de Saguenay et Rimouski, où une grande population est occupée par le commerce du bois.

Le nombre des différentes espèces d'animaux, est à la population dans la proportion suivante:—

Chevaux	1.4%
Bêtes à cornes	1.1
Moutons	2.1
Cochons	1.3½

D'après les calculs faits sur les données prises par moi, dans mon voisinage, je trouve que la dernière proportion est de beaucoup au-dessous de la réalité, ce qui confirme dans l'opinion que j'ai sur l'imperfection de nos statistiques.

La population étant la base de nos calculs, il résulte que le chiffre de la population de chaque comté et de chaque paroisse est la mesure de l'importance de ces comtés et paroisses avec les différences générales qui suivent, toujours proportion gardée de la population.

C'est le comté de Rimouski qui possède le plus d'arpents de terre occupée et celui de Kamouraska le moins.

C'est le comté de Bellechasse qui possède le plus d'arpents de terre ensemencée annuellement, et celui de Rimouski le moins.

C'est le comté de Rimouski qui produit le plus de blé, et celui de Kamouraska, le moins.

C'est le comté de Kamouraska qui produit le plus d'orge et de seigle, et celui de Bellechasse le moins.

Ce sont les comtés de Bellechasse, l'Ilet, Kamouraska et Montmorenci, qui produisent le plus d'avoine, et ceux de Rimouski et Saguenay le moins.

C'est le comté de Saguenay qui produit le plus de pois, et celui de l'Ilet le moins.

C'est le comté de Kamouraska qui possède le plus de chevaux, et celui de Montmorenci, le moins.

C'est le comté de Bellechasse qui possède le plus de bêtes à cornes, et celui de Rimouski le moins.

C'est le comté de Kamouraska qui possède le plus de moutons, et ceux de Montmorency et de Rimouski le moins.

Ce sont les comtés de l'Ilet et de Kamouraska qui possèdent le plus de cochons, et ceux de Saguenay et Montmorency le moins.

Presque tout le commerce de bois se fait dans les comtés de Rimouski et Saguenay qui sont aussi ceux qui fournissent le plus d'huile, de pelleteries et la plus grande quantité de saumon; le comté de Kamouraska est celui qui fournit le plus de poissons, le comté de Montmorenci, celui qui fournit le plus de légumes pour le marché et celui de Bellechasse le plus d'animaux vivans.

La paroisse de Rimouski est celle où il y a le plus de moulins à scies et qui produit le plus de blé. Celles de la Rivière-du-Loup et Kamouraska où il va le plus d'étrangers: celles de Kamouraska, St-Denis et la Rivière-Ouelle où il se prend le plus de poisson et marsouins; Trois-Pistoles et Bic, où il se tue le plus de loups-marins, à l'exception des postes sauvages, dans le comté de Saguenay; Matane où il se tue le plus de pourcies; l'Ile aux Grues, le Cap, l'Ile aux Coudres, Kamouraska, l'Ile Verte et Rimouski le plus de gibier.

On peut estimer en £200,000 en valeur le montant des importations dans les six comtés. Les articles ainsi importés sont tous ceux qui viennent du dehors où sont manufacturés dans les autres parties du pays: ces articles sont vendues par nos marchands ou apportés par les habitans eux-mêmes, ce qui en rend l'évaluation exacte impossible. Il entre dans ces importations une certaine quantité de fleur et de lard pour les chantiers.

Les exportations atteignent en valeur le chiffre approximatif de £322,000 répartis comme suit sur les différens produits exportés.

Produits agricoles	£150,000
Bois pour le marché anglais	150,000
Pelleteries	16,000
Huile et poisson	6,000

L'item des produits agricoles peut se partager ainsi entre les différens produits de l'agriculture.

Beurre de la meilleure qualité	5.12
Lard et autres viandes	2.12
Grains et autres produits	5.12

Il faut remarquer que les comtés de Rimouski et Saguenay qui exportent presque tout le bois, envoient infiniment moins de produits de l'agriculture que les comtés de Bellechasse, l'Ilet, Kamouraska et Montmorency. Ces derniers comtés fournissent d'ailleurs aux établissemens à bois du Saguenay une grande quantité de foin, d'avoine et d'autres produits. Dans l'item des pelleteries, à peu près £15,000 appartient au seul comté du Saguenay; les fourrures qui forment la valeur de cet item sont les suivantes: ours, castors, renards rouges, argentés et noirs, loutres, martes et visons, aussi une certaine quantité de peau de loups-marins, de caribou et d'original.

Naturellement, je ne puis donner tous ces calculs comme étant d'une exactitude mathématique, ils ne sont qu'approximatif.

matifs; mais je n'ai pas de raison de croire qu'ils soient au-dessus de la réalité.

Au reste, voici des tableaux exacts à la rigueur pour ce qu'ils contiennent et qui vous mettront à même de juger de la valeur de mes chiffres en recourant en même temps au recensement de 1844.

Vous verrez dans ces tableaux des articles d'exportation consignés dans les uns, lesquels sont omis dans les autres, et vice versa, ce qui montre qu'aucun d'eux n'atteignent le chiffre réel des exportations des localités qu'ils concernent, dans ces cas, j'ai calculé par analogie et à défaut de renseignements récents, j'ai eu recours au recensement de 1844.

EXPORTATIONS de ST-ARSÈNE et ST-GEORGES de KAKOUNA, en l'année 1850

Produits	Quantités	Prix moyen	Valeur
Beurre	47382 lbs	6d.	£ 1184 11 0
Lard	20000 do	4d.	333 6 8
Graine de lin	500 minots	5s. 0d.	125 0 0
Orge	1500 do	2s. 6d.	187 0 0
Avoine	3000 do	1s. 3d.	150 0 0
Argent dépensé par les voyageurs			£ 1125 0 0
Grand total			£ 3292 17 8

La Rivière-du-Loup reçoit en argent déposé par les voyageurs, la même somme que Kakouna.

PRODUITS en GRAINS des paroisses de KAKOUNA, en l'année 1850.

Produits	Quantités	Valeur	
		£	s. d.
Bled	9142 minots	2285	10 0
Orge	8671 do	1088	17 6
Seigle	12501 do	2177	13 6
Avoine	19248 do	1203	0 0
Pois	7351 do	1470	4 0
Totaux	56918 do	8220	5 0

PRODUCTIONS ENREGISTRÉES dans la paroisse des TROIS-PISTOLES, en 1848

Produits	Quantités	Valeur	
		£	a. d.
Bled	10228 minots	2555	15 0
Seigle	9946 do	170	11 0
Orge	5600 do	700	0 0
Avoine	6523 do	407	13 9
Pois	6100 do	1220	0 0
Patates	47700 do	2891	5 0
Foin	150000 bottes	1875	0 0
Lin	2679 lbs	133	19 0
Sucre d'érable	10000 do	125	0 0
Laine	6900 do	690	0 0
Beurre	20689 do	517	4 6
Total en valeur		£ 12946	8 3

EXPORTATIONS des TROIS-PISTOLES, pour 1850

Produits	Quantités	Valeur	
		£	s. d.
Beurre	500 tinetes	750	0 0
Orge	1000 minots	125	0 0
Avoine	300 do	18	15 0
Graine de lin	200 do	50	0 0
Patates	1000 do	50	0 0
Bois	100 cordes	62	10 0
Potasse		100	0 0
Animaux vivants		100	0 0
Huile et saumon		100	0 0
Pelletteries		50	0 0
Madriers et planches		5000	0 0
Total en valeur		£ 6396	5 0

Les importations pour la paroisse des Trois-Pistoles sont évaluées à £4080. Les prix affectés aux produits sont les prix ordinaires; il faut remarquer que les grains, patates et toins employés par les cultivateurs à la nourriture et à l'engrais des animaux obtiennent ainsi transformés une valeur triple.

Je dois les tableaux qui précèdent à M.M. Dionne et Beau-lieu pour Kakouna, à M. le Dr. Dubé pour les Trois-Pistoles. Les

renseignements suivants me viennent de l'obligeance de MM. Heath et Barry, et ceux pour le Bic de M. Sylvain.

L'établissement du moulin à scie de l'Isle-Verte, importe annuellement pour £3,000; exporte en bois pour £5600, emploie terme moyen 85 hommes par jour, paie en argent comptant environ £1200 par année; expédie ordinairement 5 navires pour le marché anglais, 24 charges de goélettes pour Québec, et reçoit 7 chargements de goélettes.

Il y a en outre à l'Isle Verte trois marchands qui importent et exportent pour un montant considérable.

L'établissement du Bic se compose de deux moulins à scies, un moulin à farine et un moulin à carder et fouler.

Les importations pour 1850, sont de £2,700
Les exportations en madriers et bois carré de merisier pour l'Europe 3,900

Cet établissement emploie 40 hommes continuellement, et terme moyen 60 hommes par jour à l'année.

Il y a trois termes par année, et le seul terme de septembre 1850, a donné 220 causes dont 125 au-dessous de £6.5s.

Les trois derniers tableaux que j'ai inscrits sont pour vous donner une idée du mouvement et du commerce qui se font ici. Le premier de ces tableaux est la ligne du résumé des statistiques prises jour par jour en 1848, par M. Tourangeau sur l'ordre du bureau des Travaux Publics et dont les détails ont été transmis, et font partie des liasses de ce bureau.

Avant que de passer à un autre sujet, j'ajoute que nos marchands sont l'Angleterre pour le bois; la rivière St-Jean et surtout Québec pour nos produits agricoles, et que nous n'avons pour nous rendre au Nouveau-Brunswick, qu'un mauvais chemin pour charrettes à moitié chargés et que nous ne possédons aucune amélioration publique venant du gouvernement, n'ayant reçu depuis la date de notre existence (pour les six comtés) à peu près £20,000 quand nous versons chaque année plus de £22,000 dans le coffre provincial, dont à peu près £5,000 au revenu territorial, £800 à celui sur les phares, et £17,000 au revenu des douanes, sans compter ce qui provient des autres sources.

Explication des plans annexés à cette lettre.

Le plan que vous m'avez demandé de Rimouski vous montre la manière dont nos paroisses sont partagées par rangs, ayant presque tous la même profondeur de 40 à 42 arpents, et coordonnés en rapport aussi exact que possible avec les sinuosités du fleuve. La paroisse de Rimouski est une des plus irrégulières dans la distribution des rangs de concessions, cela vient de ce que le fleuve y est très sinueux, et de ce que la grande rivière de Rimouski coulant obliquement à travers la paroisse, a forcé les seigneurs à borner les concessions à la rivière.

Les chemins et routes y sont indiqués afin de vous faire juger de nos voies locales de communication et de leur nombre. Vous y verrez que cette seule localité possède dix moulins à scies et un à farine. En jetant un coup d'oeil sur ce dessin, vous pourrez apprécier l'excellence de l'endroit proposé pour un quai,



La faucheuse. [Auguste Bérubé, St-Léon-le-Grand]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

endroit que vous, le capitaine Boxer et M. Keefer avez trouvé si avantageux, protégé qu'il est au fond d'une baie sûre, en arrière d'une île et flanquée de pointes qui le mettent à l'abri des vents; n'oubliez pas d'ailleurs que l'île St-Barnabé offre à ses deux extrémités un hâvre à tous les vaisseaux et que ce hâvre sera en contiguïté avec le hâvre que formerait un quai. J'ai indiqué le nombre de brasses d'eau qui s'y trouvent à marée basse.

Le tracé du comté de Rimouski vous fera connaître ce que vous étiez désireux de savoir sur la direction des chaînes de montagnes, sur le nombre et le cours de nos rivières, sur le point de division des eaux qui se jettent dans le St-Laurent, d'avec celles qui coulent dans la rivière St-Jean ou dans celle de Ristigouche. J'y ai indiqué l'arrangement et l'étendue des établissements le long de la rive. J'ai laissé ce tracé libre de toutes inscriptions comme vous le désirez et j'y ai ajouté un petit plan de Métiis et un de Bic que vous avez trouvé si beau.

Le plan du quai proposé pour Rimouski vous indique la profondeur d'eau en pieds dans un grand rayon, la ligne des basses marées et la longueur nécessaire pour obtenir à l'extrémité du débarcadère, une profondeur de dix pieds dans les grandes marées basses. Le local, comme je viens de le dire est au fond d'une baie et un pareil local est toujours infiniment plus avantageux que les pointes, quand on a le rare bonheur d'y trouver assez d'eau, cela se conçoit facilement, les pointes étant les endroits les plus avancés vers le large sont naturellement plus exposées aux vents, aux courants, à la lame et aux glaces. Ici, un navire ne sera jamais forcé de s'éloigner du quai ou de passer d'un côté à l'autre, et pourra en outre entrer et sortir de tous vents, ayant assez de place pour louvoyer à grandes bordées en dedans comme en dehors du quai. Un autre avantage, c'est que la construction de ce quai n'entraînera aucune dépense pour achat de terrain et construction de voute, l'extrémité du quai arrivant au grand chemin à quelques pieds des hautes marées.

Le quai d'après mes plans déduits de l'examen de local aurait 1340 pieds de long courant nord-ouest, avec une aile de 360 pieds se dirigeant à l'ouest. Je propose une aile de cette longueur afin de pouvoir offrir un espace suffisant, présentant la même profondeur d'eau. La largeur du quai serait de 20 pieds pour une longueur de 1118 pieds, et de 30 pieds pour le reste, avec un talus d'un pouce par pied. Je ne donne que 20 pieds de largeur pour la plus grande longueur du quai, parce que tous ces quais étant beaucoup plus longs qu'il ne faut pour le logement des vaisseaux, toute la partie qui de terre, se rend au point où un bâtiment peut toucher le quai à marée basse n'est réellement qu'un chemin, un moyen d'atteindre ce point: alors quelle nécessité de lui donner une largeur plus grande que nécessaire pour le passage facile de deux voitures se rencontrant. La hauteur du quai à son extrémité serait de 29 pieds, c'est-à-dire trois pieds plus bas que la hauteur mentionnée dans les plans faits par M. Rubidge pour les autres localités, ce qui est conforme aux dispositions des endroits; car il est de fait qu'en haut du grand courant de l'Isle Verte, les grandes marées s'élèvent quelques fois à 20 pieds, tandis qu'au bas de l'Isle Verte, elles ne montent jamais plus que 17 pieds. A la réunion de la partie large de 20 pieds avec celle de 30, il y aurait des degrés pour l'usage des petites embarcations.

Avant de faire l'estimé de cet ouvrage, il est nécessaire de dire un mot sur son mode de construction, suivant moi le quai devrait être fait à charpente courante et pleine, les pièces à parois devant être de cèdre ou de pin, mais tout l'un ou tout l'autre, ajustées à leurs extrémités à joints carrés et ne recevant de foulage que la quantité nécessaire à la solidité des queues d'arondes des traverses ou corps-morts, car pour la durée et la résistance de l'ouvrage il est d'urgence que le massif de bois soit compacte sauf à ouvrir des lumières pour la ventilation intérieure. Les traverses ou corps-morts devraient être placés à six pieds les uns des autres de centre en centre et formant cloison; la première pièce du fond portant une plateforme pour le chargement, en outre des lambourdes courant sur la longueur du quai saisies entre les traverses et palcées de manière à ne pas se recouvrir les unes les autres. Dans toute la longueur des 1118 premiers pieds, les espaces entre les cloisons formées par les traverses pourraient alterner de vides et de pleins. Il va sans dire que dans toute la longueur où le fond ne découvre pas, il faudra faire usage de caissons séparés jusqu'au niveau de la marée basse, pour là-dessus continuer la charpente courante.

Voici maintenant l'estimé de cet ouvrage sur le prix des matériaux dans l'endroit, la pierre nécessaire pouvant se trouver dans 30 arpents autour de l'emplacement du quai, et le cèdre abondant dans la paroisse et les paroisses voisines: —

558 pieds, hauteur moyenne 11 p. 12,276 p. cubes de bois à parois en cèdre équarri, à 5s	£265 15 0
1771 morceaux de bois à tra- verses, lambourdes pour charpente intérieure à 2s	£177 0 0
Pierre - 270x11x20, avec déduction d'un sixième pour l'espace occupée par la charpente inté- rieure, 263 $\frac{2}{3}$ toises à 15s	£177 10 0
Total de la dépense pour matériaux des 558 premiers pieds	£610 7 0
560 pieds, hauteur moyenne 20'6 = 32,260 à 5s	£478 6 0
2732 morceaux, à 2s	273 4 0
Pierre - 280x20x20'6 - 1/8, 439 toises, à 15s	£329 5 0
Total des matériaux des seconds 560 p.	1,080 15 0
	£1,691 2 0
582 pieds, hauteur moyenne 27'6 = 32,018, à 5s	£667 0 10
3700 morceaux de 30 pieds, à 3s	£667 10 0
Pierre - 582 x 30 x 27'6 — 1/8, 1851 toises, à 15s	£1,388 5 0
Total pour matériaux des derniers 582 pieds	£2,610 15 10
Grand total pour matériaux, Pour ouvrage des charpen- tiers, y compris l'achat des madriers pour pavé et chevilles	£4,301 17 10 £1,198 2 2
Coût total du quai	£3,500 0 0

Pour me conformer à votre désir, voici les remarques que je crois devoir faire relativement aux autres quais proposés, et mes estimés du coût probable de ces constructions sont faits d'après les calculs précédents. Je crois bien que peu de localités présenteront autant d'avantages que Rimouski pour les matériaux; mais la différence ne peut être considérable, n'ayant trait qu'à la pierre, et dans tous les cas, il m'est impossible d'apprécier au juste ces différences, chose qu'il sera facile d'établir à la rigueur.

Le choix des localités ci-dessous désignées fait par MM. Killaly et Rubidge, a été fait dans mon opinion avec discernement et justesse, et cette partie du pays doit des remerciements à ces MM., pour l'intérêt qu'ils ont pris en leurs capacités, en faveur de ces importantes améliorations.

Je diffère d'opinion avec M. Rubidge sur la forme de la construction à adopter dans certains endroits et comme je l'ai dit, dans la plus grande partie de leur longueur ces quais ne devraient avoir que vingt pieds de large.

La forme en T, de l'extrémité des débarcadères, telle qu'adoptée par M. Rubidge, aux plans duquel je réfère, c'est-à-dire avec des ailes de chaque côté formant angles droits avec le reste de la construction est suivant moi, ce qui convient le mieux pour les débarcadères de St-Michel, Berthier, l'Islet et la Pointe aux Orignaux, parce que ces quais s'avancent en pleine côté dans ces endroits peu ou point protégés, doivent offrir un abri de l'un ou de l'autre côté pour permettre aux vaisseaux de changer avec les vents et être à couvert du côté du large; mais ces ailes il me semble devraient être plus longues qu'indiquées; pour en diminuer le prix, on pourrait ne leur donner qu'une largeur de vingt pieds.

Le quai de la Malbaie, celui des Eboulements et celui de la Rivière-du-Loup, comme celui de Rimouski que je viens de vous décrire devant occuper des endroits abrités de tous côtés excepté un, ne devraient avoir qu'une seule aile à leur extrémité, mais il faudrait donner à cette aile une plus grande longueur, et dans mon humble opinion, ces ailes ne devraient pas avoir moins de 250 pieds, et on ne doit pas faire cas de l'excédant de dépense occasionnée si l'on considère qu'ainsi faits, ces quais seront des hâvres sûrs et commodes où des vaisseaux de toutes

grandeurs peuvent venir chercher un refuge, les bâtiments côtiers et les vapeurs pouvant aborder à marée toute basse, et les grands navires à marée haute. La direction à donner à cette partie de la construction dépend des circonstances du local, ainsi à la Malbaie sa direction devrait être vers le nord, aux Eboulements vers le sud-ouest, à peu près, à la Rivière-du-Loup vers le S.S.E. formant un angle, rentrant tant soit peu aigu; pour ce faire, le quai devra être rejeté un peu plus vers l'ouest qu'indiqué sur le plan. Pour obtenir la profondeur voulue à l'entrée du quai, la longueur totale de 880 pieds pour le quai de la Rivière-du-Loup ne me paraît pas suffisante, par la raison que la pente du terrain au départ de l'eau basse étant rapide, la profondeur d'eau diminue rapidement, et en jetant un coup d'oeil sur le plan de ce quai, vous verrez qu'à l'avant du vapeur qui y est dessiné il ne s'y trouve que six pieds d'eau, tandis qu'il y a dix pieds à son arrière, de ce dernier point l'augmentation en profondeur est plus graduelle et n'ajouterait pas beaucoup à la hauteur du massif. Je ferai aussi remarquer que les charpentes à jour (open crib), ne peuvent convenir dans des endroits où l'eau monte et baisse à cause de la glace en hiver.

Tenant compte de ces changements, voici mes estimés sur le coût probable de toutes ces constructions. Malheureusement il n'y a pas de plans de faits pour la Malbaie et les Eboulements, deux endroits favorables, et en conséquence je ne puis rien en dire, ne connaissant ni la longueur ni la hauteur moyenne nécessaires.

Ayant fait l'estimé du quai de Rimouski, en évaluant chacun des matériaux, il m'est facile de trouver combien coûte la masse. Dans la partie de construction dont la moitié est pleine et l'autre vide, avec une largeur de 20 pieds, la verge cube coûte 2s. 6d.; dans l'autre partie de la construction 2s. 8d., sans y inclure l'item pour ouvrage etc.

Quai à la Rivière-du-Loup

650 x 14 x 21'2" = 7115 verges cubes à 2s. 6d.	£889 7 6
550 x 30 x 34'6" = 22626 do de à 2s. 8d.	3016 16 0
Pour ouvrage, etc.	1089 17 0
Coût total	£4996 0 0

Quai de la Pointe aux Orignaux

240 x 11 x 20'11" = 2045 verges cubes à 2s. 6d.	£255 12 6
410 x 27 x 32'3" = 13,228 do do à 2s. 8d.	1763 14 4
Pour ouvrage, etc.	563 13 2
Coût total	£2583 0 0

Quai de l'Islet

Tête — 200 x 32 x 22'8" = 5373 verges cubes à 2s. 8d.	£716 8 0
600 x 27 x 32'3" = 23,090 do à 2s. 8d.	3078 13 4
1270 x 9 x 20'9" = 8784 verges cubes, à 2s. 6d.	1098 0 0
Pour ouvrage, etc.	1365 18 0
Coût total	£6259 0 0

Quai à Berthier

500 x 23 x 31'11" = 13,594 verges cubes, à 2s. 8d.	£1812 10 8
Pour ouvrage	505 9 4
Coût total	£2318 0 0

Quai à St-Michel — (Pour 6 pieds d'eau)

Tête — 250 x 28 x 32'4" = 8382 verges cubes, à 2s. 8d.	£1117 12 0
100 x 28 x 32'4" = 3353 do à 2s. 8d.	447 14
1000 x 12 x 21 = 9333 do à 2s. 6d.	1166 12 6
Pour ouvrage, etc.	785 14 2
Coût total	£3517 0 0

Récapitulation

Quai à Rimouski	£ 5500 0 0
do à Rivière-du-Loup	4996 0 0
do à Pointe aux Orignaux	2583 0 0
do à l'Islet	6259 0 0
do à Berthier	2318 0 0
do à St-Michel	3517 0 0
Total	£28,173 0 0

On pourrait en outre construire des débarcadères peu coûteux, qui seraient d'un grand avantage dans les endroits suivants, savoir, à un point quelconque de l'Isle d'Orléans, à la pointe St-Roch, dont M. Rubidge fait mention dans son rapport déjà cité de 1847, et à l'Isle Brulée, ce dernier à l'usage des belles et productives paroisses de Kamouraska, St-Paschal et St-André. De la rivière du Loup à Rimouski, il y a une distance de 20 lieues; de toute nécessité un quai devrait être construit à quelque point de la côte entre ces deux endroits; pour le moment, le sujet est lié avec un objet d'une importance encore plus grande.

Je veux parler d'une communication entre la rivière St-Jean et le St-Laurent, et je ne suis point le moins du monde, tenté de croire que le gouvernement oublierait le sentiment de son devoir au point d'abandonner ce grand projet, j'aurai occasion d'en parler ailleurs. Un autre objet d'un vif intérêt pour notre population, c'est l'ouverture de chemins sur les terres de la couronne, je vous réfère en cela au rapport du comité de 1849 sur l'émigration.

Deux chemins publics mettent cette province en communication avec le Nouveau-Brunswick, le chemin de Témiscouata, qui de la rivière du Loup se dirige vers le lac, et de là, vers le Nouveau-Brunswick, et celui qui de Métis, va à la Baie des Chaleurs. Ces derniers sont dans un état horrible, et il devient urgent de les réparer. Je ne résiste pas au désir de vous présenter en gros, un estimé de quelques améliorations de ce genre dont la plupart ont été recommandés par M. Killaly.

Je suis sûr que les sommes inscrites employées avec économie et discernement, seront suffisantes à l'obtention du but proposé: —

Pour portages entre Matane et Cap Chat	£1000
Réparations sur le chemin Témiscouata	1000
do do de Métis	1000
Chemin en arrière de l'Islet	1000
Routes sur les townships Viger, des sauvages, à Boisbouscache, Macpés et Neigettes	4000
Communications avec le Saguenay	8000
Eboulements et à la Malbaie, 2 quais, (disons).	7000
Débarcadères à l'Isle d'Orléans, St. Roch des Aulnets et l'Isle Brulée, (disons)	3000
	£26000

Cette somme jointe aux £28,173 pour la construction des quais dont j'ai parlé plus haut, et aux 5 pour cent ordinairement alloués pour frais de gestion, formant un montant d'à peu près £56,900, ne serait certes pas plus que ce que justice doit aux habitants, dont je me suis fait ici l'avocat bien incapable, mais zélé. Un mot avant de terminer sur le résultat probable de telles améliorations. Vous m'exprimiez lors de votre entrevue, un doute très fort sur l'effet produit en faveur de la formation des nouveaux établissements par l'ouverture de chemins; qu'il me suffise de vous dire en réponse, que le 24 octobre dernier, le chemin de Métis à Matane était donné à l'entreprise par petits contrats, que le 25 novembre il était terminé, le 1er décembre parfaitement beau, et accepté à l'exception de quelques ponts, et que le 15 décembre, des huit lieues de terre que ce chemin traverse, pas un pouce n'appartenait au gouvernement, plusieurs des nouveaux propriétaires ayant déjà commencé leurs abatis: en sorte que 15 jours après la confection du chemin, le gouvernement se trouvait à recevoir de la seule vente des terres, l'intérêt jusqu'à remboursement du capital d'une somme plus considérable que celle dépensée. Le chemin est, je crois celui qui coûte le moins, et un de ceux où les entrepreneurs ont le mieux fait leur affaire.

Cela dépend du système adopté, et dont j'aurai occasion de faire rapport à votre bureau.

Pardonnez aux imperfections de ces détails recueillis à la hâte au milieu de nombreuses occupations, et croyez-moi,

Tout à vous,

(Signé,) **J.C. TACHÉ.**

A l'hon. W.H. Merritt,
C.C., T.P.,
Toronto.

Notes

1- Historique du peuplement

1. Recensement Canada, 1870-71 vol. 4.
2. Ibid.
3. Hamelin et Roby, Histoire du Québec 1850-1900. pages 237-238.
4. "Une étude socio-historique de la présence jersiaise sur la côte de Gaspé" in **Revue d'Histoire et de traditions populaires de la Gaspésie**. no. 62-63, juillet-sept. 1978. p. 67-68.
5. Extraits de témoignages oraux d'anciens travailleurs forestiers.
6. Dechêne Louise. **Les entreprises de William Price 1810-1850**. page 38-39.
7. Rapport d'enquête. **Pêche au saumon sur la rive sud du district de Gaspé**. AJALBC app. LL 1843.
8. Voir texte suivant.
9. "Une étude socio-historique. . . opus cité.

2- L'exploitation agricole

1. Raoul Blanchard, **L'Est du Canada Français**. Tome I, p. 155.
2. Voir tableau suivant.
3. Le District de Rimouski comprenait à l'époque la région s'étendant de Saint-Simon à Matane, de même que la vallée de la Matapédia.
4. Hamelin, Jean et Roby, Yves. **Histoire économique du Québec, 1851-1896**.
5. Voir annexe Rapport Taché.
6. Hamelin et Roby, opus cité.
7. Raoul Blanchard, opus cité, pp. 152-153.
8. Ibid, p. 153.
9. Hamelin et Roby, opus cité.
10. Firmin Létourneau, **Histoire de l'agriculture**.
11. Ibid.

3- L'exploitation forestière

1. Louise Dechêne, "Les Entreprises de William Price", dans **Recherches Sociographiques**.
2. Ibid, p. 20.
3. Ibid, p. 21.
4. J.A. Gauvreau, **Actes notariés**, no. 3308.
5. Ibid, no. 3313.
6. Ibid, no. 1180.
7. Louise Dechêne, opus cité. p. 37.
8. Hamelin, Jean et Roby, Yves. **Histoire Economique et Sociale du Québec 1851-1896**, p. 398.
9. Louise Dechêne, opus cité, p. 35.
10. Ibid, p. 24.
11. Ibid, p. 39.
12. Ibid, p. 43.
13. Ibid, p. 48.

4- En annexe... le Rapport Taché

1. Tiré de **Appendice of the Journals of the Legislative Assembly of the Province of Canada**, 1850. (1842-1859: 17 volumes).

La vieille tannerie de Luceville

Un témoin des débuts de la mécanisation manufacturière*



La tannerie J. Eugène Goulet de Luceville.

1- Un élément du patrimoine culturel régional

Lorsqu'il est question de la sauvegarde du patrimoine culturel, on songe généralement aux églises et aux vieilles maisons rurales. Les vieilles fabriques sont rarement classées parmi les constructions à préserver. Sans doute considère-t-on que ces témoins du passé sont assez peu esthétiques et on préfère d'emblée se tourner vers la culture rurale traditionnelle, d'autant plus que cela correspond au courant actuel de retour à la nature. Les débuts de l'industrialisation apparaissent alors comme un mauvais souvenir qu'il vaut mieux oublier.

Pourtant, le travail est une dimension fondamentale de l'existence et faire l'histoire du travail industriel s'avère nécessaire pour comprendre l'état actuel de la production et de la consommation. Dans certains pays tels l'Angleterre, la France et les Etats-Unis, on a pris conscience de la nécessité de préserver des éléments représentatifs de l'évolution de notre civilisation technologique pour les générations futures. D'où la notion "d'archéologie industrielle" qui s'est développée pour désigner les objets d'un passé ancien ou relativement récent qui témoignent de l'évolution de notre culture technologique, depuis les débuts de la révolution industrielle, au 19^e siècle, jusqu'à nos jours. Les dépôts d'aujourd'hui où l'on trouve de vieilles pièces de machinerie, de vieilles lessiveuses, voire même de vieux ordinateurs, seront sans doute des sites de fouilles pour les archéologues des siècles futurs.¹

Le Québec, en général, est très peu sensibilisé à cette dimension de notre culture. On attend encore un musée québécois de la science et de la technologie... Dans les grands centres industriels du Québec, les établissements qui témoignent des phases antérieures de l'industrialisation sont disparus depuis longtemps, suite aux phénomènes de concentration et de modernisation des entreprises. Cependant, l'Est du Québec, du fait de la lenteur de son industrialisation, constitue une terre d'élection pour l'étude du travail artisanal et du travail lié aux premières phases de la mécanisation, même si plusieurs petits établissements sont disparus depuis une quinzaine d'années. Ainsi, assez curieusement, notre retard économique devient un privilège culturel!²

La vieille tannerie de Luceville constitue, sans contredit, un élément intéressant de notre patrimoine culturel régional. Son existence remonte aux années 1880 et ses propriétaires successifs ont conservé sans la modifier, la machinerie installée au début des années 1920. La tannerie J. Eugène Goulet est d'autant plus intéressante à conserver qu'elle demeure la seule tannerie en opération dans la région, à l'est de Saint-Pascal. Elle est, avec la vieille tannerie artisanale de Saint-Roch-des-Aulnaies³, un des rares témoins du passé dans le secteur des tanneries au Québec. Il importe d'en prendre conscience.



Elzéar Goulet, Tanneur, 1865-1941.

2

2- Historique de la tannerie de Luceville

L'histoire de la tannerie de Luceville est intimement liée à celle de la famille Goulet. Le premier Goulet à s'installer dans la région, au milieu du 19^e siècle, s'appelait Louis et il était originaire de l'Île d'Orléans. Il exerçait le métier de cordonnier à Sainte-Luce. A cette époque, il existait une tannerie à Sainte-Luce, à proximité du moulin seigneurial. Cette tannerie aurait été fondée vers 1860 par M. J. Carrier⁴. C'est là qu'Elzéar, fils de Louis Goulet, fit son apprentissage comme tanneur. Dès l'âge de 7 ans, il faisait tourner le cheval attelé à un cabestan destiné à moudre l'écorce de pruche utilisée pour le tannage.⁵

La construction du chemin de fer Intercolonial dans la région de Rimouski, en 1873, allait marquer le début d'un déplacement de certaines activités économiques de Sainte-Luce à Luceville, alors désignée comme étant le "2^e rang de Sainte-Luce" ou la "Station de Sainte-Luce". C'est ainsi que vers 1880, Samuel Lavoie fait construire une tannerie à Luceville⁶. C'était un bâtiment relativement modeste et à cette époque, le tannage des peaux se faisait à la main avec un couteau, sans aucune machinerie.

En 1884, Samuel Lavoie vend sa tannerie à Elzéar Goulet et Joseph Lévesque, tous deux tanneurs de Sainte-Luce, pour le prix de \$1,100.⁷ L'association entre Lévesque et Goulet, son neveu, dura 4 ans. En 1888, Elzéar Goulet vend sa part à son oncle Joseph Lévesque pour \$600.00⁸. Mais l'année suivante, c'est au tour de Joseph Lévesque de vendre la tannerie à Elzéar Goulet. Outre la boutique de tannerie, le contrat spécifiait que la vente comprenait aussi "tous les instruments de la dite tannerie: une jument avec son harnais complet, une carriole avec ses mémoires, avec peaux et coussins et une *slenque* avec ses roues"...⁹ Fait à noter, l'inclusion d'une jument dans les "instruments" de la tannerie indique bien qu'on utilisait à l'époque la force animale, à défaut d'autres sources d'énergie, afin de moudre l'écorce de pruche devant servir au tannage.

A partir de 1889, la tannerie demeura la propriété de la famille Goulet jusqu'à nos jours. Jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, l'entreprise familiale se limita à l'industrie du tannage proprement dite. Au cours de cette période, la tannerie d'Elzéar Goulet faisait exclusivement le tannage des peaux destinées aux cultivateurs et aux cordonniers de la région. A cette époque, tous les cultivateurs faisaient tanner leurs peaux de boeuf, de veau et de mouton. Ils utilisaient la peau de veau pour faire la jambe de la botte sauvage et la peau de boeuf pour en faire le pied et pour fabriquer aussi des harnais. Quant à la peau de mouton, elle servait à la fabrication de couvertures de carriole.¹⁰

Ainsi, au tournant du siècle, l'économie domestique et artisanale dominait dans la région. Les agriculteurs produisaient eux-mêmes le maximum de biens dont ils avaient besoin; le reste était fabriqué par les artisans locaux. L'économie de marché était peu développée dans les régions périphériques.



J. Eugène Goulet, tanneur et manufacturier, 1892-1979.

3

En 1918, Elzéar Goulet confie la direction de la tannerie à son fils J. Eugène, alors âgé de 26 ans. La vente officielle du père au fils n'aura lieu qu'en 1926¹¹. Au cours de cette période qui s'étend de 1918 à 1926, d'importants changements surviennent à la tannerie de Luceville.

Tout d'abord, le secteur d'activités de l'entreprise s'élargit. On ne se contente plus de tanner les peaux pour les cultivateurs et les cordonniers de la région. On s'engage au niveau de la transformation. Commence alors la fabrication des bottes sauvages, des mitaines et des harnais.

Cette première phase d'expansion est suivie d'une autre encore plus importante: la mécanisation de l'entreprise à partir de 1923. Jusque là, en effet, tout le travail de tannage se faisait à la main. L'introduction de machines permet d'accélérer la production. Outre les bottes sauvages et les mitaines, la petite fabrique produit désormais des bottes de drave à la cheville de bois, des bottines lacées et des bottines à oeillets. Pour réaliser cette mécanisation, Eugène Goulet entreprend à ses frais la construction d'une rallonge de trente pieds par vingt cinq, derrière la boutique paternelle.¹²

Tout au cours de son histoire, la tannerie de Luceville n'emploiera qu'un nombre restreint d'ouvriers. A l'époque d'Elzéar Goulet, il n'y avait que trois personnes qui travaillaient à la boutique: le propriétaire, son frère et un apprenti. Cependant, le nombre d'employés augmente avec la mécanisation et plus particulièrement à l'époque de la seconde guerre mondiale. Entre 1939 et 1945, la tannerie Goulet emploie 12 employés dont quatre femmes et huit hommes¹³. Présentement, on n'y compte plus que 5 à 6 employés.

Depuis l'époque de la mécanisation jusqu'à nos jours, la tannerie a fabriqué plusieurs sortes de bottes. Outre les anciennes bottes de chantier, mentionnons des bottes d'aviateur doublées en mouton, des bottes de motoneige, des gants, des mitaines, des pantoufles, des mocassins et des bottes de chantier montées sur sabot de caoutchouc.

En 1970, Eugène Goulet vend la tannerie à son fils Yvon qui continue depuis ce temps d'exploiter l'entreprise familiale. Depuis quelques années, la montée en flèche du prix des peaux achetées par la tannerie pose des problèmes pour l'avenir de cette industrie. Selon monsieur Yvon Goulet, l'exportation incontrôlée des peaux non-traitées vers certains pays, dont la Chine, crée une rareté artificielle au Canada et contribue à la flambée des prix du cuir.

Ainsi, la tannerie de Luceville demeure sensiblement telle qu'elle était entre les deux guerres; aucune modernisation n'est survenue depuis lors et le propriétaire n'en prévoit pas présentement.



Yvon Goulet, tanneur et manufacturier, 1926 - (Photo: Roland Morin).

3- Evolution des tanneries au Québec et dans l'Est du Québec

Il est difficile, dans l'état actuel de la recherche historique, de connaître l'évolution des tanneries au Québec. On sait qu'il existait des tanneurs dès les débuts de la colonie puisque le recensement de 1665 en dénombre huit. Mais c'est surtout au cours de la seconde moitié du 19e siècle que cette industrie connaît une période de prospérité.

TABLEAU 1

<i>Evolution de l'industrie du tannage au Québec 1851-1948¹⁵</i>		
	Nombre de tanneries	Nombre de salariés
1851	204	—
1861	214	—
1871	420	1735
1881	419	2968
1891	354	1956
1901	—	1447
1911	—	771
1922	65	710
1931	35	463
1941	30	619
1948	34	659

Entre 1860 et 1880, l'essor des tanneries suit celui de l'industrie de la chaussure. Cependant, à partir de 1880, la concurrence américaine précipite le déclin de l'industrie du tannage¹⁶. Au 20e siècle, cette industrie poursuit son déclin comme on peut le constater au tableau 1, bien qu'elle semble connaître une certaine stabilisation dans le nombre d'établissement entre 1930 et 1950, soit une trentaine d'établissements.

Dans l'Est du Québec, il existe plusieurs tanneries au 19^e siècle. Sur un territoire qui s'étend de Kamouraska à Gaspé, on compte 27 tanneries, en 1871. Ce nombre demeure relativement constant jusqu'en 1900. Quant au nombre d'employés à la même époque, il varie de 47 à 59. C'est donc dire qu'il s'agit de petits établissements ne comptant en moyenne que deux tanneurs¹⁷. Il est vraisemblable de penser que le déclin qui s'amorce dans l'industrie du tannage au Québec, à partir de 1900, puisse s'observer également dans l'Est du Québec, bien qu'un certain décalage soit possible.

Quoiqu'il en soit, les différentes tanneries fondées dans la région ont connu des fortunes variées. Elles sont pratiquement toutes disparues aujourd'hui. Parmi ces anciennes tanneries, mentionnons celle de Réhul Asselin, père du journaliste Olivar Asselin. Construite à Mont-Joli en 1880, cette entreprise disparaît en 1915¹⁸.

Il importe aussi de mentionner la tannerie Hector Riou et fils, fondée en 1890, et qui a connu une évolution analogue à celle de Luceville¹⁹. Malheureusement, cette entreprise de Trois-Pistoles qui fabriquait aussi des chaussures, est disparue en 1976. Elle comptait alors 8 employés dans la tannerie et 25 employés dans la fabrique de chaussures.

Des tanneries ont également été construites à Saint-Arsène, Saint-Octave-de-Métis, Baie-des-Sables, Gaspé, etc., mais rien ne subsiste aujourd'hui de ces établissements.

4- Le tannage des peaux avant la mécanisation

La tannerie est sans doute l'une des industries les plus anciennes pratiquées par l'homme. Le tannage consiste à transformer les peaux des animaux en un matériau imputrescible, appelé cuir. Les procédés de fabrication, avant l'époque de la mécanisation ou après, comportent toujours trois phases: le travail de rivière, le tannage et le corroyage-finissage.

Le travail de rivière comprend plusieurs opérations destinées à assouplir les peaux, à les épiler et à les écharner. Après ces opérations, la peau prend le nom de *peau en tripe*. Le tannage proprement dit consiste à traiter la peau en tripe par des substances naturelles ou artificielles, appelées matières tannantes qui ont la propriété, en se combinant au collagène contenu dans la peau, de donner du cuir, c'est-à-dire un matériau souple, opaque, imputrescible, résistant à l'eau chaude et à la chaleur. Après tannage, le cuir obtenu doit subir une série d'opérations qui lui permettent d'acquies une ensemble de caractéristiques et de qualités qui améliorent sa présentation et le rendent plus utilisable; c'est le corroyage-finissage²⁰.

Avant la mécanisation de cette industrie, le tannage des peaux exigeait beaucoup d'efforts phy-

siques. Eugène Goulet, dans une entrevue accordée en 1976, raconte ses souvenirs de jeunesse, avant l'introduction des machines dans sa fabrique, en 1923. . .

Le travail de rivière consistait à faire tremper les peaux durant deux semaines dans des cuves remplies d'une solution d'eau et de chaux. Les poils de la peau pouvaient alors s'arracher facilement à l'aide de grands couteaux. Cependant, la chaux risquait de brûler les peaux après un certain temps. C'est pourquoi son action était neutralisée par une solution alcaline composée de crotte de poule délayée dans de l'eau!

Une fois ces opérations préalables terminées, les peaux étaient prêtes pour le tannage. Or, à l'époque, il n'existait pas de procédés chimiques pour fabriquer le tanin. Il fallait utiliser un tanin végétal à base d'écorce de pruche. C'était un procédé long et coûteux pour l'époque. La tannerie de Luceville importait par train l'écorce de pruche achetée à Rogersville (Nouveau-Brunswick) au coût de \$15.00 la corde (128 pieds d'écorce).

L'écorce de pruche, qui avait été décollée de l'arbre au printemps lors de la montée de la sève, était d'abord moulue à l'aide d'un cabestan mû par un cheval. Puis, on la jetait dans une grande cuve remplie d'eau aux trois quarts et on faisait bouillir le tout pendant plusieurs heures. Après évaporation, le liquide était réduit à 8% de tanin.

On était donc prêt pour le tannage! Les peaux en tripe étaient suspendues par des bâtons dans des cuves remplies de tanin. Afin de réussir un bon tannage, il fallait brasser fréquemment ce mélange, le renforcer de temps en temps et déplacer les peaux dans la cuve afin de faire pénétrer le tanin dans toutes les pores de la peau.

Après avoir passé trois à quatre mois dans des cuves de tanin, les peaux étaient retirées. Commençaient alors les opérations de corroyage et de finissage. Les peaux étaient d'abord suspendues pour faciliter l'égouttement. Puis, elles étaient étendues sur des tables et badigeonnées d'huile de morue. Une période de séchage s'ensuivait: les peaux étaient suspendues aux poutres durant une semaine pour permettre à l'huile d'assouplir le cuir. La dernière opération consistait à repasser le cuir au moyen d'une pierre blanche, munie de poignées aux extrémités. Le tanneur obtenait alors un bon cuir de boeuf, de veau ou de mouton pour la fabrication des bottes de drave, des harnais, des mitaines, des bottes sauvages ou des souliers²¹.

On peut donc le constater, la méthode traditionnelle du tannage était étroitement liée au travail manuel, à la force animale et à des procédés végétaux et biologiques de traitement des peaux. La mécanisation et l'introduction d'éléments chimiques viendront modifier l'industrie de la tannerie.

5- La première phase de mécanisation des tanneries

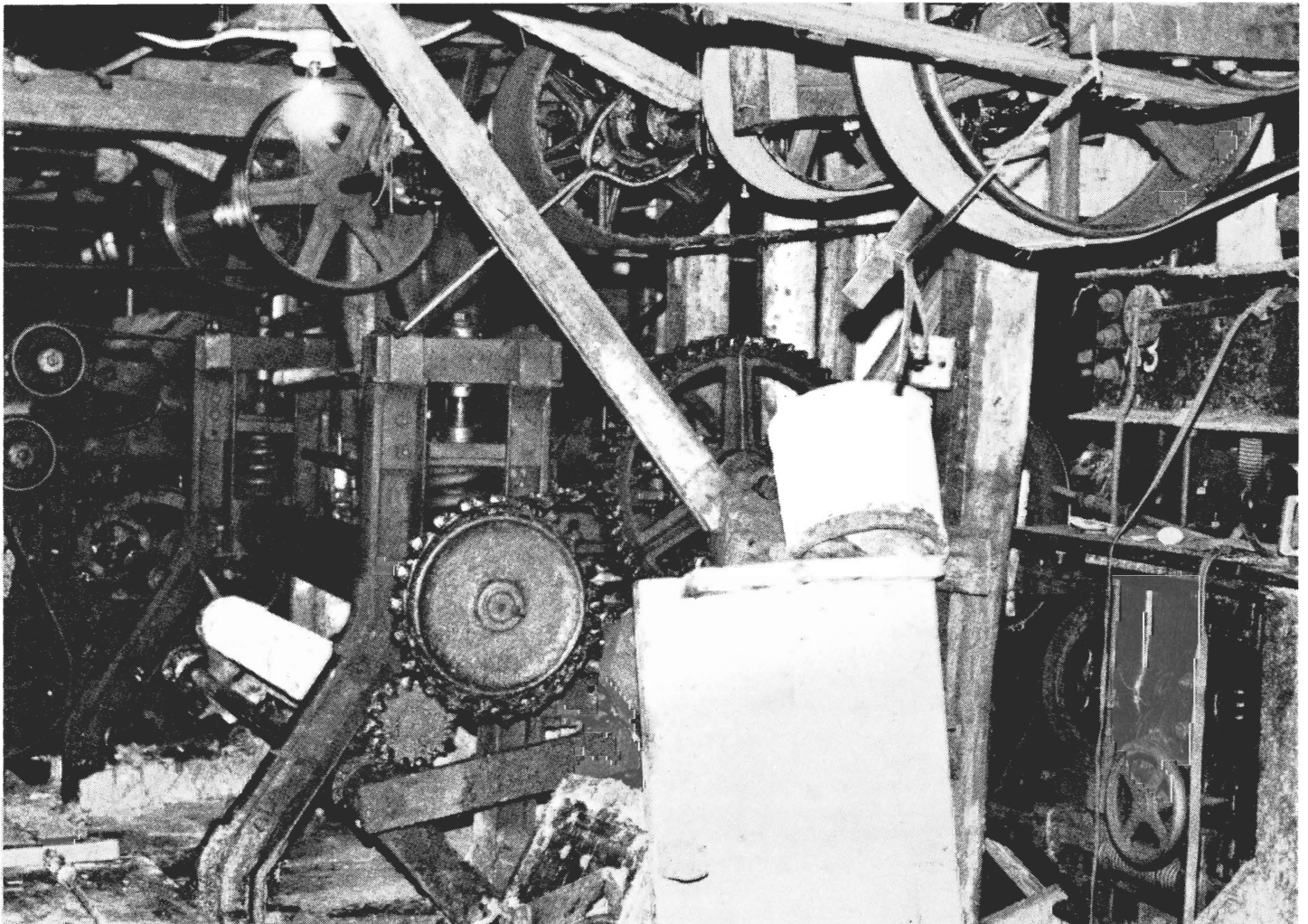
La tannerie est une industrie qui s'est mécanisée lentement au Québec, si on la compare à l'industrie de la chaussure. Pourtant, dès les années 1880, les plus importantes tanneries de Montréal et Québec possèdent déjà certaines machines telles l'écharneuse pour séparer la peau de la chair et pour enlever le poil et la fendeuse, pour étirer le cuir (jacker). Cependant, certaines opérations telles le piétinement des peaux continuent d'être liées à l'activité physique des ouvriers²².

Dans les régions périphériques du Québec, la mécanisation des tanneries est beaucoup plus lente du fait du coût élevé des machines à vapeur et à cause de l'électrification rurale tardive.

Ainsi, la tannerie de Luceville amorce sa mécanisation à partir de 1923. Ce type de mécanisation constitue un prolongement de l'organisation technique du travail tel qu'il existait dans les fabriques, à la fin du 19e siècle. La tannerie J. Eugène Goulet est demeurée à cette première phase de la mécanisation et n'a pas connu de modernisation ultérieure de sa machinerie. C'est cette première phase de mécanisation des tanneries que nous décrivons via le cas de Luceville.

La révolution industrielle qui s'étend en Europe et en Amérique du Nord, au 19e siècle, s'accompagne de la mécanisation de certains secteurs de production et donne naissance à la fabrique. Ces fabriques se composent de trois éléments principaux: un moteur central, mu par l'énergie à vapeur, des courroies de transmission et des machines-outils. La fabrique constitue donc un organisme complexe où tous les éléments sont inter-reliés²³. Il faudra attendre le deuxième tiers du 20e siècle pour voir apparaître des machines-outils autonomes mues par leur propre moteur électrique.

La tannerie de Luceville n'a pas connu l'énergie à vapeur mais son organisation technique générale appartient à la génération des machines de la fin du 19e siècle où l'on retrouve les trois éléments cités plus haut. La seule différence tient au fait que le moteur central de la fabrique était, à l'origine, un moteur à essence. En effet, en 1922, on venait de construire un premier barrage hydro-électrique sur la rivière Métis pour électrifier la région mais le voltage était trop faible pour alimenter un moteur électrique central dans la tannerie de monsieur Goulet. Ce n'est que plus tard, sans doute après la construction d'une seconde génératrice sur la rivière Métis, en 1930, que le moteur à essence fut remplacé par un moteur électrique, lequel existe toujours. Mais ce



Le système technique général de la tannerie de Luceville. Au centre, la machine à écharner. [Photo: Roland Morin].

changement n'a pas modifié la nature du système technique de la fabrique (photo 5).

Ainsi, contrairement à ce qu'on pense généralement, le remplacement de l'énergie à vapeur par l'énergie électrique n'a pas eu comme conséquence immédiate de morceler l'énergie de façon à rendre chaque machine-outil autonome. Il a d'abord fallu passer par une phase intermédiaire où un moteur électrique central a tout simplement remplacé la machine à vapeur du 19e siècle.

6- Les étapes du tannage mécanisé, à Luceville

La mécanisation de la tannerie n'a pas bouleversé les étapes du traitement des peaux mais elle a permis d'alléger la tâche des ouvriers et d'accélérer la production. Voyons donc ces différentes étapes, telles qu'illustrées dans la présente recherche.

a) L'ENTREPOSAGE

Avant d'entreprendre le traitement des peaux, on les entrepose d'abord dans un hangar attenant à la fabrique. Ces peaux proviennent des agriculteurs de la région et leur prix a sensiblement augmenté au cours des années. En 1930, le prix payé par peau était de \$0.50; ce prix atteint maintenant \$40., en 1979 !

Dès leur arrivée, les peaux sont déballées, étendues, empilées et salées (Photo 6). Le sallage des peaux s'avère essentiel pour les conserver et éviter les mauvaises odeurs avant d'être traitées.

b) LE TRAVAIL DE RIVIERE

Le travail de rivière comprend plusieurs opérations.

1- Le lavage (ou trempe)

Les peaux sont placées dans un bassin rempli d'eau et agité par une roue à aubes. Cette machine, actionnée par une courroie reliée au moteur principal de la fabrique s'appelle communément *pannel* (Photo 7). Elle peut contenir 90 peaux de boeuf.

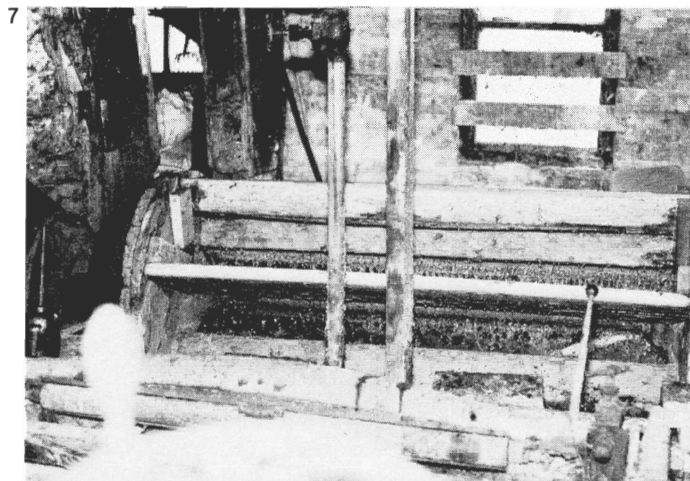
2- L'épilage et le pelanage

Ces deux opérations se font simultanément. L'épilage consiste en l'élimination de l'épiderme et des poils. Quant au pelanage, c'est une action chimique sur le derme provoquant une légère dégradation des fibres, ce qui augmente la souplesse du cuir.

Pour réaliser ces opérations, les peaux demeurent dans le *pannel* et sont brassées durant plus d'une semaine dans une solution de salpêtre (sulphite de sodium) à laquelle on ajoute de la chaux, vers la fin, si la peau n'est pas parfaitement nettoyée. L'ajout de la chaux permet de faire épaisir les peaux.



Le sallage des peaux par Emile Michaud, tanneur, 33 ans de métier. [Photo: Roland Morin].



Le "pannel" [ou foulon] qui permet de laver les peaux et les épiler. [Photo: Roland Morin].



La roue pour le déchausage. [Photo: Roland Morin].

3- L'écharnage

L'écharnage est une opération purement mécanique qui permet d'éliminer le tissu graisseux sous-cutané et les débris de muscles adhérents du côté chair. Cette opération est réalisée par l'écharneuse (photo 5). Après cette opération, la peau prend le nom de *peau en tripe*.



La roue pour le lavage. Les peaux lavées sont prêtes pour le tannage. [Photo; Roland Morin].

4— Le déchaulage

L'opération du déchaulage a pour but d'éliminer les substances alcalines retenues par la peau en tripe et de faire disparaître son gonflement. Elle consiste à introduire les peaux dans un foulon de sept pieds de diamètre appelé tout simplement *la roue* (photo 8). On introduit les peaux par une petite ouverture pratiquée dans le sens de la largeur. La roue est mise en marche et les peaux sont brassées dans une solution de sulfate d'ammonium durant la journée.

5- Le picklage

Les peaux sont laissées dans la grande roue et on leur fait absorber une quantité d'acide fort (acide sulfurique) en réprimant son gonflement par additions de chlorure de sodium (sel) au bain de picklage. Cette opération dure trois jours.

6- le bain au chrome

Le tanneur transfère alors les peaux dans un autre "pannel" (semblable à celui de la photo 7) où elles sont brassées durant trois jours dans une solution au chrome.

7- L'essorage

Les peaux sont ensuite passées dans une machine à essorer afin d'enlever l'eau et de faciliter l'étape suivante. . .

8- Le refendage

Au cours de l'étape du refendage, les peaux sont passées une à une dans une machine appelée refendeur (ou fendeur) dans le but d'égaliser le cuir en épaisseur et l'amincir au besoin.

9- Le lavage

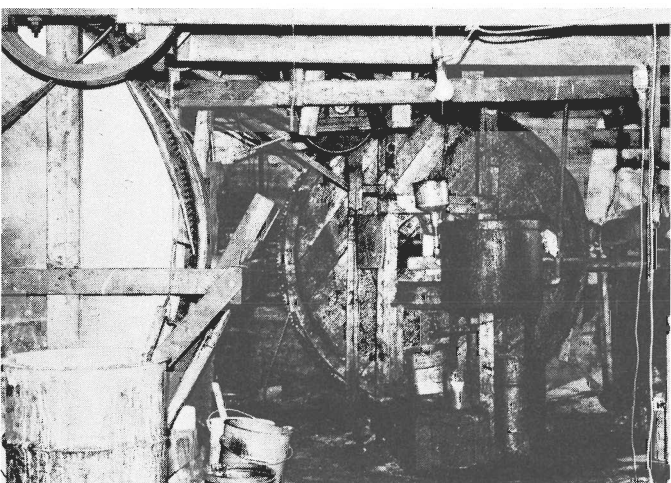
Après le refendage, les peaux sont lavées à l'eau dans une grande roue (photo 9) durant deux heures dans le but d'enlever les acidités.

c) LE TANNAGE

Les différentes étapes de la rivière étant terminées, les peaux sont prêtes pour le tannage. On les place une à une sur des bâtons suspendus de chaque côté de cuves rectangulaires d'une profondeur de cinq pieds (Photo 10). Les peaux baignent alors dans le tanin, à base d'écorce de pruche. Les



Le tannage dans les cuves. [Photo Roland Morin].



Le huilage des cuirs dans le foulon à corroyerie. [Photo: Roland Morin].

tanneurs de Luceville appellent cette étape: “peaudrer une cuve”. Au bout d’une semaine, les peaux sont changées de côté et demeurent dans le tanin une deuxième semaine supplémentaire. A la fin de cette période, les peaux sont retirées de la cuve. Le processus de tannage à proprement parler est terminé. Avant de pouvoir utiliser le cuir, il ne reste plus qu’à franchir les différentes étapes du corroyage-finissage.

d) LE CORROYAGE-FINISSAGE

1- L’essorage

Dès que le tannage est terminé, les peaux sont passées à nouveau dans la machine à essorer pour éliminer la plus grande partie de l’eau retenue par le feutrage cuir.

2- Le huilage des cuirs

Suite à l’essorage, les peaux tannées sont introduites dans une grande roue (Photo 11). On y verse de l’huile chauffée à 180°F dans le but de rendre le cuir souple et imperméable. On parle alors de *steffer* le cuir. Cette opération dure une heure.

3- Le défrilage

Le huilage terminé, le cuir est ensuite passé dans une machine à défriler afin d’éliminer les plis qui subsistent (Photo 12).

4- L’étirage

Le défrilage se poursuit sur une table où il s’agit d’étirer la peau pour la rendre plane car elle a tendance à reprendre la forme qu’elle avait sur l’animal.

5- Le séchage

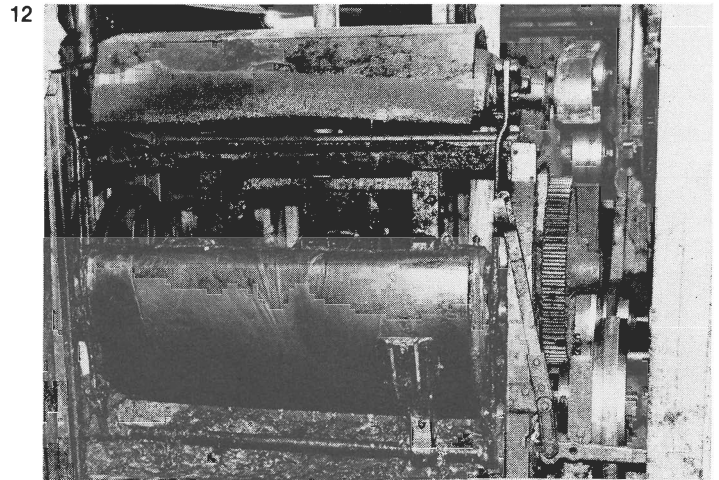
Après avoir été étirées, les peaux sont clouées sur des panneaux de bois entassés verticalement dans une pièce spécialement aménagée à cet effet (Photo 13). Au plafond, un large éventail, relié par une courroie au moteur principal de la fabrique, assure la circulation de l’air.

6- La teinture du cuir

Le cuir, une fois séché, est placé sur une table pour être teint. Une première couche de teinture est appliquée à l’aide d’un pinceau. Cette opération se fait à deux reprises.

7- Le pressage

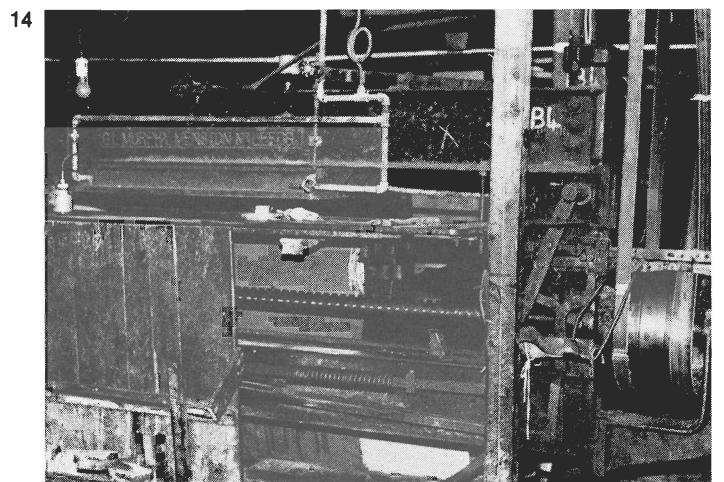
Le pressage constitue la dernière opération du corroyage-finissage. Il s’agit de passer chaque peau à deux reprises dans une presse (Photo 14) pour l’égaliser et la gratter. Le cuir est alors prêt pour être ouvré²⁴.



La machine à défriler le cuir. [Photo: Roland Morin].



Le séchage des peaux. [Photo: Roland Morin].



La machine à presser le cuir. [Photo: Roland Morin].

7- L'atelier de cordonnerie

A l'étage supérieur de la tannerie, on trouve un atelier de cordonnerie pour fabriquer des bottes de travail. Cet atelier n'utilise qu'une partie du cuir produit par la tannerie; le reste de la production est expédié à Montréal et en Ontario.

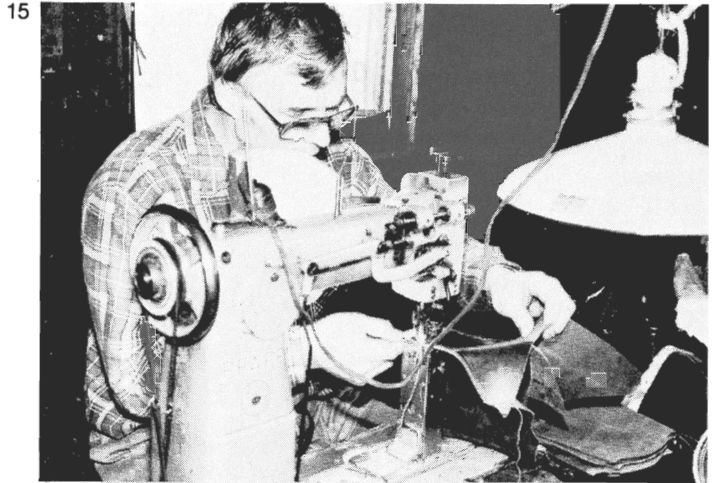
La jambe en cuir des bottes de travail est fabriquée sur place avec une machine à tailler et une machine à coudre (Photo 15). Les jambes sont ensuite cousues au pied de la botte en caoutchouc (Photo 16). Ces pieds de bottes sont importés d'Ontario. Une fois l'assemblage terminé, il ne reste plus qu'à doubler les bottes à l'intérieur avec du feutre (Photo 17).

Les chantiers forestiers de la Côte-Nord constituent le principal débouché pour la production des bottes de travail de la tannerie J. Eugène Goulet.

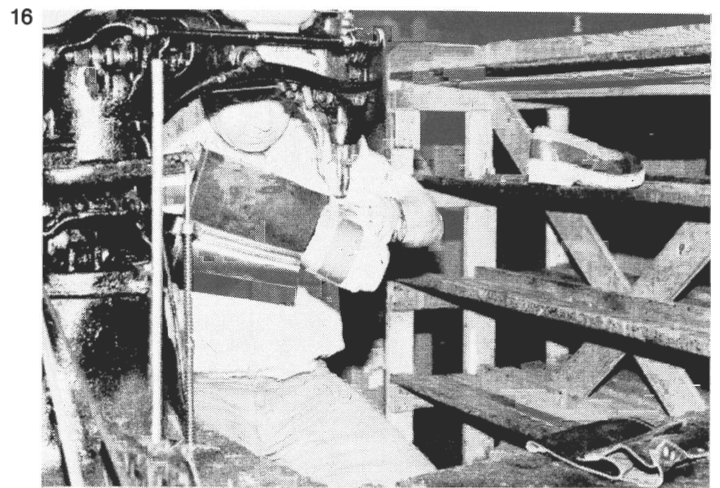
* * * *

La vieille tannerie de Luceville, du fait qu'elle a survécu intacte aux aléas de l'évolution industrielle, constitue un témoin intéressant et toujours vivant des débuts de l'industrialisation et de la mécanisation. Elle pose cependant une question socio-économique aux historiens et aux sociologues: comment expliquer le déclin des petites industries régionales depuis une trentaine d'années? Répondre à cette question permettrait de comprendre la faiblesse actuelle de l'industrialisation dans les régions périphériques. La concentration des entreprises, la satellisation des régions périphériques par la région de Montréal, la mentalité des entrepreneurs canadiens-français, la faiblesse du capital régional, l'éloignement des marchés sont sans doute des éléments d'explication de la situation actuelle. Il faudrait creuser cette question...

Fernand Harvey,
Université du Québec à Rimouski



15 La fabrication des jambes de botte, par Jean Michaud, 33 ans de métier. [Photo: Roland Morin].



16 L'assemblage de la jambe et du pied de la botte par Clément Dubé. [Photo: Roland Morin].



17 Machine à découper des semelles de feutre actionnée par Lionel Thibault, 32 ans de métier. [Photo: Roland Morin].

* REMERCIEMENTS

L'auteur remercie tous ceux qui ont rendu possible la rédaction de cet article. MM. André Dionne, Marc-Aurèle Dionne, Camille Caissy, Claude Horth, Léopold Michaud et Yves Thibodeau, professeurs à l'école polyvalente Paul-Hubert, qui ont rédigé un rapport de recherche sur la tannerie; M. Yvon Goulet, propriétaire de la tannerie et sa soeur, Mademoiselle Thérèse Goulet, MM. Emile Michaud, Clément Dubé et Lionel Thibault, employés à la tannerie, M. André Boutin, de Mont-Joli, M. Antonio Lechasseur qui a effectué certaines recherches au Bureau d'enregistrement de Rimouski et M. Roland Morin, photographe de l'UQAR.

NOTES

1. Voir à ce sujet: Gérard Morice, "L'archéologie industrielle", *Science et Vie*, no 738, (mars 1979): 114-117.
2. Plusieurs historiens et ethnologues, notamment au Musée de l'homme, à Ottawa, se sont intéressés à l'étude des métiers traditionnels dans l'Est du Québec.
3. Une monographie sur la tannerie de St-Roch-des-Aulnaies sera publiée sous peu par le Musée de l'homme à Ottawa.
4. André Boutin, Jacques Thériault et Jean-Roch Gagnon. *Hier, au pays des Métisziens*. Mont-Joli, Ed. Les Ateliers Plein Soleil Inc., 1977. p. 225.
5. Entrevue de J. Eugène Goulet, 84 ans, réalisé par André Boutin, Luceville, décembre 1976. Manuscrit. 10 p.
6. Aucun document écrit n'a été retrouvé attestant de la date précise de la construction de cette tannerie. Cette date est donnée par la tradition orale.
7. Vente de Samuel Lavoie à Elzéar Goulet et Joseph Lévesque, 11 août 1884. Notaire Simon DeChamplain, contrat no 2491. Bureau d'enregistrement de Rimouski, vol. 28, pp. 698-99.
8. Vente d'Elzéar Goulet à Joseph Lévesque, 7 novembre 1888. Notaire Simon DeChamplain, contrat no 2910. Bureau d'enregistrement de Rimouski, vol. 30, p. 617.
9. Vente de Joseph Lévesque à Elzéar Goulet, 18 mai 1889. Notaire Simon DeChamplain, contrat no 2976. Bureau d'enregistrement de Rimouski, vol. 30, p. 885.
10. Entrevue avec J. Eugène Goulet, *op. cit.*
11. Vente de Elzéar Goulet, maître-tanneur, à Eugène Goulet, son fils, tanneur et fabricant de chaussures, le 6 novembre 1926. Notaire Eudore Couture, contrat no 4612. Enregistré, le 9/11/26 à Rimouski.
12. *Ibid.*
13. Entrevue avec Eugène Goulet, *op. cit.*
14. François Albert Angers et Roland Parenteau. *Statistiques manufacturières du Québec*. Montréal, Ecoles des Hautes Etudes Commerciales, 1966. p. 40.
15. *Ibid.* p. 40, 78-82. Ces statistiques sont incomplètes et la variation dans les catégories de recensement rendent difficiles l'établissement de séries statistiques.
16. Jean Hamelin et Yves Roby. *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal, Fides, 1971. p. 270.
17. *Recensement du Canada*. 1871, 1881, 1891.
18. André Boutin et al. *Hier, au pays des Métisziens*, *op. cit.*, p. 225.
19. Sur l'histoire de cette fabrique, voir "Hector Riou et Fils Enr. Tannerie et fabrique de chaussures", *Le Pays de la Beauce, du Bas du Fleuve et de la Gaspésie*. Montréal, Société historique industrielle, (1957). pp. 418-23.
20. Pour une description détaillée de la tannerie, voir: "Tannerie" dans *Encyclopédie internationale des sciences et des techniques*. Paris, Larousse, 1973. t. 10. pp.267-69.
21. Entrevue avec Eugène Goulet, *op. cit.*. Voir aussi: *Hier, au pays des Métisziens*, *op. cit.*, p. 226.
22. Fernand Harvey. *Révolution industrielle et travailleurs*. Montréal, Boréal Express, 1978. p. 104.
23. Fernand Harvey. *op. cit.*, pp. 95-102.
24. Ces différentes étapes de la tannerie ont été reconstituées à partir d'une entrevue avec monsieur Emile Michaud, tanneur de Luceville, le 11 mai 1979; et aussi à partir de l'*Encyclopédie internationale des sciences et des techniques*, *op. cit.*, pp. 267-69.



Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent

On retrouve dans le dessin de ce logo les outils qui ont aidé les travailleurs de la forêt, de la terre et de la pêche, trop souvent oubliés d'ailleurs, à faire notre région. On voit également les résultats du travail acharné de ces gens. On peut remarquer aussi en profil une représentation de la Maison Lamontagne, exemple du patrinoiné régional.

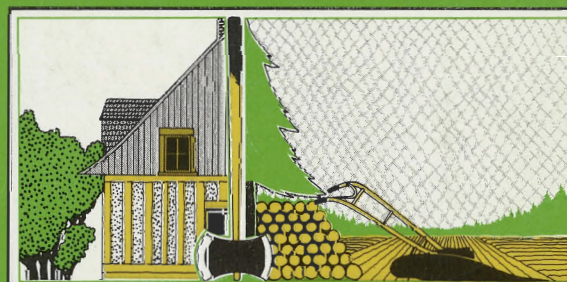
Pour s'installer ici, on a dû couper le bois, défricher, faire sa maison, cultiver la terre et aussi pêcher le poisson que la mer nous donnait. Petit à petit, à force de beaucoup de travail et de courage et d'entraide, on a réussi à faire un pays de ce coin de terre.

Mais l'histoire c'est aussi l'avenir... C'est avec ses ressources naturelles et humaines que notre région va continuer à se développer si, bien entendu, elle se donne les moyens pour prendre en main toutes ces richesses qui sont les siennes...

BRUNO SANTERRE

\$2.00

On retrouve dans le dessin de ce logo les outils qui ont aidé les travailleurs de la forêt, de la terre et de la pêche, trop souvent oubliés, à faire notre région. On voit également les résultats du travail acharné de ces gens. On peut aussi remarquer en profil une représentation de la maison Lamontagne, exemple du patrimoine régional. Mais l'histoire c'est aussi l'avenir... C'est avec ces ressources naturelles que notre région va continuer à se développer, si, bien entendu, elle se donne les moyens pour prendre en main toutes ces richesses qui sont les siennes...



*Société d'Histoire
du Bas Saint-Laurent*

BRUNO SANTERRE